

Oci

Edité par l'Organisation de Coopération Islamique

Septembre - décembre 2024

Numéro 56

Journal



Une conférence pour soutenir les réfugiés et les personnes déplacées au Sahel et au Lac Tchad



Observatoire des médias de l'Oci sur les crimes d'Israël contre les Palestiniens

Israël est entrain d'effacer des villes entières



La cinquantième session du Conseil des ministres des
Affaires étrangères

Yaoundé - République du Cameroun

29 et 30 août 2024

Son slogan : (Développer les infrastructures de transport
et de communication dans le cadre de l'Organisation de
Coopération Islamique)

Yaoundé, la capitale de la République du Cameroun, abrite de nombreuses industries manufacturières et de transformation, telles que des usines de bois et des presses à imprimer, et constitue également un marché pour l'une des régions agricoles les plus riches du pays.



2024 : Dynamique de l'action et préparation à toute situation d'urgence

L'année 2024 a été témoin d'événements internationaux sans précédent dont les répercussions s'étendent à la politique, à l'économie, au climat, voire à tous les aspects de la vie. En phase avec ces événements, qui ont affecté tous les pays de l'OCI, cette dernière a connu une dynamique remarquable, peut-être la plus importante de ces dernières années, grâce à la coordination et à la consultation entre le Secrétariat général et les États membres. La 15^{ème} session du Sommet islamique, qui a réuni les dirigeants des États membres de l'OCI, a été couronnée de succès dans la capitale de la République de Gambie, Banjul, où elle s'est tenue les 3 et 4 mai 2024. Les dirigeants ou leurs représentants ont passé en revue de nombreuses questions, notamment la question palestinienne et les répercussions de l'agression israélienne permanente contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et dans la partie occupée d'Al-Qods (Jérusalem-Est). Ils ont également débattu de questions politiques, économiques, sociales, culturelles, humanitaires et scientifiques, ainsi que de sujets sensibles tels que l'islamophobie, la lutte contre le discours de haine, l'extrémisme, le terrorisme et les droits des communautés musulmanes dans les États non-membres. Toutes ces questions ont fait l'objet de discussions approfondies et sérieuses qui ont abouti à l'adoption de résolutions qui reflètent la position unifiée des États membres.

Cette année a été également marquée par trois réunions ministérielles extraordinaires tenues pour discuter de l'agression israélienne contre la bande de Gaza, ce qui témoigne du grand intérêt que l'OCI accorde à la question de la Palestine et de la nécessité d'en assurer le suivi. Il s'agit, en l'occurrence, d'adopter une position unifiée sur une solution juste qui mette fin aux souffrances du peuple palestinien et ouvre la voie à l'établissement de son État indépendant.

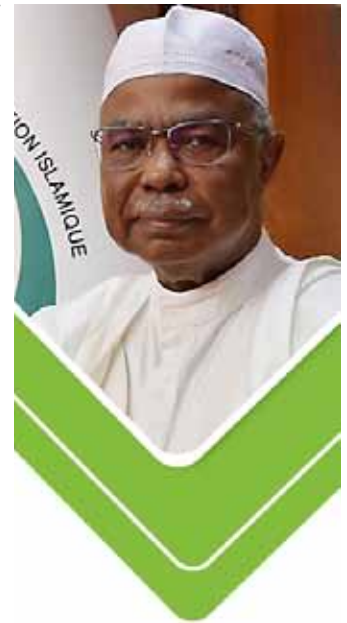
C'est ainsi que la première Conférence ministérielle extraordinaire s'est tenue le 5 mars au siège de l'OCI, tandis que la «Réunion extraordinaire à composition non limitée du Comité exécutif au niveau des ministres des Affaires étrangères des États membres» s'est tenue le 7 août 2024, également au siège de l'OCI. Quant à la troisième réunion, elle s'est tenue le 27 septembre au siège de l'ONU, en coopération avec la Ligue arabe. Ce faisant, nous sommes parvenus à tenir quatre réunions ministérielles extraordinaires consécutives - les trois réunions susmentionnées ont été précédées d'une réunion extraordinaire fin 2023 - depuis l'agression israélienne barbare du 7 octobre 2023 contre la bande de Gaza. A tous ces événements s'ajoute le Sommet arabo-islamique conjoint entre l'OCI et la Ligue arabe, accueilli par le Royaume d'Arabie saoudite et tenu à Riyad le 11 novembre 2023.

Dans le cadre de ces efforts, le Secrétariat général de l'OCI et le Comité de l'ONU pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ont organisé un symposium international sur Al-Qods Al-Charif au début du mois de juillet 2024 au siège du Secrétariat général, sous le titre : «Al-Qods et la guerre de Gaza : L'identité et l'existence palestiniennes menacées d'anéantissement». Les participants à ce séminaire ont mis en évidence les politiques et les violations du droit international et du droit international humanitaire commises par l'occupation israélienne, et notamment le déplacement forcé des Palestiniens de leurs foyers et la confiscation de leurs biens dans la ville de Jérusalem-Est dans le cadre de la politique de judaïsation, et ce dans un contexte plus large de mesures illégales similaires prises ailleurs dans le territoire palestinien occupé.

L'OCI a également contribué activement aux plaidoiries qui ont eu lieu à la Cour internationale de justice en faveur de la cause palestinienne, où S.E. le Secrétaire général a exposé un argument oral devant les juges de la Cour internationale de justice à La Haye le lundi 26 février 2024 au nom de l'OCI, dans lequel il a passé en revue les crimes commis par Israël, la puissance occupante, contre le peuple palestinien, en particulier sa guerre contre la bande de Gaza.

Un autre fait marquant de l'été dernier a été la tenue de la 50^{ème} session du Conseil des ministres des Affaires étrangères à Yaoundé, capitale de la République du Cameroun, le 29 août 2024, sous le thème «Développement des infrastructures de transport et de communication intra-OCI : un instrument majeur de lutte contre la pauvreté et l'insécurité». La session a passé en revue un certain nombre de questions importantes dans le monde islamique, notamment la nécessité de faire avancer le projet prometteur de chemin de fer Port-Soudan-Dakar, qui aura un impact positif significatif sur le commerce, le transport et le développement, ainsi que sur le renforcement de la connectivité entre les États africains membres de l'OCI situés à l'est et à l'ouest du continent.

D'autre part et en réponse à la crise humanitaire dont souffrent les personnes déplacées et les réfugiés dans la République du Nigeria, la République du Niger, la République du Tchad, la République du Cameroun, le Burkina Faso et la République du Mali, une conférence des donateurs pour soutenir les personnes déplacées et les réfugiés dans la région du Sahel et du lac Tchad est prévue pour le 26 octobre 2024, organisée conjointement par le Secrétariat général et le Royaume d'Arabie saoudite représenté par le Centre d'aide humanitaire et de secours du Roi Salman, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR).



Hissein Brahim Taha

Secrétaire Général de
l'Organisation de Coopération
Islamique

Israël n'a pas laissé de vide dans la géographie de Gaza sans le combler de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre, de nettoyage ethnique et de tous les malheurs, calamités et massacres que cela entraîne. Je réitère mon appel pour qu'elle soit tenue responsables devant tous les tribunaux qui ont statué sur elle dans tout le territoire palestinien occupé.

Publié par
L'Organisation de Coopération Islamique

Directeur du Département de
l'Information
Rédacteur en chef
Dr. Abdelhamid Salhi

Editeur
Alhadji Idriss Annour

Mise en page et conception
Mohammed Abdelqader Qalaba

Conseil consultatif
Amb. Tareq Bakheet
Hasan Basri Arsalan

Révision
Teysir Arslan

Adresse :
Hay Rayan 1- Rabah Al-Lakhmi Street
P.O. Box 178,
Jeddah-21411, Arabie Saoudite
Tél : 012 6515222 Fax : 012 6512288
Telx. : 601366 Islamic SJ.
Site Internet : www.oic-oci.org

Pour les commentaires,
les demandes de renseignements

E-mail : journal@oic-oci.org
Observateur permanent de l'OCI
auprès de l'ONU - Bureau de New York
320 East - 51st Street
New York 10022
New York, États-Unis
www.oicun.org
oic@un.int
OIC Permanent Observer
to the UN Geneva Office
ICC-20, Route Pre-Bois - Case Postal 1818
CH 1215, Geneve, Suisse
www.oic-un.org
oic@oic-un.org

Les opinions exprimées par les rédacteurs/auteurs des articles publiés dans le Journal de l'OCI ne représentent pas nécessairement les visions de l'OCI, mais sont les vues personnelles des auteurs eux-mêmes. Cependant, l'OCI se réserve le droit/discrétion d'amender, réviser, éditer, supprimer ou d'examiner toute partie ou portion du texte partout où cela est jugé nécessaire.

ORGANES DE L'OCI

Comités permanents

Le Comité d'Al-Qods, Rabat;
Le Comité Permanent pour l'Information et les Affaires Culturelles (COMIAC), Dakar (<https://www.comiac.gouv.sn>)
Le Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale (COMCEC), Istanbul (<https://www.comcec.org>)
Le Comité Permanent pour la Coopération Scientifique et Technologique (COMSTECH), Islamabad (<https://comstech.org>)

Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'OCI (CPIDH), Jeddah (<https://comstech.org>)

Les Organes Subsidiaires

Le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays Islamiques, Ankara (<https://www.sesric.org>)
Centre de recherche sur l'histoire, l'art et la culture islamiques, Istanbul (<https://www.ircica.org>)
Université islamique de technologie, Dhaka (<https://www.iutoic-dhaka.edu>)
Centre islamique pour le développement du commerce, Casablanca (<https://icdt-cidc.org>)
L'Académie internationale du Fiqh islamique, Jeddah (<https://ifa-aifi.org>)
Le Fonds De Solidarité Islamique Et Son Waqf, Jeddah (<https://isf-fsi.org>)
Conseil islamique de l'aviation civile, Tunis

Les Institutions Spécialisées

La banque islamique de développement, Jeddah (<https://www.isdb.org>)
L'organisation Du Monde Islamique Pour L'éducation, Les Sciences Et La Culture, Rabat (<https://icesco.org>)
L'Union des Agences de Presse de l'OCI, Jeddah (<https://una-oic.org>)
Union des Radios et Télévisions des pays de l'OCI, Jeddah (<https://osbu-oic.org>)
Le Comité islamique du Croissant international, Benghazi (<https://ar.icic-oic.org>)
L'Organisation islamique pour la Sécurité Alimentaire, Astana (<https://www.iofs.org.kz>)
Centre du travail de l'OCI, Baku
Le Comité Ministériel Permanent de la Coopération Scientifique et Technologique de l'OCI, Islamabad

L'Organisation de développement des femmes, Cairo (<https://www.wdo-odf.org/en/>)
Centre de coopération et de coordination entre les services de police de l'Organisation de la coopération islamique, Istanbul

Les Institutions Affiliées

La Chambre Islamique de Commerce, d'industrie et d'Agriculture, Karachi (<https://www.iccia.com>)

L'Organisation des capitales et villes islamiques, La Mecque (<https://www.oicc.org/>)

La Fédération sportive de la solidarité islamique Sports, Riyad (<https://issf.sa>)

L'Association islamique des armateurs, Jeddah

La Fédération mondiale des écoles arabo-islamiques internationales, Le Caire (<https://www.facebook.com/WFAIS.OIC.SCHOOLS>)

Le Forum pour la jeune coopération islamique, Istanbul (<https://www.icyforum.org>)

Union internationale des scouts musulmans, Jeddah (<https://msihs.org>)

Académie Islamique Des Sciences, Amman (<https://www.iasworld.org>)

Fédération des Consultants des Pays Islamiques, Istanbul (<https://thefcic.org>)

Conseil général pour les banques et les institutions financières islamiques, Manama (<https://www.cibafi.org>)

Fédération des Entrepreneurs des pays islamiques, Ryad

Groupe de réaction aux urgences informatiques à l'OCI, Cyberjaya (<https://www.oic-cert.org/en/>)

L'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques, Istanbul (<https://www.smiic.org/en/>)

L'Union Immobilière dans les État Islamiques, Djibouti

Forum des Autorités de Régulation de l'Audiovisuel des Etats membres de l'OCI, Ankara (<https://www.oic-ibraf.org>)

L'Université Islamique Internationale Malaisie, Kuala Lumpur (<https://www.iium.edu.my/v2>)

Association des Autorités Fiscales des Pays Islamiques, Khartoum

Forum mondial pour la modération à l'OCI, Amman (<https://www.wasatyae.net/ar/node/3>)

Forum de la Presse de l'OCI, Türkiye

Université Roi Fayçal du Tchad, Ndjamena (<https://urft.net>)

Forum islamique des instances d'accréditation du HALAL, Royaume d'Arabie Saoudite

Universités islamiques

Université Islamique Au Niger, Niamey (<https://universite-say.com>)

Université Islamique en Ouganda, Mbale (<https://www.iuiu.ac.ug>)



SOMMAIRE

Ministérielle de Yaoundé

4- «La Ministérielle de Yaoundé» discute des questions brûlantes dans le monde islamique

5- Houssein Taha : La réunion du Groupe de contact sur Jammu-et-Cachemire est un engagement en faveur de la cause

Sous le microscope

10- Accueillie par l'Arabie Saoudite : Conférence sur le soutien aux réfugiés et aux personnes déplacées au Sahel et au lac Tchad

Dossier de la Palestine

12- L'OCI rejette la qualification israélienne de l'UNRWA d'entité terroriste

14- L'OCI et l'ONU organisent un symposium sur «Al-Qods et la guerre de Gaza»

17- L'OCI commémore le 55ème anniversaire de l'incendie d'Al-Aqsa et le 76ème anniversaire de la Nakba

Afrique

22- Houssein Taha prend part à la cérémonie d'investiture du Président tchadien

Nouvelles de l'OCI

24- L'OCI favorise le dialogue, la tolérance et la coexistence pacifique

25- Le Secrétaire général s'adresse à la 33ème session du Sommet arabe

Afghanistan

26- L'OCI participe à la conférence des envoyés spéciaux de l'ONU pour l'Afghanistan

Jeunesse et Sport

28- L'OCI participe au 3ème Sommet de la jeunesse à Kazan

29- L'Ouzbékistan organise le Forum international de la jeunesse de l'OCI

Dossier de la femme

32- La Première Dame du Nigeria mène les Premières Dames d'Afrique dans une campagne visant à enrayer le cancer

Affaires humanitaires

36- L'OCI et la TIKa signe un Protocole d'entente

Organes

51- L'OCI réaffirme le rôle du sport dans la réalisation des Objectifs de développement durable



09 Benghazi capitale de la culture dans le monde islamique pour 2024



18 Observatoire de l'OCI : Israël réduit à néant des villes en Palestine occupée



34 L'OCI met l'accent sur la conjugaison des efforts pour renforcer le rôle de la famille



37 L'OCI appelle au respect du droit humanitaire international



48 Le Salon WITEX 2025 vise à promouvoir le tourisme halal





«La Ministérielle de Yaoundé» discute des questions brûlantes dans le monde islamique

La 50ème session du Conseil des ministres des affaires étrangères (CMAE) de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) s'est déroulée dans un contexte marqué par les événements survenus dans le monde musulman et nécessitant une position islamique unifiée. S.E. Houssein Brahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, a soulevé plusieurs questions dans l'allocution qu'il a prononcée à la séance d'ouverture de la session, placée sous le haut patronage de S.E. Paul Biya, Président de la République du Cameroun.

S.E. le Premier ministre de la République du Cameroun, Dr Joseph Dion Ngute, s'est adressé à la séance d'ouverture tenue dans la capitale de la République du Cameroun, Yaoundé, le 29 août. Dans le discours qu'il a prononcé au nom du Président de la République du Cameroun, il a souligné le soutien de son pays à l'OCI et l'importance que revêt la solidarité avec les États membres de l'OCI dans la lutte contre la pauvreté, le changement climatique et le terrorisme, tout en notant la grave escalade du conflit en Palestine, en particulier dans la bande de Gaza.

Le Ministre des Relations extérieures de la République du Cameroun, S.E. M. Lejeune

Mbella Mbella, a prononcé l'allocution de son pays après être investi de la Présidence de la Session, dans laquelle il a souhaité la bienvenue aux invités de la 50ème Session, dont la date coïncide avec le 50ème anniversaire de l'adhésion du Cameroun à l'OCI en 1974, exprimant également ses remerciements au Président de la 49ème Session, S.E. M. Mohamed Salem Ould Merzouk, Ministre des Affaires étrangères de la Mauritanie, pour la bonne gestion de la précédente Session. Le ministre a souligné l'importance du thème de la 50ème session, à savoir «Développement des infrastructures de transport et de communication intra-OCI : Instrument majeur de lutte contre la pauvreté et l'insécurité». Il a souligné l'importance du développement, de la paix et de la sécurité pour les États membres, rappelant l'escalade et la violence en Palestine, en insistant sur le principe d'une solution à deux États.

Prenant la parole à son tour, le Secrétaire général a déclaré que la question de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif connaît de graves développements qui constituent un défi pour la communauté internationale en général et l'OCI en particulier, notant que les forces d'occupation israéliennes pour-

suivent leur agression militaire sans précédent contre la bande de Gaza et toutes les parties du territoire palestinien, y compris la ville d'Al-Qods Al-Charif, faisant ainsi des milliers de victimes.

Le Secrétaire général a évoqué les efforts déployés par l'OCI sur le plan humanitaire, dans le cadre du dialogue constructif portant sur diverses questions en Afghanistan, en particulier l'interdiction persistante de l'éducation des filles, du travail des femmes et de leur participation à la vie publique, soulignant à cet égard les visites continues en Afghanistan de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, l'ambassadeur Tariq Ali Bakheet, et de délégations d'universitaires et d'institutions pertinentes de l'OCI, dans le but de dialoguer avec le gouvernement de facto pour mettre un terme à cette prohibition. Dans ce contexte, M. Houssein Brahim Taha a espéré que les États membres apporteront leur soutien au Fonds humanitaire pour l'Afghanistan auprès de la Banque islamique de développement afin de lui permettre de s'acquitter de ses obligations.



Hissein Taha : La réunion du Groupe de contact sur Jammu-et-Cachemire est un engagement en faveur de la cause

Le Groupe de contact de l'OIC sur le Jammu-et-Cachemire s'est réuni le 29 août 2024 à Yaoundé, au Cameroun, en marge de la 50ème session du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OIC. S'adressant à la réunion en sa qualité de Président, le Secrétaire général de l'OIC, S.E. M. Hissein Brahim Taha, a souligné que la tenue de cette réunion témoigne de l'engagement inébranlable de l'OIC en faveur de la cause du peuple cachemiri.

Le Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha, a souligné que dans toutes ses actions en faveur du Jammu-et-Cachemire, l'OIC reste fidèle à sa mission d'intensifier les activités de plaidoyer, de sensibilisation et d'information concernant les multiples facettes du différend relatif au Jammu-et-Cachemire.

Le Groupe de contact s'est penché sur la situation au Jammu-et-Cachemire. Rappelons que dans sa dernière réunion, tenue en marge de la 15ème session de la Conférence islamique au Sommet à Banjul le 5 mai 2024, l'OIC a réitéré sa position immuable sur la question du Jammu-et-

Cachemire.

A noter que dans un communiqué de presse antérieur, le Secrétariat général de l'OIC avait réaffirmé les résolutions du Sommet islamique et du CMAE sur le Jammu et le Cachemire, appelant au respect du statut internationalement reconnu du Jammu et du Cachemire et à la révocation de toutes les mesures illégales et unilatérales prises le 5 août et ultérieurement. Le Secrétariat général de l'OIC a également exprimé son entière solidarité avec le peuple cachemiri qui revendique son droit à l'autodétermination. Le Secrétariat général de l'OIC a appelé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour résoudre le conflit du Jammu-et-Cachemire conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

D'autre part, le Comité ministériel ad hoc de l'OIC sur la responsabilité des violations des droits de l'homme à l'encontre des Rohingyas s'est réuni en marge de la 50ème Session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OIC. La réunion a brossé un tableau des derniers développements

relatifs à la procédure engagée contre le Myanmar auprès de la Cour internationale de justice au sujet des Rohingyas.

S'adressant au Comité ministériel, S.E. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'OIC, a réitéré la position ferme de l'OIC en faveur des Rohingyas, rappelant ses appels répétés au Myanmar pour qu'il assure leur sécurité, reconnaisse leurs droits fondamentaux, y compris le droit à la citoyenneté, et crée les conditions propices au retour volontaire, sûr, digne et durable des réfugiés rohingyas et.

Le Secrétaire général de l'OIC, M. Hissein Brahim Taha, a indiqué que le Secrétariat général de l'OIC compte poursuivre ses efforts en vue de mobiliser le soutien international et trouver une solution durable à cette crise complexe, ainsi que de défendre les droits et intérêts des Rohingyas. Elle s'emploiera en outre à renforcer le dialogue et la coopération avec les principaux acteurs internationaux afin de s'attaquer aux causes profondes de cette crise.

Intenses réunions préparatoires à la veille de la «Ministérielle de Yaoundé»

Le Secrétariat général de l'OCI a tenu le 4 août 2024, à son siège de Djeddah, une réunion préparatoire des Hauts fonctionnaires pour la tenue de la 50ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'OCI, qui a eu lieu à Yaoundé.

S.E. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, a prononcé une allocution dans laquelle il a adressé ses sincères félicitations à la République du Cameroun, qui a assuré la présidence de l'actuelle 50ème Session du CMAE, et a exprimé sa profonde appréciation à la République islamique de Mauritanie pour les efforts et les initiatives qu'elle a déployés au cours de sa présidence de la 49ème Session.

M. Hissein Brahim Taha a déclaré que la réunion des Hauts fonctionnaires se tient à un moment où la cause de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif est confrontée à de sérieux défis et connaît de graves bouleversements en raison de l'agression militaire israélienne sans précédent contre la bande de Gaza et l'ensemble du territoire palestinien, y compris la ville occupée de Jérusalem-Est, en violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes des Nations Unies. Il a souligné la nécessité pour les États membres de l'OCI d'unir leurs efforts au niveau international et d'exercer davantage de pression pour faire appliquer les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale appelant à la cessation immédiate de l'agression militaire israélienne et à assurer un accès adéquat et durable de l'aide humanitaire à l'ensemble de la bande de Gaza, à lever le siège israélien inhumain et à soutenir l'UNRWA.

Le Secrétaire général a également passé en revue dans son allocution les efforts et les initiatives de l'OCI concernant la situation en Afghanistan et au Jammu-et-Cachemire, l'instauration de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement dans toutes les régions de l'OCI, la défense des droits des communautés et des minorités musulmanes dans les États non membres, ainsi que les activités humanitaires menées par l'OCI, en particulier les efforts déployés pour accueillir une conférence internationale des donateurs au siège du Secrétariat général à Djeddah en octobre dans le but de mobiliser les ressources nécessaires pour relever les défis auxquels sont confrontés les réfugiés



et les personnes déplacées dans le nord-est du Nigeria, le lac Tchad et la région du Sahel.

A cet égard, le Secrétaire général a souligné que la 46ème Session de la Commission islamique pour les affaires économiques, culturelles et sociales (ICECS) se tient dans un contexte d'escalade des conflits mondiaux et de récession économique.

Et d'ajouter que l'OCI travaille en étroite collaboration avec ses États membres et ses institutions pour organiser des événements culturels conjoints et encourager la création de festivals multidisciplinaires, l'objectif étant de promouvoir les valeurs de la coopération mutuelle et de mettre en exergue la diversité culturelle du monde islamique.

Le Secrétaire général a prononcé un discours à la séance d'ouverture de la réunion de l'ICECS qui s'est tenue à Djeddah le 28 juillet 2024 dans lequel il a souhaité la bienvenue aux participants aux réunions préparatoires de la 50ème Session du Conseil des ministres des Affaires étrangères.

Sur le plan économique, le Secrétaire général a souligné que l'ouverture du Centre de travail de l'OCI à Bakou, en Azerbaïdjan, permettrait de promouvoir des solutions à l'échelle de l'OCI pour relever les défis du développement grâce au soutien apporté à la main-d'œuvre. Il a également mis l'accent sur la réunion de l'Assemblée gé-

nérale du Forum islamique des organismes d'accréditation halal, un nouvel organe de l'OCI, qui a tenu sa session inaugurale à Makkah Al-Mukarramah en novembre 2023.

Le Secrétaire général a souligné qu'il est essentiel de traiter les questions pressantes auxquelles les États membres de l'OCI sont confrontés, en particulier dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, de l'enseignement supérieur, de la santé et de l'environnement. Il a déclaré que les défis posés à l'OCI sont exacerbés par le changement climatique, la pénurie d'énergie et la menace constante de maladies et d'épidémies, défis qui exigent des efforts concertés en matière de coopération et d'innovation au sein de l'Organisation.

Dans ce contexte, il a salué l'offre de la République d'Azerbaïdjan d'accueillir la 3ème Session du Sommet de l'OCI sur la science et la technologie, notant qu'un tel sommet offrirait une plate-forme pour examiner les progrès collectifs de l'OCI dans les domaines de la science et de la technologie.

Sur le plan du développement social, de l'émancipation des femmes et de la justice en matière de genre, le Secrétaire général a salué les efforts de l'Arabie saoudite qui a accueilli la Conférence internationale sur les femmes dans l'Islam.

Les Secrétaires généraux adjoints prêtent serment en marge de la 50ème Session



Le Gabon, le Niger, la Mauritanie, le Tchad, le Burkina Faso et la Gambie signent les accords de l'OCI

Les Secrétaires généraux adjoints du Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, ont prêté serment au cours de la

50ème Session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI, qui s'est tenue à Yaoundé, au Cameroun, le 29 août 2024, L'Ambassadeur Samir Bakr Diab de l'Etat de Palestine pour le poste de Secrétaire général adjoint aux affaires de la Palestine et

d'Al-Qods ; l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet de la République du Soudan pour le poste de Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, culturelles et sociales ; M. Youssef bin Mohammed Al-Dubaie du Royaume d'Arabie saoudite pour le poste de Secrétaire général adjoint aux affaires politiques ; l'Ambassadeur Ahmed Kawesa Sengendo de la République d'Ouganda pour le poste de Secrétaire général adjoint pour les affaires économiques ; l'Ambassadeur Aftab Khokher de la République islamique du Pakistan pour le poste de Secrétaire général adjoint pour la science et la technologie ; et M. Musa Kulaklıkaya de la République de Türkiye pour le poste de Secrétaire général adjoint aux affaires Administratives et Financières, se sont succédés à la tribune pour prêter serment.

D'autre part, la 50ème session du Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'OCI a été marquée par la signature, le 30 août dernier, d'un certain nombre d'accords et de statuts conclus dans le cadre de l'OCI. C'est ainsi que la République du Gabon a signé trois accords, à savoir l'Accord de Makkah Al-Mukarramah pour les Etats membres de l'OCI sur la coopération en matière d'application des lois anti-corruption, l'Accord sur la création du Comité islamique du Croissant international et les Statuts de l'Union islamique des télécommunications (UIT).

La République islamique de Mauritanie, le Burkina Faso, la République du Niger, la République du Tchad et la République de Gambie ont signé, pour leur part, les statuts du Fonds de l'OCI pour le soutien des jeunes du Sahel et du bassin du lac Tchad.

Le Secrétaire général s'entretient avec le MAE en marge du CMAE de Yaoundé"

Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), S.E. M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 28 août 2024 dans sa résidence de Yaoundé, le Ministre des relations extérieures de la République du Cameroun, M. Lejeune Mbella Mbella.

Le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue au Ministre des Relations extérieures

et l'a remercié pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservés à la délégation du Secrétariat général de l'OCI depuis son arrivée au Cameroun, saluant les efforts déployés par la République du Cameroun, Les deux parties ont discuté des préparatifs et arrangements en cours pour la tenue de la 50ème Session du CMAE.

A cet égard, le Ministre a exprimé ses remerciements au Secrétaire général ainsi qu'au Secrétariat général pour les efforts consentis au cours des réunions préparatoires de cette session, l'assurant de la poursuite de ces efforts afin que la session de Yaoundé débouche sur un consensus total entre les Etats membres sur toutes les questions.

Bilaterals



Le Secrétaire général, S.E. M. Houssein Brahim Taha, a reçu, le 29 août 2024, S.E. M. Karamoko Jean Marie Traoré, Ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso.



Le Secrétaire général, S.E. M. Houssein Brahim Taha, a reçu, S.E. M. Abderaman Koulamallah, Ministre des Affaires étrangères du Tchad.



Le Secrétaire général, S.E. M. Houssein Brahim Taha, a rencontré S.E. Ministre Riyadh Mansour, chef de la délégation palestinienne et représentant permanent de l'État de Palestine auprès des Nations Unies.



Le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Houssein Brahim Taha, a reçu, S.E. M. Bakary Yaou Sangaré, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens de l'étranger de la République du Niger.



Le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Houssein Brahim Taha, a reçu S.E. M. Elmedin Konakovic, Ministre des Affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine.



Le Secrétaire général, S.E. M. Houssein Brahim Taha, a rencontré S.E. Dr. Dunoma Umar Ahmed, secrétaire permanent du ministère des Affaires étrangères du Nigeria.



Au cours d'une conférence de presse, l'Organisation du Monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (IC-ESCO) et la Commission nationale libyenne pour l'éducation, la culture et les sciences ont annoncé le lancement des activités du Programme de célébration de la ville de Benghazi, capitale de la culture dans le monde islamique pour l'année 2024, et ce, en présence de M. Abdul Hamid Dbeibah, Premier ministre du Gouvernement d'unité nationale, Dr Salim M. AlMalik, Directeur général de l'ICESCO, Dr Musa Muhammad Al-Maqrif, Ministre de l'éducation et Président de la Commission nationale libyenne pour l'éducation, la culture et les sciences, ainsi que plusieurs ministres et hauts responsables.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette conférence de presse, tenue mardi 7 mai 2024 dans la capitale libyenne Tripoli, M. Dbeibah a affirmé que la célébration de Benghazi, capitale de la culture dans le monde islamique est une reconnaissance de son statut et de son important héritage en tant que phare de connaissance, étant le siège de la première université en Libye. Il a, en outre, salué le rôle de l'ICESCO dans le lancement d'initiatives visant à renforcer

l'identité et la culture du monde islamique, concluant son allocution en réaffirmant son soutien entier à toutes les activités liées à cette célébration.

Dr AlMalik a rappelé, au début de son discours, la richesse de l'histoire de Benghazi et les grandes figures qui ont influencé les domaines de la créativité, de la pensée et des sciences au fil du temps, mettant en avant les sites emblématiques de la ville qui reflètent son héritage civilisationnel unique, tels que le Théâtre Snabel, le Palais Al-Manar, le mausolée d'Omar Al-Mokhtar et le phare de Benghazi.

Le Directeur général de l'ICESCO a affirmé que l'Organisation ne ménagera aucun effort pour garantir le succès des programmes et des activités visant à célébrer Benghazi, et qu'elle continuera à honorer son engagement envers la Libye en fournissant tout le soutien nécessaire dans ses domaines de compétence, concluant son allocution par la lecture d'un poème intitulé «Benghazi, la ville vertueuse», qu'il a spécialement composé pour cette occasion.

Pour sa part, Dr Al-Maqrif a souligné que Benghazi est digne de s'inscrire au Programme des capitales de la culture dans le monde islamique de l'ICESCO, compte

tenu de son patrimoine historique et de ses contributions scientifiques, intellectuelles et culturelles uniques, précisant que le programme festif, qui s'étale sur une année entière, comprend l'organisation d'activités dans plusieurs villes libyennes portant sur la culture, le patrimoine, la science, l'éducation et les sports.

Quant à M. Ibrahim Hadiya Al-Majbari, Président du Comité supérieur de célébration de Benghazi, capitale de la culture dans le monde islamique, il a indiqué que la culture est le lien unificateur de tous les libyens, et que cette célébration représente une occasion de faire connaître son patrimoine au monde islamique. Au terme de la conférence, Dr AlMalik et M. Dbeibah ont échangé des écussons honorifiques.

Rappelons que Benghazi est la deuxième ville de Libye. Elle est située sur la côte méditerranéenne. Le plan de la ville est radial et le lac Benghazi occupe le centre de la ville. Le Grand Benghazi comprend les villes et villages du sud, tels que Qaminis, Suluq, Abyar et Tokra. Benghazi est la plus grande ville de l'est de la Libye, avec une population recensée de 500.120 habitants en 1995, qui est passée à 670.797 habitants lors du recensement de 2006.

CONFÉRENCE DES DONATEURS

26 octobre 2024



L'ARABIE SAOUDITE ACCUEILLERA UNE CONFÉRENCE DES DONATEURS POUR SOUTENIR LES PERSONNES DÉPLACÉES ET LES RÉFUGIÉS DANS LA RÉGION DU SAHEL ET DU LAC TCHAD



Dans le cadre des bons offices de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et de ses Etats membres, le Royaume d'Arabie Saoudite a initié des efforts pour contenir les crises humanitaires des personnes déplacées, des réfugiés et des personnes affectées respectivement dans la République du Nigeria, la République du Niger, la République du Tchad, la République du Cameroun, la République du Burkina Faso et la République du Mali. L'Arabie saoudite, représentée par le Centre d'aide et de secours humanitaire du roi Salman, a annoncé qu'elle accueillerait le 26 octobre 2024 une conférence des donateurs pour soutenir les personnes déplacées et les réfugiés dans la région du Sahel et du lac Tchad, en coopération avec l'Organisation

de la coopération islamique et en coordination avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR).

La conférence vise à mobiliser des ressources pour des initiatives humanitaires et de développement ciblant les populations touchées, y compris les personnes déplacées et les réfugiés, en mettant l'accent sur les plans de réponse humanitaire (PRH) coordonnés par les Nations unies. Les Nations Unies estiment que près de 33 millions de personnes dans la région ont besoin d'une assistance humanitaire et de protection, dont environ 11 millions de personnes déplacées et réfugiés dans la région du Sahel et du lac Tchad.

S.E. M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, a exprimé sa fierté de mettre en œuvre la résolution du Conseil des ministres des affaires étrangères des États membres de l'OCI, qui préconise la mobilisation de l'aide humanitaire pour soutenir les réfugiés et les personnes déplacées dans les régions du Sahel et du lac Tchad. De son côté, le Dr Abdullah bin Abdulaziz Al-Rabeeah, conseiller auprès du Cabinet royal saoudien et superviseur général du Centre de secours du Roi Salman (KSrelief), a déclaré que cette conférence constituait une étape cruciale dans la mobilisation des ressources et des partenariats nécessaires pour relever les défis et répondre aux besoins humanitaires urgents dans ces régions.

Qui peut dompter la machine ?

A l'entrée de certains aéroports internationaux, il n'est pas rare de voir une file de personnes alignées devant un appareil longitudinal, qui reçoivent la carte d'embarquement à partir d'un appareil placé à côté d'un certain nombre d'autres appareils similaires. Il suffit d'entrer son numéro de réservation et son numéro de passeport pour que la carte soit délivrée. Puis vous courez avec vos lourdes valises et vous vous placez dans une autre file d'attente face à une machine un peu plus grande, située à côté d'une barre de pesage de bagages mobile. Après avoir scanné et manipulé les boutons de routine en partant du principe que vous connaissez au préalable ce qu'il est interdit d'emporter dans l'avion... Vous placez votre valise en étant sûr qu'elle ne dépasse que de quelques grammes le poids indiqué sur le billet, ce dont vous ne vous souciez guère. Mais à votre grande surprise, la nouvelle machine ne sourit pas, et les amabilités que vous aviez l'habitude d'évoquer avec un humour artificiel avant de mentionner le poids du sac dans l'espoir que l'employé bien habillé ignorerait le poids supplémentaire, ne servent plus à rien. Il ne vous reste plus qu'à vous rendre dans une section spéciale pour régler les frais supplémentaires en versant le montant dans une autre machine qui ne connaît pas la négociation et n'a que faire de vos sourcils froncés ou de vos arguments peu convaincants, ni rire de vos plaisanteries. Il s'agit d'une réalité abstraite qui ne laisse pas un seul centimètre carré à celui qui voudrait décharger la colère provoquée par ce processus routinier qui se déroule toutes les deux minutes dans tous les aéroports du monde.

Il s'agit d'une réalité abstraite qui ne laisse pas le moindre espace pour décharger la colère suscitée par le processus routinier qui se déroule toutes les deux minutes dans les aéroports du monde entier.

Cela suggère que les humains, par le biais de l'IA, aspirent à construire un système hautement discipliné qui impose un environnement que l'on ne peut pénétrer ou contourner, et qui conduira en fin de compte à un ordre réputé respectueux de la loi et ne laissant aucune place à la transgression.

Cependant, cette vue d'ensemble de l'idée implique qu'une machine qui ne possède pas les mêmes émotions qu'un être humain reste imparfaite malgré la perfection que son créateur souhaite lui donner, et dans ce cas de figure, qui serait-il en mesure de dompter cette machine ?

L'ironie est que l'homme qui cherche un appareil sans émotions pour le servir sans faille ni ressentiment est celui-là même qui s'efforce d'injecter dans une machine de métal les émotions qui lui échappent.

Cette idée nous ramène à 2001, année de sortie du film I.A. Intelligence artificielle, du célèbre réalisateur Steven Spielberg, qui raconte l'histoire d'un « bébé robot » fabriqué parmi de nombreux modèles pour des mères célibataires ou stériles, à titre de compensation humanitaire pour leur permettre de réaliser en parallèle et le rêve de maternité et de lui de profit. Il est intéressant de noter que la femme qui joue le rôle de la mère du « bébé robot » meurt d'une maladie incurable et que le bébé se transforme en poupée négligée qui entame un voyage à la recherche d'un moyen de ramener sa mère virtuelle à la vie, poussé par les émotions que la société productrice semble lui avoir programmées, dans le contexte d'incarnation créative d'un film de science-fiction sur une machine possédant d'ores et déjà les émotions d'un être humain.

Or la cinémathèque hollywoodienne regorge de films de ce type, le dernier en date étant Fench de Tom Hanks, qui raconte l'histoire d'un homme vivant dans une époque dite de fin du monde, qui se sent seul et crée un robot compagnon qui semble devenir quelque peu humain à la fin du film. Il est aussi le film I Robot, qui raconte l'histoire d'un robot qui lance une rébellion contre les humains avec l'idée de rejeter la dépendance, et Bicentennial Man, un homme-machine qui tombe amoureux d'une femme.

Il est intéressant de noter que le film I.A. Intelligence Artificielle, écrit par Ian Watson, était à l'origine basé sur un roman de 1969 intitulé Supertoys Last Summer Long, de Brian Aldiss. Si nous creusons l'histoire de cette étrange imagination humaine, nous découvrons qu'en 1880, le romancier italien Carlo Collodi a écrit « L'enfant de bois au long nez », qui raconte comment des sentiments à la fois paternels et maternels se sont développés entre le père charpentier et l'objet inanimé et vivant (Pinocchio).

Les films et les romans précités démontrent que non seulement l'homme entend contrôler la qualité et parvenir à un monde qui fonctionne selon le tic-tac de l'horloge, mais aussi qu'il revient encore et toujours à la recherche du chaos par le biais de ces mêmes inventions qu'il a réalisées. Bien qu'il ait délaissé le rôle de l'être humain dans l'exécution des services au profit de la discipline de la machine, nous le voyons revenir à la touche humaine et tenter à nouveau de l'implanter dans des dispositifs de haute technologie.

L'habitude humaine de cumuler les inventions et les contre-inventions par l'ajout d'une autre invention qui ne diffère probablement pas, même de façon cynique, de l'oméprazole, ce médicament que les médecins recommandent de prendre tous les matins avant le repas pour protéger l'estomac des effets des médicaments quotidiens, comme si l'homme cherche un remède à un traitement qu'il considère tout juste comme sûr et utilisable... !



Aiman Abboushi

Rédacteur en chef de la
Revue de l'OCI

Le paradoxe est que l'homme, dans sa quête d'une machine sans émotions pour le servir sans exiger flatterie ou provoquer mécontentement, cherche en même temps à injecter ces mêmes émotions dans cette même machine



L'OCI rejette la qualification israélienne de l'UNRWA d'entité terroriste

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a tenu sa troisième réunion d'urgence au niveau des Ministres des affaires étrangères pour aborder et réagir à l'agression israélienne contre la bande de Gaza du 7 octobre 2023 au 7 août 2024. S.E. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, a prononcé un discours à la séance d'ouverture de la Réunion extraordinaire à composition non limitée du Comité exécutif au niveau des Ministres des affaires étrangères des États membres «pour examiner les crimes continus de l'occupation israélienne contre le peuple palestinien et son agression contre la souveraineté de la République islamique d'Iran». La réunion s'est tenue au Secrétariat général de l'OCI le 7 août, en présence de S.E. Dr Mamadou Tangara, Ministre des affaires étrangères de la République de Gambie et Président de la 15ème session de la Conférence islamique au Sommet, des Ministres des affaires étrangères et des Chefs de délégation des membres du Comité exécutif et des États membres de l'OCI.

Dans son allocution, le Secrétaire général a exprimé sa ferme condamnation des crimes de guerre et du génocide commis quotidiennement par l'occupation israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de

Gaza et en Cisjordanie, y compris la ville occupée d'Al-Qods (Jérusalem-Est), le dernier en date étant l'assassinat odieux de M. Ismail Haniyeh, Chef du Bureau politique du Hamas et ancien Premier ministre palestinien, alors qu'il se trouvait en Iran.

Le Secrétaire général a souligné que la persistance de l'occupation israélienne dans ces crimes constitue une violation continue par Israël, la puissance occupante, de tous les interdits, normes, lois et résolutions internationaux, ainsi qu'une atteinte à la souveraineté et à la sécurité nationale de l'Iran, en violation flagrante des principes du droit international et des dispositions de la Charte des Nations unies.

Hissein Brahim Taha a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à assumer ses responsabilités et à prendre les mesures nécessaires pour contraindre Israël, la puissance occupante, à respecter les règles du droit international et à mettre fin à ses menaces et à ses agressions, qui compromettent la paix et la sécurité régionales et internationales, à imposer une cessation immédiate et complète de l'agression israélienne en cours contre la bande de Gaza

Le Secrétaire général a exprimé sa condamnation de toutes les mesures israéliennes illégales, y compris l'adoption de résolutions

rejetant la création d'un État palestinien et classant l'UNRWA comme organisation terroriste, et a appelé à un soutien politique et financier accru au budget de l'UNRWA, afin de lui permettre d'exercer son rôle crucial dans la fourniture de services de base aux réfugiés palestiniens et de contribuer à l'atténuation des souffrances humaines du peuple palestinien dans la bande de Gaza.

Le Secrétaire général a également appelé la communauté internationale à s'engager dans le parrainage d'un processus politique visant à mettre fin à l'occupation israélienne et à instaurer la paix sur la base de la solution de deux États, conformément aux résolutions de la légitimité internationale, ainsi qu'à étendre la reconnaissance de l'État de Palestine et à soutenir son adhésion aux Nations unies. Dans ce contexte, le Secrétaire général a salué les efforts considérables déployés par le Comité ministériel présidé par Son Altesse le Prince Faisal bin Farhan, Ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, issu du Sommet extraordinaire conjoint arabo-islamique qui s'est tenu à Riyad, lors duquel le Comité ministériel s'est rendu dans un certain nombre de pays clés pour y mener des consultations intensives en vue de résoudre la question palestinienne.

Le Secrétaire général reçoit les ministres des Affaires étrangères de Mogadiscio et de Téhéran



En marge de la Réunion extraordinaire à composition non limitée du Comité exécutif au niveau des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'OCI, S.E. M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a reçu les ministres des Affaires étrangères de la République fédérale de Somalie et de la République islamique d'Iran. C'est ainsi qu'il a reçu dans son bureau, le 7 août, S.E. Ahmed Moalim Faki, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de la Somalie, au cours de laquelle le ministre a souligné

l'importance que la Somalie attache à la coopération avec l'OCI en vue de renforcer son rôle et de promouvoir l'action islamique commune.

La réunion a passé en revue l'évolution de la situation politique, économique, humanitaire et sécuritaire en Somalie. Pour sa part, le Secrétaire général a salué les efforts déployés par le gouvernement somalien pour réaliser le développement et la stabilité et lutter contre le terrorisme, tout en réitérant le soutien de l'OCI au gouvernement somalien.

Le Secrétaire général a également rencontré

S.E. Ali Bagheri Kani, ministre des Affaires étrangères par intérim de la République islamique d'Iran, au siège du Secrétariat général.

Au cours de la réunion, les deux parties ont passé en revue l'évolution de la situation régionale ainsi qu'un certain nombre de questions d'intérêt commun. Le ministre iranien des affaires étrangères a affirmé le soutien de l'Iran à l'OCI et à sa principale cause, la cause palestinienne. Pour sa part, le Secrétaire général a mis l'accent sur la priorité que revêt la cause palestinienne dans l'ordre du jour de l'OCI.

L'OCI condamne le rejet par la Knesset de la création d'un État palestinien et la fragilisation de l'UNRWA

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a exprimé sa ferme condamnation de l'approbation par la Knesset israélienne d'un projet de loi qui rejette la création d'un État palestinien, considérant cette décision comme une continuation des politiques d'occupation coloniale et des violations continues des droits du peuple palestinien, au mépris flagrant des principes du droit international et des résolutions pertinentes de l'ONU.

L'OCI a également condamné l'incursion du ministre extrémiste du gouvernement d'occupation israélien, Itamar Ben-Gvir, dans l'esplanade de la Mosquée bénie d'Al-Aqsa, sous la protection des forces d'occupation israéliennes, réitérant sa

condamnation de toutes les politiques d'occupation israéliennes visant à modifier la réalité géographique et démographique dans la ville occupée de Jérusalem-Est et les tentatives de compromettre le statut historique et juridique actuel de la Mosquée bénie d'Al-Aqsa. Elle a souligné à cet égard la responsabilité commune de défendre cette ville et d'œuvrer pour son retour à la souveraineté palestinienne, du fait qu'elle fait partie intégrante du territoire palestinien occupé en 1967 et qu'elle est la capitale de l'État de Palestine.

L'OCI a également affirmé son soutien à tous les efforts déployés par l'État de Palestine pour mobiliser la communauté internationale, notamment en activant les mé-

canismes de la justice internationale pour qu'Israël, la puissance occupante, réponde de ses crimes de guerre et de son génocide, et pour réparer l'injustice historique qui continue d'être infligée au peuple palestinien.

En outre, l'OCI a fermement condamné les mesures prises par les autorités d'occupation israéliennes en vue de saper le statut et le rôle de l'UNRWA, en intensifiant les attaques directes contre ses installations, en ciblant son personnel et en entravant ses activités dans le territoire palestinien occupé, considérant ces actes comme le prolongement des violations gravissimes par Israël de la Charte et des résolutions des Nations unies et de la Convention sur les privilèges et immunités de l'UNRWA.



L'OCI et l'ONU organisent un symposium sur "Al-Qods et la guerre de Gaza"

Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), S.E. M. Hissein Brahim Taha, a salué les efforts que déploient les Nations unies et ses différents organes, en particulier le Comité des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, son Président, l'ambassadeur Cheikh Niang, et tous les membres du Bureau, estimant que leur action infatigable au service de la juste cause palestinienne est essentielle.

Le Secrétaire général de l'OCI s'est adressé au symposium international organisé le 1er juillet sur la question d'Al-Qods, intitulé «Al-Qods et la guerre de Gaza : L'identité et l'existence palestiniennes menacées d'oblitération».

Ce symposium, organisé par le Comité des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et le Secrétariat général de l'OCI, a fourni l'occasion de remercier chaleureusement les participants pour leur engagement et les implications politiques importantes qui en découlent.

Le Secrétaire général a souligné la centralité de la question d'Al-Qods pour l'OCI et les Nations unies. Il a également réitéré l'engagement commun de prendre des mesures efficaces et concrètes pour permettre au peuple palestinien de recouvrer ses droits légitimes.

Il a réitéré que la situation à Al-Qods est grave, d'autant que les attaques d'Israël contre les lieux saints islamiques et chrétiens

de la ville, ses habitants et son identité arabe ne cessent de se répéter, soulignant que la politique de colonisation, la confiscation des terres, la démolition de maisons et la construction du mur de l'apartheid sont autant de violations graves.

Le Secrétaire général a réaffirmé que la Ville sainte d'Al-Qods, capitale de l'État de Palestine, fait partie intégrante du territoire palestinien occupé en 1967. Il a ajouté que toutes les politiques et procédures israéliennes sont illégales et illégitimes et constituent une agression contre les droits politiques, historiques et juridiques du peuple palestinien.

Hissein Taha a également et énergiquement condamné l'agression militaire d'Israël contre la bande de Gaza, qui a entraîné la mort de milliers de Palestiniens et la destruction de nombreuses infrastructures civiles. Il a ajouté que l'incapacité du Conseil de sécurité de l'ONU à contraindre Israël à respecter les résolutions est préoccupante, et a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités pour mettre fin à ce cycle de violence.

Et pour conclure, le Secrétaire général a salué le rôle primordial que joue l'UNRWA dans la prestation de services humanitaires aux réfugiés palestiniens, et a rejeté toute tentative de saper ses efforts et son rôle vital. A rappeler que le symposium a mis en lumière les politiques de l'occupation israélienne en matière de déplacement forcé et de confiscation des biens du peuple palestinien dans

la ville d'Al-Qods à travers l'intensification de la politique de judaïsation, placée désormais dans le contexte plus vaste de mesures illégales en vigueur ailleurs dans le territoire palestinien occupé, notamment à la lumière de la guerre israélienne en cours dans la bande de Gaza, du déplacement forcé massif de la population civile palestinienne et d'autres violations flagrantes du droit international, y compris du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Le symposium a mis en évidence le soutien unanime apporté aux efforts internationaux en vue de mettre fin à l'agression israélienne sur la bande de Gaza et de relancer un processus politique irréversible pour mettre fin à l'occupation israélienne et parvenir à une paix juste, globale et durable fondée sur le droit international et les résolutions pertinentes des Nations unies, ainsi qu'à l'indépendance de l'État de Palestine sur les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Le programme de l'événement comprenait des interventions de différents participants, dont les représentants de l'Arabie saoudite, de l'État de Palestine, des Nations unies et le président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Une table ronde a également été organisée sur le thème : «Al-Qods dans l'ombre de la guerre de Gaza - Les défis pour la paix et la sécurité dans le monde», avec la participation de quatre experts de la ville d'Al-Qods.



L'OCI se félicite de la large reconnaissance internationale de la Palestine

Ces derniers mois ont été marqués par une large reconnaissance internationale de l'État de Palestine par plusieurs pays, témoignant ainsi du soutien de la communauté internationale aux droits légitimes du peuple palestinien à la création d'un État indépendant ayant pour capitale Al-Qods Al-Charif. A cet égard, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) s'est félicitée de la reconnaissance internationale significative de l'État de Palestine par les pays suivants : l'Espagne, la Norvège, l'Irlande, l'Arménie, Trinité-et-Tobago, les Bahamas et la Slovénie.

L'OCI considère que cette étape décisive s'accorde avec le droit international et les résolutions pertinentes des Nations unies et qu'elle peut permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes, y compris son droit au retour, à l'autodétermination et à la création d'un État palestinien indépendant avec les frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods (Jérusalem-Est) pour capitale. Elle apprécie à leur juste valeur les positions qui soutiennent les efforts internationaux visant à mettre fin à l'occupation coloniale israélienne.

D'autre part, l'OCI a renouvelé son appel à tous les pays qui n'ont pas encore reconnu l'État de Palestine à le faire sans plus tarder, et de contribuer ainsi à soutenir les efforts internationaux visant à mettre fin à l'occupation israélienne et à instaurer la paix et la stabilité dans la région, sur la base de la solution à deux États et des résolutions pertinentes de la légitimité internationale.

L'OCI s'est félicitée, en outre, de l'adoption par l'Assemblée générale, à une écrasante

majorité, d'une résolution historique confirmant que l'État de Palestine peut prétendre au statut de membre à part entière des Nations unies, avec tous les privilèges et droits supplémentaires qui lui sont associés, et recommandant au Conseil de sécurité de réexaminer positivement cette question, considérant que cette résolution reflète le consensus international en faveur des droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination, à la liberté, à la justice et à l'indépendance, et la nécessité de mettre fin à l'occupation coloniale israélienne des territoires palestiniens depuis 1967.

L'OCI a affirmé son soutien absolu au droit légitime de l'État de Palestine à faire valoir son statut politique et juridique au sein des Nations unies, à l'instar des autres pays du monde, ce droit lui étant acquis depuis des décennies car il repose sur les droits politiques, juridiques, historiques et naturels du peuple palestinien sur sa terre, tels qu'ils sont attestés par les résolutions pertinentes des Nations unies ainsi que par la reconnaissance officielle de 144 pays de l'État de Palestine, et son adhésion pleine et entière à des dizaines d'organisations et de conventions internationales.

S.E. M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, a apprécié à sa juste valeur la position des pays qui ont soutenu le projet de résolution à l'Assemblée générale des Nations unies et a exhorté le Conseil de sécurité des Nations unies à réexaminer positivement la demande de l'État de Palestine de devenir membre à part entière des Nations

unies, invitant tous les pays qui n'ont pas encore reconnu l'État de Palestine à le faire. Ceci permettra de soutenir les efforts visant à mettre fin à l'occupation coloniale israélienne, à arrêter le crime génocidaire contre le peuple palestinien et à lui permettre d'exercer tous ses droits légitimes, y compris son droit au retour, à l'autodétermination et à l'établissement d'un État indépendant sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods Al-Charif comme capitale, afin de parvenir à une paix juste, globale et durable dans la région, fondée sur les résolutions pertinentes des Nations unies et de l'initiative de paix arabe.

Sur un autre plan, l'Organisation s'est félicitée des mesures supplémentaires prises par la Cour internationale de justice ordonnant à Israël, la puissance occupante, de cesser immédiatement son agression militaire contre la ville de Rafah et toute autre action susceptible d'entraîner la destruction partielle ou totale de la ville, ainsi que d'ouvrir le point de passage de Rafah à l'aide humanitaire et de prendre des mesures concrètes pour assurer l'accès sans entrave de tout comité chargé d'enquêter sur l'accusation de génocide à l'encontre du peuple palestinien dans la bande de Gaza.

L'OCI a appelé la communauté internationale à veiller à ce qu'Israël, la puissance occupante, se conforme à l'ordonnance de la Cour et assume ses responsabilités en vue de rendre justice au peuple palestinien, de lui assurer une protection internationale et de mettre fin aux actes de génocide auxquels il est confronté dans la bande de Gaza.



Le Comité ministériel poursuit son périple en vue de mettre fin à l'agression israélienne contre les Palestiniens

Le Comité ministériel mandaté par le Sommet extraordinaire conjoint arabo-islamique sur l'évolution de la situation dans la bande de Gaza, a tenu le 29 mai 2024 des entretiens officiels avec S.E. le Ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Espagne, M. José Manuel Alvarez, dans la capitale espagnole Madrid. Le Comité était sous la présidence de S.A.R. le Prince Faisal bin Farhan bin Abdullah, Ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, en présence de S.E. Sheikh Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al Thani, Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Qatar, de S.E. le Dr Mohammed Mustafa, premier ministre et ministre des affaires étrangères de Palestine, de S.E. M. Ayman Safadi, Vice-premier ministre et Ministre des Affaires étrangères du Royaume hachémite de Jordanie, de S.E. M. Hakan Vardan, Ministre des Affaires étrangères de la République de Türkiye, et de S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI).

La réunion a porté sur les efforts déployés pour mettre fin à l'agression israélienne dans la bande de Gaza, la ville de Rafah et ses environs, ainsi que sur la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et de l'acheminement d'une aide humanitaire adéquate et durable dans l'ensemble de la bande de Gaza.

Les membres du Comité ministériel ont salué la reconnaissance de l'Etat palestinien par l'Espagne, qui soutient le droit inaliénable

du peuple palestinien à vivre dans la dignité et la liberté dans un Etat indépendant et souverain sur les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. La réunion a également passé en revue les efforts déployés par le Comité ministériel pour soutenir la question de la reconnaissance de l'Etat de Palestine et prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la solution à deux Etats à la lumière de l'initiative de paix arabe et des initiatives internationales y afférentes.

Le Comité a souligné l'urgence pour la communauté internationale de prendre les mesures nécessaires à la reconnaissance de l'Etat palestinien, à la reprise du processus de paix afin de parvenir à une paix juste et globale, de préserver les droits du peuple palestinien et d'assurer la sécurité dans la région. Le Comité a souligné la nécessité de mettre fin à toutes les mesures unilatérales illégales et illégitimes prises par Israël en Cisjordanie, d'appliquer le droit international et le droit humanitaire international et de tenir l'occupant israélien pour responsable des crimes qu'il commet contre les civils non armés.

Par ailleurs, S.E. M. Pedro Sanchez, Premier ministre du Royaume d'Espagne, a reçu le 29 mai la délégation du Comité ministériel. Le Comité a apprécié au début de la rencontre la reconnaissance par l'Espagne de l'Etat de Palestine et son engagement à continuer à fournir les moyens nécessaires à

l'activation de ladite reconnaissance et, partant, d'assurer la concrétisation des droits du peuple palestinien et de servir la paix et la sécurité dans la région et dans le monde face à l'extrémisme, à la violence endémique et aux violations constantes du droit international. La réunion a passé en revue les efforts entrepris par le Comité pour appuyer la question de reconnaissance de l'Etat de Palestine, ainsi que la nécessité de prendre les mesures requises pour la mise en œuvre de la solution à deux Etats en établissant un Etat palestinien sur les lignes du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, à la lumière de l'Initiative de paix arabe et des initiatives internationales pertinentes.

La réunion a également discuté des efforts déployés pour mettre fin à l'agression israélienne sur la bande de Gaza et la ville de Rafah et ses environs ainsi que de la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et de l'entrée d'une aide humanitaire suffisante et durable dans l'ensemble de la bande de Gaza.

Les participants à la réunion se sont penchés sur les mécanismes permettant de remédier à la catastrophe humanitaire qui frappe la bande de Gaza et de mettre un terme à toutes les mesures unilatérales illégales et illégitimes prises par Israël en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et ce afin de parvenir à une paix juste et globale, de préserver les droits du peuple palestinien et d'instaurer la sécurité dans la région.



L'OCI commémore le 55e anniversaire de l'incendie d'Al-Aqsa et le 76e de la Nakba

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a commémoré le 21 août 2024 le 55ème anniversaire douloureux de la tentative d'incendie de la mosquée Al-Aqsa, la première des deux Qibla et la troisième des Deux Saintes Mosquées. Cet anniversaire a été marqué par l'escalade des violations par Israël, la puissance occupante, qui effectue des incursions répétées dans ses cours ; incursions menées par des fonctionnaires du gouvernement d'occupation israélien et des groupes de colons extrémistes qui profanent ce sanctuaire, en ferment les portes, mènent des attaques barbares contre les fidèles et restreignent l'accès à ce lieu saint, en violation flagrante du caractère sacré des lieux saints, de la liberté de culte et du droit international.

En ce douloureux anniversaire, l'OCI a réaffirmé le lien éternel qui lie les Musulmans à la mosquée bénie d'Al-Aqsa. Elle a souligné la nécessité de préserver le statut juridique et historique des lieux saints islamiques et chrétiens dans la ville occupée de Jérusalem-Est, en particulier la mosquée Al-Aqsa (Al-Haram al-Qudsi al-Charif), sur l'ensemble de sa superficie de 144 dunums, en tant que lieu de culte exclusivement réservé aux Musulmans. L'OCI réaffirme incessamment que la ville d'Al-Qods Al-Charif (Jérusalem-Est), capitale

de l'État de Palestine, fait partie intégrante du territoire palestinien occupé en 1967 et rejette toute mesure ou décision visant à modifier son caractère géographique ou démographique, ainsi que toute tentative d'imposer une prétendue souveraineté israélienne sur cette ville et ses lieux saints, ces mesures étant illégales et illégitimes en vertu du droit international et des résolutions pertinentes des Nations unies.

En ce funeste anniversaire, l'OCI a appelé la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité des Nations unies, à assumer ses responsabilités pour mettre fin à l'agression continue dans la bande de Gaza, à l'occupation et à la colonisation israéliennes et faire en sorte que le peuple palestinien puisse recouvrer ses droits légitimes, y compris son droit au retour, et d'établir son État indépendant sur les frontières du 4 juin 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies.

A cette occasion, l'OCI a exprimé son admiration et sa considération au peuple palestinien qui reste fermement attaché à sa terre et défend ses lieux saints, affirmant sa solidarité et son soutien indéfectible à ses droits nationaux légitimes, et appelant au renforcement de la solidarité et du soutien

à la ville d'Al-Qods Al-Charif et à son peuple résolu.

Le 15 mai, l'OCI a commémoré le 76ème anniversaire de la Nakba de la Palestine, de sa terre, de son peuple et de son histoire, à la suite de la création d'Israël, puissance coloniale occupante, et des crimes de génocide, de nettoyage ethnique, de terrorisme systématique, de déplacement coercitif, de destruction délibérée de centaines de villages palestiniens et de confiscation des terres et des biens du peuple palestinien autochtone qui l'accompagnent. L'organisation a déclaré que les répercussions de la Nakba se poursuivent encore d'une manière sans précédent à travers les assassinats, les destructions, les déplacements forcés et les génocides commis par suite de l'agression israélienne permanente contre le peuple palestinien.

L'Organisation a affirmé, à cet égard, que la douloureuse commémoration de Nakba en Palestine n'a pas été oubliée par la Oumma musulmane, individuellement et collectivement, car elle constitue une «marque sombre» dans la conscience humaine. Et d'ajouter que cet événement représente un «revers pour les valeurs de liberté et de justice car elle a provoqué des tragédies humaines, des déplacements massifs et un déni des droits légitimes du peuple palestinien.



Un an après le 7 octobre

Israël réduit à néant des villes en Palestine occupée

Considérant qu'au cours de la période allant jusqu'au 15 septembre 2024, soit près d'un an après le 7 octobre 2023, Israël a détruit 360.000 unités d'habitation dans la bande de Gaza, équivalant à une grande ville internationale avec ses banlieues, et 572 maisons et 255 établissements commerciaux en Cisjordanie, ce qui équivaut également à une petite ville, en y arrachant autant d'arbres qu'il était possible d'en compter, dont 5867 oliviers, amandiers, agrumes, figuiers et autres arbres en Cisjordanie, représentant pour ainsi dire une surface arborée comparable à toute une forêt, et en confisquant des milliers de dunums, sans oublier les 42147 Palestiniens tués, Israël a donc bel et bien éliminé des communautés, des villes et des forêts entières dans tous le sens du terme. Sans compter la destruction des récoltes sur les terres agricoles ou l'interdiction aux villageois palestiniens d'effectuer leur récolte, auxquelles s'ajoute la destruction des installations, des outils, des fournitures agricoles, ainsi que l'empoisonnement ou la confiscation des puits, et d'autres actes commis tout autant par les forces d'occupation que par les colons.

Le rapport spécial de l'Observatoire des mé-

dias de l'OCI sur les crimes israéliens contre les Palestiniens présente une image panoramique de la sombre scène palestinienne, un an après le 7 octobre, en soulignant l'ensemble des crimes commis par l'armée israélienne et les colons contre les Palestiniens en Cisjordanie, à Jérusalem occupée et dans la bande de Gaza au cours de la période précitée.

On peut ainsi dénombrer 72 confiscations de terres en Cisjordanie au cours de cette période, tandis que le nombre total d'attaques contre les terres agricoles dans les villages et localités palestiniens de Cisjordanie s'élève à 747, auxquelles s'ajoutent le déracinement, l'abattage, l'incendie ou le bris d'arbres de toutes sortes.

Il n'en reste pas moins que ces faits et chiffres, qui décrivent sans ambages des crimes de génocide dans toute l'acception du terme, s'accompagnent de déclarations claires, crues et éhontées de la part de responsables israéliens. Dans un rapport du bureau du Président de l'État de Palestine, dont une copie a été obtenue par l'Observatoire des médias de l'Organisation de la coopération islamique sur les crimes d'Israël contre les Palestiniens, il est établi

que le ministre israélien des finances, Bezalel Smotrich, a déclaré que «il n'y a pas de travail inachevé, Rafah, Deir al-Balah et Nuseirat doivent être complètement détruits», ce qui confirme l'intention d'Israël de détruire des villes entières dans le cadre d'une politique systématique visant à commettre des crimes génocidaires. Boaz Bismuth, membre de la Knesset israélienne, a déclaré : «La création d'un État palestinien sur une terre tachée du sang sacré des Juifs est une récompense pour le terrorisme et une victoire pour les nazis d'aujourd'hui», ce qui confirme une fois de plus la politique d'exclusion, de substitution, de rejet de l'autre, voire de son éradication.

Parmi ces déclarations, citons celle du Vice-président de la Knesset, Nissim Fattori, qui a déclaré : «Nous sommes très humanistes. Brûler Gaza maintenant et rien de moins». Dans le prolongement de ces déclarations, il y aussi celle du ministre israélien des communications, Shlomo Karei, qui a estimé que «nous devons encourager l'émigration volontaire de Gaza, et ce jusqu'à les amener à dire qu'ils le souhaitent». Une fois de plus.



L'archéologie au Koweït : Origine et développement

Koweït - Hajjaj Salama - (dpa) : Depuis des décennies l'État du Koweït s'est intéressé à l'archéologie, et cette science liée à l'étude de l'histoire du pays, des monuments et des vestiges laissés par les ancêtres depuis des milliers d'années, a reçu une grande attention de la part des Koweïtiens qui tenaient à apporter leurs propres contributions dans ce domaine. C'est ainsi qu'un groupe d'archéologues et de scientifiques ont œuvré à la réalisation de nombreuses études spécialisées, publiées par des revues scientifiques internationales concernées par le domaine de la recherche archéologique.

Ces chercheurs ont enrichi les bibliothèques du Koweït, du Golfe et des pays arabes par des publications présentant les résultats de leurs études sur l'histoire du Koweït et de la région du Golfe, outre de nombreuses publications documentant l'histoire des fouilles archéologiques sur le territoire koweïtien et traduisant les écrits des archéologues étrangers qui ont travaillé dans le domaine des fouilles archéologiques sur ce territoire.

Le Conseil national pour la culture, les arts et la littérature ainsi que son Département des antiquités et des musées, ainsi que le Musée national du Koweït, ont joué un rôle majeur dans le développement de la biblio-

thèque koweïtienne et arabe, qui regorge aujourd'hui d'ouvrages sur l'archéologie et l'histoire ancienne du Koweït.

Selon le Département des antiquités et des musées du Conseil national pour la culture, les arts et la littérature, les fouilles archéologiques dans l'État du Koweït ont commencé en 1958, soit depuis 66 ans, et ledit Département y a contribué tant individuellement qu'en coopération avec des institutions spécialisées, arabes et étrangères, et depuis lors, les fouilles archéologiques se poursuivent sans interruption.

Les toutes premières expéditions archéologiques opérant au Koweït ont commencé avec l'intérêt manifesté par des archéologues danois qui ont visité le pays pour la première fois en 1957, et dont l'équipe, dirigée par Geoffrey Beebe et Peter Vilhelm Glob, a entamé des activités archéologiques en 1958, marquant ainsi le début des études archéologiques au Koweït.

L'archéologie au Moyen-Orient s'est concentrée, depuis ses débuts au XIXe siècle, sur les grands centres de civilisation que sont l'Égypte, la Mésopotamie et l'Iran. De fait, la région du Golfe n'a reçu qu'un intérêt secondaire de la part des archéologues européens, qui ne s'y sont intéressés qu'à partir de la

deuxième moitié du XXe siècle.

L'expédition archéologique danoise a été suivie par d'autres expéditions saisonnières en provenance d'Égypte, des États-Unis, d'Italie, ainsi que d'autres pays.

L'ouvrage « La mission archéologique koweïto-slovaque sur l'île de Failaka de 2004 à 2008 », publié par le Conseil national pour la culture, les arts et la littérature, décrit les circonstances et l'histoire des fouilles archéologiques à Failaka, ainsi que la manière dont les études archéologiques, paléoenvironnementales et ethnohistoriques ont été utilisées pour illustrer la vie à l'âge du bronze sur l'île.

Les sites archéologiques mis au jour dans les différentes régions du pays sont estimés à plusieurs dizaines. Selon le Conseil national pour la culture, les arts et la littérature, le Koweït est riche de nombreux sites archéologiques et de sites de fouilles qui continuent à mettre au jour d'autres sites archéologiques et à en apprendre davantage sur l'histoire du Koweït. Le Conseil national pour la culture, les arts et la littérature et le Département des antiquités et des musées dudit Conseil déploient des efforts continus pour préserver et protéger ces zones et restaurer leurs caractéristiques et découvertes archéologiques.

Bilaterals



Le Secrétaire général reçoit le Secrétaire général a reçu le 30 juin 2024, S.E. M. Jassim Mohammed Al Badawi, Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG).



Le Secrétaire général de l'OCI a rencontré le 31 juillet 2024, en République Algérienne démocratique et populaire, S.E. M. Ahmed Attaf, MAE et de la Communauté nationale algérienne à l'Etranger.



Le Secrétaire général de l'OCI, a reçu, le 13 août 2024 au Secrétariat général de l'OCI S.E. M. l'Ambassadeur Turko Daudov, Observateur Permanent de la Fédération de Russie auprès de l'OCI.



Le Secrétaire général de l'OCI, a donné audience dans son bureau, le 9 juin 2024, à S.E. M. Faris Asad, Représentant officiel des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'OCI, venu faire ses adieux.



Le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a accueilli à son bureau S.E. M. Kairat Abdrakhmanov, Haut-Commissaire pour les minorités nationales de l'Organisation (OSCE).



Le Secrétaire général de l'OCI, a reçu S.E. l'Ambassadeur Zhang Xu, Ambassadeur de la République populaire de Chine à Riyad, qui lui a remis ses lettres de créance en tant que Représentant de son pays auprès de l'OCI.

Bilaterals



Le Représentant permanent du Kazakhstan S.E. Madiyar présente ses lettres de créance au Secrétaire général le 14 mai 2024 au siège de l'OIC.



Le Secrétaire g a reçu le 11 août 2024 au siège du Secrétariat général, l'Ambassadeur Daffaallah Elhag Ali, qui a présenté ses lettres de créance en sa qualité de Représentant permanent de la République du Soudan.



Le Secrétaire général de l'OIC, a reçu le 14 juillet 2024, dans son cabinet au siège du Secrétariat général, M. Mohammed Salah Sobhi, Représentant permanent du Royaume hachémite de Jordanie auprès de l'OIC.



Le Secrétaire général de l'OIC, S.E.M. Hissein Brahim Taha, a reçu l'Ambassadeur Mohammed Al-Hafi, Représentant permanent de l'Etat de Libye auprès de l'OIC.



Le Secrétaire général de l'OIC a reçu le 25 juillet 2024 au siège du Secrétariat général, S.E. M. l'Ambassadeur Fawad Sher, Représentant permanent de la République islamique du Pakistan auprès de l'OIC.



Le Secrétaire général de l'OIC a reçu le 18 juillet 2024 à son cabinet au siège du Secrétariat général, S.E. l'Ambassadeur Omar Jibril Salah, Représentant permanent de la République de Gambie auprès de l'OIC.

Hissein Taha prend part à la cérémonie d'investiture du Président tchadien



Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha, a pris part le 23 mai 2024, à N'Djamena, capitale de la République du Tchad, à la cérémonie d'investiture de S.E. M. Mohamed Idriss Déby Itno, qui a prêté serment après avoir remporté les élections présidentielles, qui se sont tenues le 6 mai 2024, mettant ainsi fin à la période transitoire.

La présence du Secrétaire général à la cérémonie a été pour lui l'occasion de renouveler ses félicitations et ses vœux de succès au premier Président élu de la Ve République,

ainsi qu'au peuple tchadien de progrès et de prospérité.

Le Secrétaire général a adressé ses chaleureuses félicitations au Président Déby à l'occasion de son élection à la présidence de la République du Tchad et lui a souhaité plein succès. Il s'est dit convaincu que, sous sa direction, la République du Tchad continuera à renforcer ses institutions démocratiques, à concrétiser la réconciliation nationale, à consolider la paix et la stabilité et à progresser.

vers un avenir prospère pour tous les Tchadiens. D'autre part, le Secrétaire général a

reçu dans son bureau au Secrétariat général à Djeddah, le Cheikh Dr Mohamed Khater Issa, Président du Conseil supérieur des affaires islamiques et Chef de la mission du Hadj et de la Omra en République du Tchad, ainsi que la délégation qui l'accompagnait.

Au cours de cet entretien, Son Eminence a salué la coopération existant entre l'Organisation et la République du Tchad et ses institutions dans divers domaines, ainsi que les efforts du Royaume d'Arabie saoudite et son soutien à la République du Tchad à tous les niveaux.

Le Secrétaire général commémore la "Journée de l'Afrique"

À l'occasion de la "Journée de l'Afrique", célébrée le 25 mai de chaque année, le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), S.E. M. Hissein Brahim Taha, a adressé ses chaleureuses félicitations aux pays africains et à l'Union africaine (UA). A cette occasion, le Secrétaire général a salué les progrès significatifs réalisés par le continent africain dans les domaines de la promotion de la paix et de la sécurité, de la santé, de l'éducation et de la croissance économique, reflétant ainsi son énorme potentiel et sa capacité de transformation et de dévelop-

ment au service des populations africaines. Le Secrétaire général de l'OCI a, dans ce contexte, exprimé sa solidarité avec les gouvernements et les peuples de la République du Burkina Faso, de la République du Mali, de la République du Niger, de la République fédérale du Nigeria et de la République du Tchad, suite aux graves inondations qui ont frappé ces pays depuis le 16 août et qui ont causé d'importantes pertes matérielles et humaines. Tout en appelant à la recherche des personnes disparues, il a présenté ses plus sincères condoléances aux familles des vic-

times et a exprimé sa sympathie aux populations touchées par ces inondations.

Il a salué les mesures d'urgence prises par les autorités gouvernementales concernées pour faire face aux retombées de ces inondations de grande ampleur et a appelé les Etats membres et les institutions concernées de l'OCI ainsi que les autres partenaires internationaux à fournir toute l'assistance d'urgence possible pour soutenir les efforts desdits pays en vue d'aider les populations affectées et d'atténuer le plus possible les dégâts causés par ces inondations.

Le Cameroun signe le Statut du Centre de Travail



Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), H.E. M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 11 juillet 2024 dans son cabinet au Secrétariat général de l'OCI à Djeddah, S.E. M. Grégoire Owona, Ministre du travail et de la sécurité sociale du Cameroun. M. Owona effectuait une visite de travail à l'OCI, qui s'est conclue par la signature du Statut du Centre du travail de l'OCI, une institution spé-

cialisée nouvellement créée et basée à Bakou, en Azerbaïdjan.

Au cours de l'entretien qui a suivi la signature, les deux parties ont souligné la nécessité de renforcer la coopération intra-OCI dans le domaine du travail au mieux des intérêts de tous les États membres. Il convient de noter que le Cameroun est le 18ème Etat membre à signer le Statut du Centre du Travail de l'OCI, qui est entré en vi-

gueur l'an dernier avec le soutien généreux du pays hôte, la République d'Azerbaïdjan.

Le Secrétaire général a saisi cette occasion pour appeler les autres États membres à signer et à ratifier le document afin de participer pleinement aux activités du Centre et de contribuer à la réalisation des objectifs pour lesquels il a été fondé.

Le Secrétaire général reçoit l'ambassadeur du Sénégal à Riyad

Le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Hissein Brahim Taha, a reçu le 15 août 2024, au siège du Secrétariat général de l'OCI à Djeddah, S.E. M. Mamadou Mamoudou Sall, Ambassadeur de la République du Sénégal auprès du Royaume d'Arabie saoudite et Représentant permanent auprès de l'OCI, à l'occasion de la fin de son mandat. Au cours de leur entretien, les deux parties se sont félicitées des bonnes relations de coopération entre l'OCI et le Sénégal. Le Secrétaire général de l'OCI a souhaité à M. Mamadou Mamoudou Sall plein succès dans ses fonctions futures.

Mémorandum d'entente entre l'OCI et la BADEA

Une délégation du Secrétariat général de l'Organisation de coopération islamique (OCI) a rendu visite le 9 mai 2024 au siège de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) à Riyad, dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'OCI et les organisations et institutions internationales et régionales. Cette visite avait pour but de mettre en œuvre des projets de développement conjoints et de fournir une protection sociale aux groupes vulnérables dans les pays les moins avancés du monde islamique, en particulier dans les pays africains. La délégation a rencontré S.E. Dr Sidi Ould Tah, Directeur général de la BADEA, accompagné de S.E. M. Diab Karrar, Directeur du

Département des opérations de la BADEA. Au cours de cette rencontre, la Cheffe de la délégation du Secrétariat général, Dr Amina Al-Hajri, Directrice générale des Affaires culturelles, sociales et familiales, a remercié S.E. Dr Sidi Ould Tah, Directeur général de la Banque, pour l'accueil qu'il a réservé à la délégation ainsi que pour la disponibilité de la Banque à discuter des projets de développement que l'OCI compte mettre en œuvre et de la contribution éventuelle de la Banque à leur réalisation. Son Excellence Dr Sidi Ould Tah, Directeur général de la Banque, a souhaité la bienvenue à Dr Amina Al-Hajri et à la délégation du Secrétariat général.

L'OCI favorise le dialogue, la tolérance et la coexistence pacifique



Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a pris part, les 21 et 22 mai 2024, à la séance de discussion générale sur la protection du pluralisme dans les sociétés euro-méditerranéennes, organisée par la Fondation Anna Lindh en coopération avec l'Union européenne. S.E. M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, était représenté par S.E. M. Youssef Al-Dubaie, Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les affaires politiques, qui a prononcé un discours lors de la séance d'ouverture, à laquelle ont participé S.A.R. la Princesse Rym al-Ali, Présidente de la Fondation Anna Lindh, S.E. M. Sven Koopmans, Envoyé de l'UE pour le Moyen-Orient, ainsi que plusieurs organismes de la société civile des pays du Partenariat euro-méditerranéen, qui comprend 43 Etats.

Dans son discours, le Secrétaire général adjoint a mis en exergue les initiatives et les efforts de l'OCI et sa position ferme en faveur du soutien et de la promotion du dialogue, de la tolérance, de la modération et de la coexistence pacifique, soulignant en particulier le partenariat entre l'OCI et le Centre international du Roi Abdullah bin

Abdulaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel (KAICIID). Pour sa part, SAR la Princesse Rym a passé en revue les activités entreprises par la Fondation Anna Lindh dans le cadre du renforcement du partenariat euro-méditerranéen, notamment sur le plan de la consolidation du pluralisme religieux et de l'acceptation de l'autre.

Pour sa part, l'envoyé de l'UE pour le Moyen-Orient a salué la tenue de cette importante session, qui a permis aux institutions officielles d'écouter les points de vue des organismes de la société civile sur le thème de la protection du pluralisme religieux. A noter que cette session s'inscrit dans le cadre de la promotion de la coexistence pacifique et de l'affectation de la diversité religieuse, ethnique et culturelle de la région au profit de ses habitants.

Par ailleurs, l'OCI a célébré le 18 juin comme Journée internationale de lutte contre le discours de haine. Dans un communiqué publié par l'OCI, le Secrétariat général de l'OCI a déclaré que l'Organisation, inspirée par les enseignements de l'Islam et les principes de paix, de tolérance et de modération, est devenue un partenaire clé de la communauté

internationale dans la promotion de la paix et la lutte contre le discours de haine. L'OCI a saisi l'occasion de célébrer cette journée pour réaffirmer son engagement à poursuivre son partenariat avec d'autres organisations internationales, régionales et sous-régionales et à contribuer aux initiatives mondiales et régionales visant à développer une culture de la paix, de la tolérance et du respect entre les différentes religions, cultures et civilisations. L'OCI a affirmé qu'elle compte poursuivre ses efforts, en coordination avec les autres États, pour lutter contre l'incitation à la haine et élaborer une législation appropriée qui permettrait d'enrayer la propagation de ce phénomène et ses répercussions dangereuses sur la paix et la sécurité mondiales, conformément aux résolutions pertinentes de l'OCI. A cette occasion, le Secrétaire général a appelé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour lutter contre le discours de haine sous toutes ses formes et manifestations, en particulier dans le cyberspace, mais aussi pour s'attaquer à ses causes profondes et promouvoir, ce faisant, la compréhension entre les civilisations et les cultures, ainsi que le respect mutuel.

Le Secrétaire général s'adresse à la 33ème session du Sommet arabe

S.E. M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a prononcé une allocution à la séance d'ouverture de la 33ème session ordinaire du Sommet arabe, accueillie par le Royaume de Bahreïn, le 16 mai 2024. Le Secrétaire général a mis l'accent sur les liens profonds qui unissent l'OCI et la Ligue des États arabes, ainsi que sur leurs principes, valeurs, dénominateurs communs et défis partagés, et a exprimé l'aspiration de l'OCI à renforcer la coopération, la solidarité, la coordination et la complémentarité entre les deux organisations.

Le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a fait remarquer que le Sommet arabe s'est tenu quelques jours seulement après le 15ème Sommet islamique de Banjul, en Gambie, ce qui a imprimé un nouvel élan aux questions arabes et islamiques communes.

Par ailleurs, le Secrétaire général de l'OCI a affirmé que la cause palestinienne demeure la question centrale et prédominante des deux systèmes d'action conjointe arabe et islamique. Il a salué tous les efforts déployés par les États membres, notamment par le Comité ministériel conjoint arabo-islamique, pour faire face aux conséquences de l'agression israélienne contre le peuple palestinien, défendre ses droits légitimes et renforcer sa résilience sur sa terre, en application de la résolution du Sommet conjoint arabo-islamique tenu à Riyad le 11 novembre 2023. A cet effet, il s'est félicité de la résolution historique adoptée par l'Assemblée générale

des Nations Unies confirmant l'éligibilité de l'État de Palestine à devenir membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. Le Secrétaire général a ajouté que l'OCI soutient les efforts internationaux et régionaux visant à trouver des solutions politiques durables aux diverses crises et défis auxquels sont confrontés les mondes arabe et islamique, et encourage toutes les parties concernées à poursuivre le dialogue afin de parvenir à une solution pacifique. Il a souligné à cet égard que la solution politique reste le seul moyen de régler toutes

les crises dont ont été témoins un certain nombre d'États membres. Il a souligné, par ailleurs, que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme ainsi que contre le discours de haine et l'islamophobie dans le monde sont les défis les plus importants auxquels doivent faire face les sociétés arabes et islamiques. D'où la nécessité d'intensifier les efforts et de renforcer la coopération aux niveaux régional et international, et de consolider les valeurs de tolérance, de compréhension et de coexistence pacifique.



Bagdad met un nouveau bâtiment à la disposition du bureau de l'OCI

S.E. M. Fuad Hussein, Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République d'Irak, a reçu le 3 juin 2024, dans son cabinet au siège du ministère des Affaires étrangères à Bagdad, une délégation du Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) dirigée par M. Youssef bin Mohammed Al-Dubaie, Secrétaire général adjoint pour les affaires politiques.

Les deux parties ont souligné l'importance que revêt le renforcement de la coopération entre la République d'Irak et l'OCI et les moy-



ens de la développer dans tous les domaines. La délégation a remercié, au nom de S.E. le

Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Ibrahim Taha, le gouvernement irakien d'avoir généreusement fourni un nouveau siège au Bureau de l'OCI à Bagdad, qui devrait reprendre ses activités dans un avenir proche.

Sur un autre plan, la délégation de l'OCI a rencontré le Secrétaire adjoint du ministère irakien des Affaires étrangères et un certain nombre de responsables du ministère des Affaires étrangères pour discuter du rôle futur du Bureau de l'OCI dans la République d'Irak, dans la ligne des résolutions pertinentes du Conseil des ministres des Affaires étrangères.

L'OCI participe à la conférence des envoyés spéciaux de l'ONU pour l'Afghanistan



L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, a pris part à la troisième réunion des Envoyés spéciaux pour l'Afghanistan, qui a commencé ses travaux le 30 juin à Doha, au Qatar, sous les auspices des Nations Unies, et accueilli par l'Etat du Qatar.

Dans son discours, l'ambassadeur Tarig Ali Bakheet a souligné l'urgente nécessité d'adopter une approche coordonnée et stratégiquement intégrée pour relever les énormes défis auxquels l'Afghanistan et son peuple sont confrontés, en insistant sur le fait que le moyen d'atteindre cet objectif passe par un engagement continu et constructif avec les autorités de facto du pays.

L'ambassadeur Tarig a affirmé l'engagement de l'OCI à poursuivre un dialogue constructif avec le gouvernement de facto de l'Afghanistan sur ces divers défis, en ligne avec les résolutions du Sommet islamique et du Conseil des ministres des affaires étrangères, en particulier sur les questions liées aux droits des femmes à l'éducation et à l'emploi ainsi qu'à la lutte antiterroriste.

Sur un autre plan, l'ambassadeur Tarig Ali Bakheet a rencontré le ministre des Affaires étrangères du gouvernement de facto de l'Afghanistan, Mawlawi Amir Khan Muttaqi, le 29 août 2024, en marge de la 50ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI dans la capitale camerounaise, Yaoundé.

L'Envoyé spécial a discuté de la mise en

œuvre des résolutions du Conseil des ministres des Affaires étrangères sur l'Afghanistan, et notamment de la demande faite aux autorités afghanes de reconsidérer les décisions qu'elles ont prises en matière d'éducation des filles et de travail des femmes. La réunion a également porté sur les efforts de lutte contre le terrorisme et les stupéfiants, ainsi que sur la situation sécuritaire, humanitaire et économique du pays.

Dans ce même contexte, et en marge de la 50ème session du Conseil des Ministres des affaires étrangères, l'Envoyé du Secrétaire général en Afghanistan, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, le Secrétaire général de l'Académie islamique du Fiqh, le Dr Qutb Sano, et la Directrice exécutive de l'Organisation pour le développement de la femme, le Dr Afnan Al-Shuaibi, ont rencontré le Ministre des affaires étrangères du gouvernement de facto en Afghanistan, M. Mawlawi Amir Khan Muttaqi.

La réunion a également porté sur le suivi des visites précédentes du Secrétaire général de l'Académie et des équipes d'oulémas en Afghanistan, ainsi que sur la visite de la Directrice de l'Organisation pour le développement de la femme à Kaboul, qui a abordé les questions de l'éducation des filles, du travail des femmes et de leur participation à la vie publique dans le cadre du suivi des résolutions de l'OCI à cet égard.

La réunion a souligné la nécessité pour les oulémas musulmans de poursuivre leurs visites en Afghanistan ainsi que la bonne

préparation de la conférence des oulémas afghans avec leurs homologues du monde islamique, préconisée par le récent Sommet islamique de Banjul, qui se tiendra sous l'égide de l'Académie islamique du Fiqh et en coordination avec le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). La réunion a reconnu que le dialogue constructif devait se poursuivre sur des questions d'importance cruciale telles que la tolérance et la modération dans l'Islam, l'éducation des femmes et leur participation à la vie publique.

Sur un autre registre, la province de Baghlan, dans le nord de l'Afghanistan, et au moins trois autres provinces voisines ont été touchées par des inondations soudaines, selon des rapports locaux. Ces inondations ont causé d'importantes pertes en vies humaines. Les fortes pluies de mousson du 10 mai 2024 ont provoqué de graves inondations, touchant des centaines de familles et causant des dégâts considérables aux infrastructures, aux biens et aux terres agricoles. Ces graves inondations soudaines en Afghanistan sont survenues quelques mois seulement après une série de tremblements de terre dévastateurs qui ont secoué plusieurs provinces du pays. Les conséquences tragiques de ces inondations soudaines sont un signal d'alarme qui interpelle la communauté de l'OCI et bien au-delà.

La diplomatie culturelle et le dialogue intercivilisationnel et interreligieux pour les pays de l'OCI

L'histoire nous enseigne que la diversité des religions et des croyances a contribué de manière significative à la promotion des droits de l'homme et de la coexistence pacifique. La plupart des religions soulignent que tous les individus sont égaux et doivent jouir des mêmes droits et de l'égalité des chances. Cependant, le principe d'égalité n'implique pas nécessairement que nous soyons tous des copies de l'autre ; il appelle plutôt à l'unité dans la diversité. Pour parvenir à une véritable égalité et à une coexistence pacifique, nous devons respecter le droit à la différence.

Or la religion, qui est un élément essentiel de l'existence humaine, est un phénomène complexe et fascinant de l'histoire de l'humanité. Des événements tels que la profanation d'un exemplaire du Saint Coran en Suède et des menaces similaires de brûler la Torah et la Bible ont mis en lumière les sensibilités associées à ce sujet. Ceci nous oblige donc à une réflexion approfondie sur l'établissement de passerelles de compréhension entre les adeptes des différentes religions.

Samuel Huntington a affirmé que le "choc des civilisations" serait le pivot de la politique mondiale. Selon lui, les identités culturelles et religieuses seraient la source des conflits après la guerre froide. Toutefois, cette théorie n'a pas admis que les racines de la plupart des conflits sont d'ordre politique et économique plutôt que religieux ou culturel. Elle négligeait également l'importance de la communication entre les différentes civilisations. A titre d'exemple, la Renaissance européenne s'est nourrie des influences culturelles d'autres civilisations, y compris de l'héritage scientifique et intellectuel de la civilisation islamique.

La tolérance et la coexistence pacifique sont des principes fondamentaux qui favorisent les relations harmonieuses, car elles sont des composantes essentielles à la construction de sociétés inclusives et à la promotion du respect des droits de l'homme et de la dignité humaine. A cet égard, la Déclaration de Makkah Al-Mukarramah couvre de multiples domaines centrés sur le bonheur humain et le respect de la dignité humaine, consacrant à cet effet 17 articles relatifs au droit à l'égalité, au rejet du racisme, et au droit à la différence religieuse et culturelle.

Les instruments internationaux tels que la Charte des Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et l'Acte constitutif de l'UNESCO sont des documents fondamentaux qui prônent la tolérance et la coexistence pacifique. Plus récemment, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la Résolution 76/254 (2022) pour déclarer le 15 mars Journée internationale de lutte contre l'islamophobie. L'Assemblée générale a également adopté la Résolution 16/18 sur la lutte contre l'intolérance et les stéréotypes négatifs, auxquels s'ajoute le Plan d'action présenté dans le cadre du Processus d'Istanbul. La perception islamique met l'accent sur le principe de la diversité et de la multiplicité, sur la base duquel Dieu a créé toutes les créatures. Elle souligne le fait que la différence est régie par l'harmonie et la complémentarité. La religion islamique n'a pas une vision négative des autres cultures du monde, car elle représente une suite logique de toutes les religions abrahamiques antérieures. Ainsi, la diversité culturelle et religieuse est acceptée et défendue comme un "commandement divin", ainsi que l'affirme le Saint Coran : « Si Dieu l'avait voulu, il aurait fait de vous une seule nation, mais il égare qui il veut et guide qui il veut, et l'on vous demandera ce que vous avez fait » (sourate al-Nahl (les Abeilles), verset 93).

Le Saint Coran a ordonné au Prophète Muhammad (que la paix soit sur lui) d'adhérer aux bonnes coutumes et de les considérer comme une référence de base en matière de législation. Pour faire face au pluralisme, le Coran trace la voie du dialogue : « Ô gens de l'Écriture, venez à une parole d'égalité entre nous et vous » (sourate Al-Imran, verset 64). Après avoir conquis Jérusalem, Omar ibn al-Khattab (qu'Allah l'agrée) a signé un traité de paix avec Sophrone, le patriarche chrétien, en vertu duquel les habitants Chrétiens et Juifs de la ville sont protégés et peuvent continuer à pratiquer leur religion en toute liberté. Pendant près de 400 ans de domination islamique, Jérusalem était devenue un centre de savoir, de culte et de commerce.

Selon l'OCI, qui comprend 57 Etats islamiques qui se distinguent par la diversité de leurs cultures et de leurs coutumes sociales, le dialogue interculturel et interreligieux demeure une priorité incontournable si l'on veut développer une culture de la paix et de la modération entre les nations et les civilisations. La promotion de l'harmonie interconfessionnelle reste au cœur de la diplomatie culturelle de l'OCI. C'est pourquoi l'Organisation s'est engagée à protéger la diversité culturelle et à promouvoir le dialogue et le développement. Son Programme d'action 2025 vise justement à revigorer le dialogue, l'harmonie et le respect mutuel entre les différentes écoles de pensée, les religions, les cultures et les civilisations.

Etant l'un des principaux organes de l'OCI, la Commission permanente indépendante des droits de l'homme (CPIDH) joue un rôle important dans la promotion du respect de la culture islamique et de ses nobles valeurs, ainsi que dans le renforcement du dialogue entre les civilisations. C'est ainsi que sont venues respectivement la Résolution 42/49 du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI.



Dr Noura bint Zaid bin Mubarak Al-Rashoud

Directeur exécutif de
OCI-CPIDH

Le dialogue interreligieux et interculturel demeure une priorité essentielle pour favoriser une culture de paix et de modération entre les nations et les civilisations. La promotion de l'harmonie interconfessionnelle reste au cœur de la diplomatie culturelle de l'OCI.

L'OCI participe au 3ème Sommet de la jeunesse à Kazan



Lors de la cérémonie d'ouverture du 3ème Sommet mondial de la jeunesse à Kazan, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, culturelles et sociales, a prononcé un discours au nom du Secrétaire général M. Hissein Brahim Taha, dans lequel il a noté que le Sommet offre l'occasion aux participants des gouvernements et des institutions travaillant dans le domaine de la jeunesse et aux représentants des organisations de jeunesse de discuter des meilleurs moyens permettant d'autonomiser les jeunes et d'œuvrer conjointement en vue de relever les défis auxquels les jeunes sont confrontés dans le monde islamique.

Il convient de noter que les ministres et représentants des gouvernements de plus de 42 pays ont participé au 3ème Sommet mondial de la jeunesse à Kazan, aux côtés des représentants des organes et institutions concernés de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

S.E. M. Rustam Minnikhanov, Président de la République du Tatarstan (Fédération de Russie), a reçu, dès leur arrivée, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires, culturelles et sociales et la délégation qui l'accompagne, qui ont participé au 3ème Sommet international de la jeunesse de Kazan organisé par la République du Tatarstan du 21 au 24 août 2024

dans la ville de Kazan.

Au cours de la réunion, l'Ambassadeur Tarig a transmis les salutations de S.E. le Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha, à S.E. le Président et à son gouvernement pour leur accueil de la 3ème édition du Sommet et a salué les initiatives de la République du Tatarstan en matière d'autonomisation des jeunes et de développement du sport.

Au cours de l'audience, les efforts conjoints pour soutenir les questions de jeunesse ont été passés en revue. Le Secrétaire général adjoint a expliqué à cette occasion les efforts et initiatives lancées par l'OCI et ses organes et institutions concernés en vue de soutenir les efforts des États membres en matière d'autonomisation des jeunes dans les différents domaines, conformément à la stratégie adoptée par l'Organisation à cet égard.

Le 3ème Sommet mondial de la jeunesse a insisté sur la nécessité de concilier l'évolution rapide des technologies et la préservation des valeurs traditionnelles dans un monde en perpétuel changement. Il a abordé, dans cette optique, un certain nombre de sujets liés à la technologie et aux politiques de la jeunesse. Le Sommet a adopté un plan d'action visant à intégrer efficacement la technologie dans la vie des enfants et des jeunes, ainsi qu'une série de recommandations visant à faciliter la mise en place de programmes de coopération

à long terme à travers le monde islamique, le groupe BRICS et la région Asie-Pacifique, afin de soutenir les efforts de développement de la jeunesse à l'échelle mondiale.

Un dialogue ouvert s'est tenu entre les jeunes des pays participant au 3ème Sommet mondial de la jeunesse sur «Les bonnes orientations pour le développement de la jeunesse», soulignant que la diversité culturelle permet aux jeunes musulmans du monde entier d'apprendre à se connaître. Dans ce contexte, les participants ont exprimé leur souhait de voir se multiplier les conférences de ce type afin d'établir des passerelles entre les jeunes du monde entier. Le 3ème Sommet mondial de la jeunesse a mis en évidence la nécessité de concilier les différents développements dans le monde de la jeunesse, tout en préservant les valeurs traditionnelles, dans un monde en perpétuelle évolution.

Le 3ème Sommet mondial de la jeunesse a abordé des sujets tels que l'impact transformateur de la numérisation sur le monde, le rôle des outils avancés et de la technologie moderne dans l'élaboration de la politique de la jeunesse, les implications éthiques de l'intelligence artificielle ainsi que ses effets positifs sur le monde, tous aspects et disciplines confondus.

L'Ouzbékistan organise le Forum international de la jeunesse de l'OCI



C'est sous le patronage de S.E. Shavkat Mirziyoyev, Président de la République d'Ouzbékistan, que le Forum international de la Jeunesse de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a ouvert ses travaux le 27 juin 2024 à Samarkand, sous le thème «Répandre les idées de paix, de respect mutuel et de compréhension parmi les jeunes dans les Etats membres de l'OCI». Les autorités compétentes de l'Ouzbékistan ont pris part à l'événement, ainsi que des représentants des organes et institutions concernés de l'OCI et des jeunes des Etats membres de l'OCI.

S'adressant à la cérémonie d'ouverture au nom de S.E. M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les affaires humanitaires, culturelles et sociales, a souligné que par son accueil de ce Forum l'Ouzbékistan illustre et démontre clairement son rôle actif dans le soutien des activités et programmes de l'OCI ainsi que son engagement en faveur de l'autonomisation de la jeunesse.

Il a noté, en outre, que le Forum constituera une excellente plate-forme pour l'interaction et la coopération entre les jeunes des différents pays de l'OCI qui diffèrent par leurs origines éducatives et culturelles et qu'il contribuera sans aucun doute à la réalisation

des objectifs de la Stratégie de la Jeunesse de l'OCI. Il a souligné que l'OCI, à travers son Programme d'Action 2025 et les résolutions adoptées par le Sommet, la Réunion des ministres des Affaires étrangères et la Conférence islamique sur la jeunesse et les sports, accorde une grande importance à l'autonomisation des jeunes et au renforcement de leurs capacités.

Un parc de la jeunesse de l'OCI a également été créé à Samarkand. La cérémonie, qui s'est tenue le 27 juillet 2024, a réuni des personnalités politiques, sociales et religieuses d'Ouzbékistan, des chefs de délégation des Etats membres, des responsables des organes et institutions de l'OCI participant au forum, ainsi que des représentants de l'Institut de botanique de l'Académie des sciences d'Ouzbékistan.

Avant de procéder à la plantation d'un arbre au nom du Secrétariat général de l'OCI, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet a prononcé un discours au nom du Secrétaire général de l'OCI, dans lequel il a salué l'initiative de l'Ouzbékistan de créer un jardin au nom de l'OCI en hommage à la jeunesse du monde islamique. Il a souligné que le reboisement et le souci de l'environnement figurent parmi les activités les plus importantes préconisées par l'Islam et par la Charte de l'OCI. Il a également appelé les jeunes des Etats

membres à accorder l'attention nécessaire au boisement et à contribuer, ce faisant, aux efforts déployés par les Etats membres et la communauté internationale pour atténuer les conséquences du changement climatique sur la vie publique.

Par ailleurs, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet et la délégation du Secrétariat participant au Forum ont rencontré S.E. M. Sadullayev Alisher, Directeur de l'Agence des Affaires de la jeunesse de la République d'Ouzbékistan. M. Alisher a apprécié les efforts de coopération et de coordination déployés par le Secrétariat général de l'OCI pour assurer le succès de cet important événement.

La première édition du Forum s'est achevée par l'adoption de la Déclaration de Samarkand, avec la participation des Ministres de la jeunesse et des sports des Etats membres, ainsi que de nombreux responsables chargés des questions de la jeunesse dans les Etats membres, les organisations internationales et régionales et les organes pertinents de l'OCI, après la tenue de nombreuses sessions de débat, d'ateliers spécialisés, de délibérations et de consultations sur des questions portant sur l'éducation, la culture, les sports et le rôle de la jeunesse dans le développement de leurs pays et de leurs communautés.



L'OCI s'active intensément dans le domaine de la jeunesse et des sports

Le Comité directeur de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) pour la jeunesse et les sports a tenu sa première réunion le 22 juillet 2024 sous la présidence de S.E. M. Abdulaziz bin Abdulrahman Al-Musaed, Sous-secrétaire du Ministère des sports, chargé des affaires de la jeunesse et des sports au Royaume d'Arabie saoudite, qui assure la présidence de la Conférence islamique des Ministres de la jeunesse et des sports.

L'ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les affaires humanitaires, culturelles et sociales, a noté dans le discours qu'il a prononcé au nom de S.E. M. Houssein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, que le Comité directeur représente une valeur ajoutée dans les efforts déployés par l'OCI pour renforcer les capacités des jeunes, accroître leur participation et développer le sport dans le monde islamique. Il a affirmé que le Secrétariat général de l'OCI veille à ce que ledit Comité joue un rôle clé dans ce domaine en apportant ses conseils à la Conférence islamique des Ministres de la jeunesse et des sports et en assurant le suivi de la mise en œuvre des résolutions et des

recommandations de la Conférence, ainsi qu'en surveillant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCI pour la jeunesse et de la Stratégie de l'OCI pour le développement du sport.

Le Comité a passé en revue les efforts déployés par les États membres des trois régions géographiques de l'OCI et des institutions pertinentes dans la mise en œuvre des résolutions issues de la 5ème Session de la Conférence islamique des Ministres de la jeunesse et des sports.

Il convient de noter que le Comité se compose de la troïka de la conférence (Royaume d'Arabie saoudite, République d'Azerbaïdjan et État de Libye), la République de Türkiye pour le groupe asiatique, la République d'Irak pour le groupe arabe et la République du Niger pour le groupe africain, en plus du Secrétariat général et des organes et institutions compétents de l'organisation.

D'autre part, et à l'aimable invitation de S.E. M. Farid Gayibov, Ministre de la jeunesse et des sports de la République d'Azerbaïdjan, le Secrétariat général de l'OCI a participé à la cérémonie d'ouverture du Programme de

la célébration de Shusha capitale de la jeunesse de l'OCI pour 2024, organisé par la République d'Azerbaïdjan en coopération avec le Forum de la jeunesse de la coopération islamique à Shusha, du 3 au 6 juin. La cérémonie s'est déroulée en présence de S.E. le Ministre de la jeunesse et des sports, ainsi que des représentants des organes et institutions concernés de l'OCI et des délégués de la jeunesse des États membres de l'OCI dans la région.

Dans son discours, Boubakri Mija, chef du Département de la jeunesse et des sports au Secrétariat général de l'OCI, a souligné que l'accueil de ce programme est une nouvelle preuve du rôle actif de l'Azerbaïdjan dans le soutien aux activités et programmes de l'OCI, et de son engagement en faveur de l'autonomisation des jeunes. Il a déclaré que ce programme important à Shusha cette année fournira une excellente plate-forme pour l'interaction et la coopération entre les jeunes des différents pays de l'OCI, aux origines éducatives et culturelles diverses, et contribuera certainement à la réalisation des objectifs de la stratégie de la jeunesse de l'OCI.

Création d'un centre de traduction des sens du Saint Coran en Libye



La conférence internationale de trois jours sur la traduction des sens du Saint Coran, organisée par l'Académie du Saint Coran à Tripoli, en Libye, sous les auspices du Ministère de la culture et du développement du savoir en Libye, et sous le parrainage scientifique de l'Organisation du Monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), s'est achevée le 8 mai avec l'annonce de la création du Centre pour la traduction des sens du Saint Coran et la formulation d'une série de recommandations, en particulier l'appel à la création d'un Observatoire pour la traduction des sens du Saint Coran.

La cérémonie de clôture de la conférence s'est déroulée en présence d'un grand nombre de hauts fonctionnaires, d'universitaires et de chercheurs du monde islamique et d'ailleurs, dont la Ministre libyenne de la culture et du développement des connaissances, Mme Mabrouka Toghi Othman, et le Ministre libyen du tourisme et des industries traditionnelles, M. Nasreddine Al-Fazzani.

Dans l'allocution qu'il a prononcée au cours de la cérémonie, Dr Salem bin Mohammed AlMalik, Directeur général de l'ICESCO, a exprimé sa gratitude au Président du Conseil présidentiel de Libye, M. Mohammed Al-Manfi, pour avoir accepté, lors de l'entretien qu'il a eu avec lui, de lancer et de financer l'initiative de création d'un Centre de traduction des sens du Saint Coran, ajoutant que le Conseil d'administration de

l'Association mondiale de l'appel islamique en Libye a accepté, à son tour, d'adopter le financement de ce projet dans le cadre de la coopération avec l'ICESCO.

Dr AlMalik a également remercié les dirigeants, le gouvernement et le peuple libyens, ainsi que le Complexe du Saint Coran en Libye, pour la tenue de cette Conférence, qui sert le Saint Coran et favorise la compréhension correcte de ses significations, compte tenu de l'ampleur et des défis que cette tâche comporte. A cet égard, le Directeur général a appelé à la création d'une institution mondiale qui rassemble la volonté du monde islamique et met tout son potentiel et ses ressources au service du Livre d'Allah. A l'issue de la Conférence, les intervenants ont salué l'organisation minutieuse de ce grand événement et les recommandations qui en ont découlé, favorisant la publication de traductions plus précises et claires des sens du Saint Coran, pour permettre aux non arabophones de le comprendre correctement. Ils ont également loué les rôles et les initiatives de l'ICESCO en la matière, notamment l'initiative «Lisez-le pour le comprendre», visant à contrer les tentatives désespérées des extrémistes de diffamer le Livre d'Allah par l'autodafé de certains de ses exemplaires.

Au terme de la cérémonie, des certificats d'appréciation ont été remis aux participants. De son côté, le Directeur général a reçu un écusson d'honneur de la Ministre

libyenne de la culture et du développement des connaissances.

Salim M. AlMalik, Directeur général de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), et Saleh Salim Al-Fakhri, Président du Comité directeur de l'Association mondiale de l'appel islamique (AMAI), ont tenu une réunion au siège de cette dernière à Tripoli, en Libye, pour discuter des moyens de promouvoir la coopération à de nouveaux sommets, grâce à la mise en œuvre de programmes et de projets conjoints à travers les pays du monde islamique. Au début de la réunion tenue le 8 mai 2024, en présence du Conseil d'administration et des chefs de département de l'AMAI, le Dr AlMalik a souligné la volonté de l'ICESCO de renforcer considérablement la coopération entre les deux parties au cours de la période à venir, afin de servir le monde islamique dans les domaines d'intérêt commun. En outre, il a passé en revue les principaux programmes et projets mis en œuvre par l'ICESCO dans ses États membres dans le cadre de sa nouvelle vision et de ses orientations stratégiques.

M. Al-Fakhri a salué les contributions de l'ICESCO à l'éducation, à la science et à la culture dans ses États membres et dans l'ensemble du monde islamique et a exprimé son désir d'approfondir la coopération avec l'Organisation, en particulier par la mise en œuvre de programmes de qualité.

La Première Dame du Nigeria mène les Premières Dames d'Afrique dans une campagne visant à enrayer le cancer



La promotion de la sensibilisation au cancer a été au cœur du séminaire de haut niveau sur la promotion de la sensibilisation au cancer et des programmes de plaidoyer dans les États membres africains de l'OIC, qui a débuté le 15 mai 2024 à Abuja, en République fédérale du Nigeria.

L'événement de deux jours organisé par l'Organisation de la coopération islamique (OCI) en collaboration avec le Bureau de la Première Dame du Nigeria, les institutions pertinentes de l'OIC et les partenaires internationaux, s'est concentré sur la recherche d'approches novatrices pour la prévention, la détection précoce et le traitement du cancer dans les États membres africains de l'OIC.

Les premières dames participantes, sous la direction de la Première Dame du Nigeria, et les parties prenantes ont entrepris de plaider en faveur d'un financement plus important et d'efforts massifs pour réduire l'infection qui fait des centaines de milliers de victimes, en particulier dans la région africaine.

Dans son allocution de bienvenue, la Première Dame du Nigeria a félicité l'OIC d'avoir organisé cet important séminaire et d'avoir choisi le Nigeria comme pays d'accueil. Elle a également appelé à une collaboration plus

étroite entre toutes les parties prenantes pour lutter contre le fléau du cancer.

Dans son discours, le représentant du Secrétaire général de l'OIC, S.E. Dr. Ahmad Kawesa Sengendo, Secrétaire général adjoint pour les affaires économiques, la science et la technologie, a souligné que le Secrétariat général de l'OIC reste engagé à fournir toute l'assistance nécessaire pour poursuivre cette lutte contre le cancer jusqu'à la fin. Il a également souligné la nécessité d'identifier, de documenter et de préserver toutes les connaissances indigènes disponibles et les espèces de plantes qui sont utilisées dans le traitement traditionnel du cancer dans nos pays.

Pour sa part, la Première Dame de Türkiye, Mme Emine Erdoğan, qui a assisté au séminaire en tant qu'invitée spéciale, a déploré l'abandon des leçons de vie fondamentales qui ont été transmises à travers les générations depuis des millénaires en raison de la culture de consommation que notre époque inculque aux gens.

Ont pris la parole également au cours du séminaire, entre autres, les Premières Dames de Sierra Leone et de la République de Gambie, de même que le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atom-

ique (AIEA), le ministre d'État fédéral chargé de la santé et de la protection sociale et le Président de la Chambre des représentants du Nigeria.

Les Premières Dames ont adopté la Déclaration d'Abuja sur le leadership des Premières Dames en matière de lutte contre le cancer, qui a été lue par la Première Dame du Nigeria et signée par toutes les Premières Dames prenant part.

Le cancer du poumon était le cancer le plus fréquent dans le monde, avec 2,5 millions de nouveaux cas, soit 12,4% de l'ensemble des nouveaux cas. Le cancer du sein chez la femme arrivait en deuxième position (2,3 millions de cas, 11,6%), suivi du cancer colorectal (1,9 million de cas, 9,6%), du cancer de la prostate (1,5 million de cas, 7,3%) et du cancer de l'estomac (970.000 cas, 4,9%).

Les estimations du CIRC, basées sur les meilleures sources de données disponibles dans les différents pays jusqu'en 2022, mettent en évidence la charge croissante que représente le cancer, son impact disproportionné sur les populations mal desservies et la nécessité urgente de remédier aux inégalités en matière de traitement du cancer dans le monde entier.



L'OCI partage avec l'Ouzbékistan et l'ONU la volonté d'autonomiser la femme

Le Secrétariat général de l'OCI a pris part les 13 et 14 mai 2024 à Samarkand, en République d'Ouzbékistan, au Forum des femmes asiatiques "Approche régionale des questions de droits économiques, sociaux et politiques des femmes et de l'autonomisation" organisé conjointement par l'Oliy Majlis (Parlement) de la République d'Ouzbékistan et l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes).

Le Forum de deux jours visait à faire progresser l'autonomisation économique, sociale et politique des femmes sur le continent asiatique et à mettre en lumière les efforts et les réalisations de la région asiatique en matière de soutien et d'autonomisation des femmes et d'égalité des sexes.

Au cours de ce Forum, Directrice générale du Département des Affaires culturelles, sociales et familiales, Dr Amina Alhajri, a prononcé au nom du Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Houssein Brahim Taha, une allocution de bienvenue dans laquelle elle a exprimé sa haute considération et sa gratitude au Gouvernement de la République d'Ouzbékistan pour son engagement continu à soutenir les buts et objectifs de l'OCI concernant l'autonomisation des femmes et à promouvoir leur pleine participation dans toutes les sphères de la vie. Dans cette allocution, Dr Amina Alhajri a également salué les efforts d'ONU Femmes dans l'organisation conjointe

de cet important événement.

Dr. Amina Alhajri, Directrice générale du Département des Affaires culturelles, sociales et familiales, a également participé à la table ronde intitulée " Renforcer la coopération régionale afin d'assurer l'égalité d'accès des femmes à l'éducation, à la science et à la technologie numérique et d'accroître leur participation aux activités innovantes", où elle a exposé les efforts que l'OCI déploie en matière de promotion des droits des femmes à une éducation de qualité et leur pleine participation dans tous les domaines, en particulier la science, la technologie et l'innovation. Il convient de noter que l'initiative d'organiser le Forum des femmes asiatiques a été proposée par S.E. Shavkat Mirziyayev, Président de la République d'Ouzbékistan, à l'occasion de la 78e session de l'Assemblée générale des Nations unies, dans le but de mettre à profit le potentiel constructif des femmes influentes de la région grâce à l'échange d'expériences, afin d'accroître la participation des femmes à la gouvernance et à la société, et de renforcer leur rôle dans la sphère économique.

Le Forum des femmes asiatiques a servi de pont solide entre la 68ème session de la Commission de la condition de la femme (CSW68) et le prochain Programme d'action +30 de Pékin et montre à quel point l'Ouzbékistan est fermement engagé en faveur d'un changement transformateur pour les femmes et les filles, non seulement dans

le pays, mais au-delà.

Le Forum des femmes asiatiques a également établi un lien étroit entre la 68ème session de la Commission de la condition de la femme et le prochain programme d'action de Pékin +30. Il démontre ainsi l'engagement ferme de la République d'Ouzbékistan en faveur d'un changement transformateur pour les femmes et les filles, non seulement à l'intérieur du pays, mais aussi dans le reste du monde.

Le Forum des femmes asiatiques a discuté de la participation des femmes à la réalisation des Objectifs de développement durable, du rôle des parlements dans la promotion des opportunités économiques des femmes, de la promotion de la participation des femmes dans les entreprises et la société, de la budgétisation axée sur le genre, de l'élimination de l'écart entre les hommes et les femmes dans l'utilisation des opportunités financières, et de l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des enfants.

Le forum a également abordé la question de la participation des femmes aux activités scientifiques et innovantes ainsi que l'utilisation des technologies numériques et la réduction de la pauvreté en élargissant les opportunités économiques des femmes dans l'économie mondiale et en leur permettant de s'engager dans l'entrepreneuriat, le leadership et l'innovation.



L'OCI met l'accent sur la conjugaison des efforts pour renforcer le rôle de la famille face aux défis contemporains

S'exprimant au nom de S.E. le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, lors de l'événement consacré à la jeunesse et à la famille organisé par l'Académie islamique de Bolgar, dans la ville de Bolgar en République du Tatarstan, le 21 août 2024, dans le cadre du 3ème Sommet mondial de la jeunesse de Kazan, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, sociales et culturelles, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, a mis l'accent sur l'importance de la famille selon les principes de l'Islam et les valeurs humaines idéales, notant que le chemin vers une société prospère et pacifique passe par l'autonomisation de l'institution de la famille. A cet égard, l'ambassadeur Tarig a passé en revue les principaux éléments de la Charte de l'OCI concernant la famille, qui souligne la nécessité de "protéger la famille et de renforcer son rôle en tant qu'unité naturelle et fondamentale de la société", ainsi que la Déclaration du Caire de l'OCI sur les droits de l'homme et la Stratégie de l'OCI pour l'autonomisation de la famille. L'ambassadeur Tarig a souligné l'importance que revêt la conjugaison des efforts face aux défis auxquels la famille est confron-

tée dans le monde d'aujourd'hui et qui vont à l'encontre des principes et des valeurs islamiques et humanitaires, en particulier les nouvelles tendances visant à redéfinir l'institution du mariage et de la famille dans divers forums internationaux, au mépris total des sensibilités sociales, culturelles et religieuses d'un grand nombre de pays dans le monde. Dans ce contexte, l'ambassadeur Tarig a souligné la nécessité d'unir les efforts pour renforcer le rôle de l'institution du mariage et de la famille face à ces défis contemporains. Dans ce contexte, il a passé en revue les efforts déployés par l'Organisation et ses diverses institutions.

Dans la même veine, le 15 mai 2024, l'OCI a célébré le 30ème anniversaire de la Journée internationale de la famille et à cette occasion, le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Hissein Taha, a souligné l'intérêt constant de l'OCI pour la famille et le rôle qu'elle joue dans la réalisation du développement durable et du bien-être social ainsi que dans la résolution des problèmes économiques, culturels et sociaux.

Le Secrétaire général a exhorté les États membres de l'OCI et la communauté interna-

tionale à déployer des efforts concrets pour relever les défis posés par le changement climatique grâce à une coopération commune afin de construire un avenir durable pour les générations futures.

Il a également noté que le Secrétariat général de l'OCI a élaboré un document de base sur les valeurs islamiques relatives aux femmes et aux enfants en coordination avec les organes et institutions concernés de l'OCI et conformément aux résolutions adoptées par le Conseil des ministres des Affaires étrangères. M. Hissein Taha a réitéré l'appel lancé dans la Déclaration de Banjul, issue de la 15ème session du Sommet islamique qui s'est tenue en mai 2023 en vertu duquel "des efforts supplémentaires doivent être déployés au niveau international pour protéger les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les personnes à besoins spécifiques, ainsi que pour préserver les valeurs islamiques". Il a ajouté que le discours récemment apparu sur le genre et la sexualité porte gravement atteinte aux valeurs familiales et pourrait, à terme, détruire la structure de sociétés entières.

Autonomisation de la femme : **bare** du développement durable

L'autonomisation des femmes est la pierre angulaire du développement durable. Lorsqu'elles sont autonomes, elles contribuent de manière significative à la croissance économique, à la stabilité sociale et au bien-être général de la société.

Toutefois, dans les pays en développement en général, et dans les régions situées en dehors des capitales en particulier, les femmes sont souvent confrontées à des défis uniques qui entravent leur potentiel. Ces régions, qui se caractérisent par des possibilités de production limitées, des migrations de main-d'œuvre importantes et des stéréotypes persistants sur le rôle des femmes dans la société, ont besoin de solutions innovantes pour tirer pleinement parti du potentiel des femmes.

En dépit des contraintes de développement actuelles et du soutien financier limité des gouvernements locaux, les communautés locales peuvent créer des produits à valeur ajoutée qui stimulent le développement, et ce en exploitant les ressources locales (y compris les actifs immatériels tels que le capital social, les normes culturelles et les marques), qui peuvent être valorisées par le biais de

l'expression créative. Or dans ce processus, les femmes peuvent apporter une contribution significative.

Selon le ministère de l'économie et du commerce de la République kirghize, 40% des personnes travaillant dans les industries créatives sont des femmes, dont la plupart travaillent de manière informelle. Cependant, une étude du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) menée en 2023 sur les compétences créatives montre que, malgré le vif intérêt des personnes interrogées pour les emplois créatifs, la moitié des femmes ont cité le "manque de soutien financier" comme un obstacle majeur au développement de leurs compétences.

En outre, 59% des femmes ont souligné le besoin d'espaces créatifs sûrs pour se rencontrer, échanger des idées, se soutenir mutuellement et partager des expériences, comme mesure organisationnelle essentielle pour renforcer leur participation.

Pour relever ces défis, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a lancé le Women's Creative Labs (laboratoire créatif des femmes - WCL), le premier espace de co-travail orienté vers les femmes au Kir-

ghizstan, avec un environnement de pairs très encourageant et stimulant. Travaillant en collaboration avec les ONG locales et les autorités municipales, le WCL remplit de multiples fonctions, notamment l'accès à des sources de financement de démarrage pour tester ou accélérer la mise en œuvre des idées commerciales des femmes dans les entreprises créatives, la gestion de programmes spéciaux de soutien à la formation et au mentorat, ainsi que la fourniture d'un environnement propice au partage d'informations et de connaissances sur des sujets d'intérêt, tels que l'alphabétisation financière, l'égalité des sexes, les droits juridiques voire même la santé sexuelle et génésique.

Le succès de cette expérience de laboratoire en août 2022 a permis le lancement de laboratoires à Jalalabad et à Batken en 2023, grâce à l'application d'une approche de conception centrée sur l'individu et les principes de l'inclusion. Le but des laboratoires est d'influencer les changements à plusieurs niveaux, allant de la base au sommet, des bénéficiaires aux partenaires en passant par les communautés.



L'OCI et la TIKA signe un Protocole d'entente



S.E. M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), et S.E. M. Serkan Kayalar, Président de l'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA) ont signé, le 5 juin 2024, un Protocole d'entente sur la coopération en matière de projets de développement et d'assistance humanitaire dans les Etats membres de l'OCI. Le Protocole vise à organiser et encadrer la mise en œuvre des projets de développement, des activités d'assistance technique et de fourniture d'aide humanitaire dans les États membres de l'OCI affectés par des crises humanitaires.

Par ailleurs, et dans le cadre de cette visite, le Département des Affaires humanitaires du Secrétariat général de l'OCI et le Fonds de solidarité islamique ont tenu des réunions de travail avec la délégation de la TIKA afin d'examiner les modalités de mise en œuvre efficace du Protocole d'entente précité.

D'autre part, et à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, célébrée le 20 juin de chaque année conformément à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de décembre 2000, le Secrétaire général, S.E. M. Hissein Ibrahim Taha, a exprimé le soutien et la solidarité de l'OCI et de ses Etats membres à l'égard des réfugiés, soulignant la priorité accordée dans l'agenda humanitaire de l'OCI à ce groupe vulnérable qui vit dans des situations exceptionnelles qui l'ont contraint à quitter sa patrie en raison des conditions hu-

manitaires difficiles résultant des guerres, des conflits et des désastres naturels.

Le Secrétaire général a salué la générosité des Etats membres de l'OCI pour leur accueil des réfugiés et leur engagement continu à remplir leurs obligations envers eux à travers l'assistance et la protection qu'ils leur fournissent, action qui s'inscrit dans le cadre du devoir islamique et humanitaire imposé par les enseignements tolérants de l'Islam, la Charte de l'OCI et les lois nationales et internationales pertinentes. A cet égard, il a appelé la communauté internationale à fournir l'assistance nécessaire aux Etats membres qui accueillent des réfugiés, conformément aux principes du partenariat équitable. M. Hissein Brahim Taha a souligné que les Etats membres de l'OCI supportent la part la plus lourde du fardeau des réfugiés puisqu'ils accueillent plus de la moitié des réfugiés dans le monde.

Le Secrétaire général a souligné que pour aider ce groupe vulnérable il est nécessaire de redoubler d'efforts en s'attaquant aux racines de la crise des réfugiés dans le monde islamique dans toutes ses dimensions politiques, sociales et humanitaires. Il a rappelé les efforts incessants déployés par le Secrétariat général avec ses partenaires internationaux et les organisations internationales, en particulier le HCR, pour trouver des solutions de fond à la question des réfugiés tout en œuvrant en faveur du retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité de ces réfugiés, conformé-

ment aux instruments et aux accords internationalement reconnus.

Il a souligné que l'OCI compte organiser, au cours du dernier trimestre de cette année, une conférence des donateurs pour soutenir les réfugiés et les personnes déplacées dans la région du Sahel et dans le bassin du lac Tchad, sous l'égide du Royaume d'Arabie saoudite. Il a exhorté les États membres, les institutions financières islamiques et les organisations internationales concernées à participer activement à la conférence et à fournir les contributions financières nécessaires pour soutenir ces groupes, d'autant qu'ils vivent dans une région qui souffre du nombre sans cesse croissant de réfugiés.

Le Secrétaire général a, en outre, hautement apprécié le rôle capital joué par l'UNRWA dans l'allègement des souffrances des réfugiés palestiniens, en particulier au vu des récents développements en Palestine en raison de l'agression israélienne brutale contre le peuple palestinien sans défense, de la destruction des installations de l'UNRWA et de centaines de tonnes de nourriture et de médicaments dans la bande de Gaza et des attaques contre son siège à Jérusalem-Est occupée. Il a appelé la communauté internationale à œuvrer sans relâche en vue de mettre fin à toutes les violations juridiques et humanitaires et de tenir l'occupation israélienne pour responsable de ses crimes continus au mépris des lois et des normes internationales les plus élémentaires.

L'OCI appelle au respect du droit humanitaire international



Une délégation du Département humanitaire du Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a participé à la 9ème édition de la Conférence internationale sur le partenariat pour une aide humanitaire plus efficace, accueillie par l'État du Koweït. La conférence, organisée par l'Organisation islamique humanitaire internationale, en coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), vise à renforcer les réponses humanitaires, en particulier à Gaza, et à faire face à la crise permanente à laquelle la région est confrontée depuis plusieurs mois.

Sous le slogan «Partenariat humanitaire», la conférence a appelé, dans cette 9ème édition, à un cessez-le-feu immédiat à Gaza et a souligné le rôle central du Koweït dans les efforts humanitaires. Tout au long des trois sessions, les discussions ont porté sur la crise humani-

taire à Gaza, les méthodes d'acheminement de l'aide, la nécessité d'assurer la protection des civils, l'intensification des efforts de réponse, les conséquences des déplacements et la fourniture des besoins de base.

Des responsables de diverses organisations internationales ont pris part à la conférence dont, entre autres, des organisations caritatives des États membres de l'OCI, des organisations palestiniennes et des représentants des Nations unies. La conférence a été l'occasion de lancer l'initiative «Sanad» (Soutien), qui vise à renforcer les interventions humanitaires à Gaza, et d'annoncer les engagements pris par les parties participantes.

La conférence a affirmé l'engagement portant sur la mise en œuvre de programmes humanitaires à Gaza au cours des deux prochaines années, avec un accent particulier sur l'aide d'urgence, les abris, la reconstruction, la santé,

l'éducation et l'autonomisation économique. D'autre part, le Secrétariat général de l'OCI a appelé à une plus grande sensibilisation mondiale quant à la nécessité de respecter les principes et les règles du droit humanitaire international visant à assurer la protection des personnes innocentes, en particulier dans le territoire palestinien occupé, et des victimes de conflits et de guerres.

En désignant le 9 mai de chaque année comme Journée du droit international humanitaire, conformément à la Résolution 1/42-ICHAD adoptée par la 42ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères tenue au Koweït en 2015, l'OCI réaffirme, par sa commémoration de la Journée internationale du droit humanitaire international, son profond attachement à la promotion des principes et des normes du droit international humanitaire.



Crise humanitaire sans précédent au Soudan

«La situation humanitaire au Soudan est la pire au monde, et tous les pays doivent faire davantage pour sauver les vies», a déclaré l'ONU. « Dans un communiqué, l'ONU a déclaré que «après une année de combats insignifiants qui ont détruit la production agricole et les systèmes de marché, déplacé 10 millions de personnes et perturbé les opérations humanitaires, le Soudan est aujourd'hui confronté à l'un des pires niveaux d'insécurité alimentaire jamais enregistrés».

Lors d'une réunion internationale de haut niveau sur le Soudan organisée dans le cadre de la semaine de l'Assemblée générale des Nations unies pour soutenir le peuple soudanais et ses aspirations à un avenir pacifique, prospère et démocratique, les participants ont exprimé leur profonde inquiétude face à la situation catastrophique qui ne cesse de se détériorer au Soudan. Ils ont réaffirmé les engagements pris dans la Déclaration de principes adoptée à Paris le 15 avril 2024, un an après le conflit, et ont fait part de leurs initiatives visant à promouvoir la paix au Soudan. Les combats provoquent des souffrances dévastatrices dans tout le pays. Les participants ont exprimé leur vive inquiétude face à la dégradation de la situation à El Fasher, qui met gravement en danger les civils. Les participants considèrent qu'il est essentiel de mettre en œuvre les engagements pris à Djeddah, à Genève et lors des négociations ultérieures,

mais aussi de respecter les dispositions de la Résolution 2736 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les participants ont appelé toutes les parties à reprendre immédiatement les négociations et à mettre enfin un terme à la guerre, ainsi qu'à assurer la protection des civils, notamment les travailleurs humanitaires, ainsi que les infrastructures civiles et vitales. Ils ont également demandé à toutes les parties de s'engager, dans un premier temps, à instaurer des trêves humanitaires localisées et à garantir un accès humanitaire immédiat à El Fasher, à Sennar et à Khartoum, afin d'assurer la protection des civils et de permettre aux opérations humanitaires d'atteindre les personnes qui ont le plus besoin d'aide vitale.

En outre, les participants ont appelé tous les acteurs étrangers à s'abstenir, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux engagements pris à Paris, de fournir un soutien militaire aux parties belligérantes et à concentrer leurs efforts sur la mise en place des conditions nécessaires à une solution négociée du conflit. Les participants se sont déclarés prêts à soutenir la mise en place d'un mécanisme de surveillance de la cessation des hostilités et à prendre des mesures appropriées pour assurer la protection des civils. Les parties au conflit ont été invitées à engager immédiatement un dialogue constructif sur le mécanisme de conformité

proposé par le Groupe de la coalition pour la paix et la sécurité afin de protéger les civils et de faciliter l'accès de l'aide humanitaire à toutes les régions du Soudan.

Les participants estiment que la communauté internationale devrait être prête à étudier les possibilités de soutenir la mise en œuvre et la pérennité de toute cessation future des hostilités tant au niveau local que national. Les participants ont exprimé leur soutien à un processus politique global et inclusif qui réponde aux aspirations tant attendues du peuple soudanais à un Soudan pacifique, prospère et démocratique.

Des millions de Soudanais souffrent de graves pénuries alimentaires, et des centaines de milliers d'autres se trouvent à un niveau «catastrophique» d'insécurité alimentaire, soit le cinquième niveau du système à cinq niveaux utilisé selon le Cadre intégré de classification des phases de la sécurité alimentaire (IPC).

De nombreuses personnes mangent les feuilles des arbres et font bouillir de la terre pour nourrir leurs enfants. Pis encore, la famine se profile à l'horizon et tout porte à croire qu'elle dominera le pays. Malgré les efforts des travailleurs humanitaires, l'acheminement de l'aide vitale se heurte à des difficultés et à des obstacles. Les Nations unies ont exprimé leur inquiétude quant aux difficultés qui entravent le bon déroulement des opérations humanitaires au Soudan.



ONU : Le temps presse et la crise humanitaire conduit Gaza au bord du gouffre

Les Nations unies ont déclaré que le temps presse alors que la crise humanitaire conduit Gaza au bord du gouffre. Dans des déclarations au Conseil de sécurité des Nations unies, l'ONU a insisté sur le fait qu'Israël doit coopérer aux efforts humanitaires. Le responsable des efforts humanitaires des Nations unies à Gaza a souligné devant le Conseil de sécurité que la seule mesure fiable des progrès accomplis est la situation réelle sur le terrain à Gaza, précisant qu'il est absolument nécessaire de faire preuve de volonté politique pour garantir l'efficacité des opérations humanitaires dans le contexte actuel de restrictions, d'incidents liés à la sécurité et de souffrances continues.

Sigrid Kaag, coordinatrice de l'aide humanitaire et de la reconstruction à Gaza, a déclaré que "le temps presse alors que la crise humanitaire a transformé Gaza en un gouffre", fournissant une "évaluation sobre et sombre" de la situation dans la bande. Si l'absence persistante de protection efficace des civils à Gaza est "inacceptable", elle a néanmoins souligné l'achèvement de la première phase de la campagne de vaccination contre la polio, ce qui démontre qu'en dépit des circonstances les plus difficiles, "l'action humanitaire est possible" si l'on fait preuve d'une volonté politique suffisante.

Jorge Moreira da Silva, Directeur exécutif de

l'UNOPS, s'est fait l'écho de ces propos en déclarant qu'une livraison efficace de l'aide à l'échelle requise serait impossible sans une volonté politique, des garanties de sécurité et un environnement propice. Détaillant le mécanisme de l'UNOPS pour un système unique et complet de gestion de la chaîne d'approvisionnement humanitaire pour Gaza, il a indiqué que plus de 22.000 tonnes d'aide avaient été livrées à la bande de Gaza. Il a remercié les États membres qui ont contribué financièrement au soutien du mécanisme de l'UNOPS, ajoutant à ce propos : "On ne saurait trop insister sur les défis que représente la fourniture d'une réponse humanitaire à Gaza à l'heure actuelle".

Au cours du débat qui a suivi, de nombreux membres du Conseil se sont fait l'écho de ce sentiment en condamnant les récents événements impliquant des travailleurs humanitaires, notamment l'obstruction israélienne d'une équipe de l'ONU soutenant une campagne de vaccination contre la polio à un point de contrôle à Gaza et l'agression israélienne contre des écoles gérées par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à Nuseirat. Dans ce contexte, ils ont souligné la nécessité pour l'organe, composé de 15 membres, de mettre en application ses

propres décisions.

La représentante de Malte a souligné que "le ciblage et l'intimidation répétés - par Israël - de l'ONU à Gaza sont profondément troublants", et a exhorté le Conseil à exiger et à garantir la pleine mise en œuvre de ses résolutions et le respect du droit international et de l'obligation de rendre des comptes. Elle a ajouté que l'organe "ne devrait pas se limiter à commenter avec impuissance cette catastrophe". La représentante de la Slovénie, Présidente du Conseil pour le mois de septembre, a abondé dans le même sens : "Il est temps que le Conseil de sécurité fasse respecter ses résolutions".

Le représentant du Mozambique s'est joint aux autres intervenants pour insister sur la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat en vue d'instaurer la paix à Gaza et dans l'ensemble de la région, citant en exemple la récente trêve humanitaire qui a permis la vaccination des enfants contre la polio, ce qui démontre que la paix est possible pour peu que les parties en conflit manifestent la volonté de suivre la voie d'un compromis mutuel. "En tant que membres du Conseil, nous avons l'obligation et la responsabilité de changer le cours des événements", a-t-il déclaré.

Dakar, Le Caire et Lahore, villes touristiques de l'OCI pour 2025, 2026 et 2027



La 12^{ème} Session de la Conférence islamique des Ministres du tourisme de l'OCI s'est tenue à Khiva, en République d'Ouzbékistan, les 1-2 juin 2024. La session a annoncé que trois villes étaient lauréates du Prix de la ville touristique de l'OCI. La Conférence a approuvé la sélection de Dakar, en République du Sénégal, comme Ville de tourisme de l'OCI pour 2025, Le Caire, en République arabe d'Égypte, pour 2026, et Lahore, en République islamique du Pakistan, pour 2027. La Conférence a salué les plans détaillés établis par les institutions pertinentes de l'OCI pour la célébration de la sélection de Khiva comme Ville de tourisme de l'OCI pour 2024 et a exhorté les États membres de l'OCI à participer activement aux divers événements dans les villes gagnantes au titre des années 2025, 2026 et 2027.

La Conférence a également décidé d'accepter la demande de l'Etat du Qatar d'accueillir la 13^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres du tourisme en 2026 et a exhorté les États membres et les institutions de l'OCI à participer activement à cette session. La Conférence a exhorté tous les États membres de l'OCI et les institutions de l'OCI à mettre en œuvre la feuille de route stratégique pour le développement du tourisme islamique et à organiser des événements annuels sur le tourisme islamique afin de promouvoir les mouvements touristiques au sein

de l'OCI en veillant à faciliter les visas, à encourager l'investissement, à soutenir l'image de marque et la normalisation, mais aussi à renforcer les capacités dans ce domaine.

La conférence a également appelé l'Organisation du Monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) à travailler en étroite collaboration avec l'OCI et les organisations internationales concernées, ainsi qu'avec l'OMT, sur la Stratégie révisée pour le développement du tourisme culturel durable dans le monde islamique.

La Conférence de Khiva a également appelé les États membres de l'OCI à investir dans la «transformation numérique» pour promouvoir et commercialiser leurs destinations respectives ainsi que pour améliorer les expériences des visiteurs internationaux dans le secteur du tourisme et d'accélérer, ce faisant, les efforts de redressement après la pandémie de COVID-19 et, partant, d'accueillir un nombre accru de touristes internationaux.

Les participants ont exprimé leur appréciation et leur gratitude à la République d'Ouzbékistan pour la tenue de cette session dans la ville historique de Khiva, sous le thème «Développer l'industrie du tourisme de manière durable et résiliente». Ils ont également félicité la République d'Ouzbékistan pour la sélection de Samarkand comme Capitale de la culture du monde islamique pour

2025.

S'adressant à la séance d'ouverture de la session, le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Hissein Brahim Taha, a déclaré que le tourisme est un puissant catalyseur de la croissance économique, en particulier pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), qui constituent l'épine dorsale des États membres de l'OCI. Les États membres peuvent, en effet, créer un espace permettant aux MPME de créer des emplois, de stimuler l'innovation et de favoriser une croissance inclusive grâce à leur investissement dans les infrastructures, à la promotion du patrimoine culturel et à la facilitation des opportunités entrepreneuriales, a-t-il ajouté.

M. Hissein Taha a expliqué que, selon l'Organisation des Nations unies pour le tourisme (OMT), environ 80% des entreprises touristiques sont classées comme micro, petites et moyennes entreprises (MPME), et que dans la période pré-pandémique les femmes représentaient 54% de la main-d'œuvre touristique. Il a souligné que le secteur du tourisme a le potentiel de transformation nécessaire pour réduire la pauvreté en offrant des possibilités de revenus aux communautés locales, en particulier dans les zones rurales et marginalisées.

Augmentation du nombre de touristes intra-OCI jusqu'à 224 millions en 2022



Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Dr Ahmad Kawesa Sengendo, a mis l'accent sur l'importance de la 12^{ème} Conférence islamique des Ministres du tourisme, qui s'est tenue à Khiva, en République d'Ouzbékistan, les 1-2 juin 2024, pour la mise en œuvre des programmes et résolutions de l'OCI dans le domaine du tourisme.

S'exprimant à la séance d'ouverture de la Réunion des Hauts fonctionnaires préparatoire à la Conférence ministérielle tenue dans la ville historique de Khiva le 31 mai 2024, le Dr Sengendo a noté que les États membres de l'OCI ont fait preuve d'une reprise progressive mais forte post-pandémie COVID-19 dans le secteur du tourisme mondial, avec un total de touristes atteignant 96 millions en 2021, en hausse par rapport aux 75 millions de 2020. Le Secrétaire général adjoint a révélé que cette reprise a pris de l'ampleur au cours de l'avant-dernière année, le nombre d'arrivées de touristes internationaux dans les pays de

l'OCI ayant augmenté de manière significative pour atteindre 224 millions. Dr Sengendo a déclaré que la hausse du nombre de touristes étrangers après la pandémie était plus rapide dans les pays de l'OCI, ce qui a conduit à une augmentation de la part du groupe de l'OCI dans le nombre d'arrivées de touristes mondiaux qui est passé de 12,8% en 2019 à 14,8% en 2022.

Le Dr Sengendo a souligné que le développement du tourisme a toujours été la principale préoccupation des pays de l'OCI, ajoutant que l'une des principales tâches de l'OCI au cours de cette période difficile était d'étendre la portée des efforts de coopération de l'OCI grâce à une meilleure coordination des politiques relatives au tourisme et à son développement, y compris le tourisme religieux, à laquelle s'ajoutent la facilitation du tourisme, la formation au tourisme, le marketing, les opportunités d'investissement, le développement de projets touristiques régionaux et l'infrastructure du tourisme.

Le Secrétaire général adjoint a noté qu'il était

gratifiant que la célébration du prix OCI de la ville du tourisme ait renforcé la focalisation requise sur l'intensification des activités touristiques dans les villes primées. Il a ajouté que les pays de l'OCI doivent réfléchir aux voies et moyens de mettre en œuvre les célébrations non seulement d'une manière plus festive, mais aussi en faisant plus d'efforts pour accroître les attractions touristiques dans les villes primées.

Dr. Sengendo a encouragé tous les États membres de l'OCI à redoubler de participation et de soutien au programme d'activités à Khiva, la Ville touristique de l'OCI 2024, qui sera organisée cette année par la République d'Ouzbékistan et les institutions affiliées à l'OCI.

D'autre part, et en marge de la 12^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres du tourisme à Khiva, en Ouzbékistan, le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Hissein Brahim Taha, a rencontré S.E. M. Muslim Shojaei, Directeur général du tourisme international de la République islamique d'Iran, le 2 juin 2024.

Le Secrétaire général s'entretient avec la Présidente du Sénat de l'Ouzbékistan

Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), S.E. M. Hissein Brahim Taha, a tenu une réunion avec la Présidente du Sénat (Oliy Majlis) de l'Ouzbékistan, Mme Tanzila Narbaeva, le 31 mai 2024 à Tachkent, en République d'Ouzbékistan.

Au cours de la réunion, le Secrétaire général a fait l'éloge du riche patrimoine culturel et scientifique de l'Ouzbékistan, soulignant que le Prix de la Ville touristique de l'OCI est une reconnaissance des efforts que le gouvernement de l'Ouzbékistan déploie pour développer le secteur du tourisme et mettre en valeur la richesse de son histoire. Il a exprimé son appréciation pour l'accueil par l'Ouzbékistan de la 12^{ème} Conférence islamique des Ministres du tourisme dans la ville de Khiva, du 31 mai au 2 juin 2024, ainsi que pour les dispositions exceptionnelles prises à cet effet.

Le Secrétaire général a également salué le développement et les progrès impressionnants enregistrés par l'Ouzbékistan dans les domaines social et économique, mettant l'accent sur les efforts que le pays a déployés pour concrétiser l'intégration sociale et économique régionale. La réunion a abordé plusieurs questions régionales et mondiales inscrites à l'ordre du jour de l'agenda de l'OCI. S'agissant de la question de la Palestine, le Secrétaire général a rendu compte des efforts déployés pour mettre fin à l'agression israélienne contre la bande de Gaza.

Concernant l'Afghanistan, le Secrétaire général a salué le rôle de l'Ouzbékistan dans la promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement social et



économique, ainsi que dans la fourniture de l'aide humanitaire au peuple afghan.

La discussion a porté sur les initiatives de l'OCI en matière de lutte contre le phénomène d'islamophobie et de sentiments anti-islamiques, ainsi que sur la nécessité de promouvoir les véritables principes de paix et de tolérance de l'Islam par le biais de la communication médiatique, l'éducation et le dialogue interreligieux. Le Secrétaire général a mis en relief les efforts entrepris en faveur de l'autonomisation des femmes et du renforcement de leur rôle dans la société, mais aussi en garantissant l'égalité des sexes à travers divers programmes.

La réunion a également abordé les programmes socioéconomiques et de développe-

ment axés sur la réduction de la pauvreté, l'éducation, la coopération scientifique et le développement durable. Sur le plan de la coopération culturelle, la discussion a mis l'accent sur la préservation et la valorisation du riche patrimoine culturel des États membres de l'OCI en mettant en œuvre à cet effet des initiatives qui soutiennent la publication d'ouvrages et l'organisation d'expositions et favorisent les échanges culturels.

Mme Tanzila Narbaeva a exprimé le soutien intense de l'Ouzbékistan aux différentes initiatives de l'OCI, soulignant la coopération active avec le Secrétariat général et ses agences dans des domaines tels que la coopération culturelle et patrimoniale et l'autonomisation des jeunes et des femmes.

Hissein Taha rencontre le Président du Comité pour le développement du tourisme au Tadjikistan



S.E. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a rencontré, le 2 juin 2024, M. Muminzod Kamoliddin, Président du Comité de développement du tourisme de la République du Tadjikistan, en marge de la 12^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres du tourisme.

M. Kamaluddin a passé en revue le potentiel de son pays dans le secteur du tourisme, ainsi que les efforts qu'il déploie pour promouvoir ce secteur, soulignant que son pays est prêt à coopérer avec l'Organisation afin de renforcer la coopération conjointe et établir des ponts de coopération avec les États membres de l'OCI dans ce sens.

Pour sa part, le Secrétaire général a salué les efforts déployés par la République du Tadjikistan dans le domaine du tourisme, tout en réaffirmant le soutien de l'Organisation pour la promotion de la coopération entre les États membres dans ce domaine.



Khiva:

Joyau impérissable et capitale du tourisme du monde islamique en 2024

Khiva, en Ouzbékistan, est une ville ancestrale et archéologique célèbre pour la richesse de son histoire et sa culture vibrante. Elle accueillera bientôt un grand nombre de visiteurs du monde entier, en particulier des États membres de l'OCI, pour participer à la 12^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres du tourisme, du 31 mai au 2 juin 2024, sous le thème «Développer l'industrie du tourisme de manière durable et résiliente». La ville abritera également la célébration de Khiva capitale du tourisme du monde islamique pour 2024.

Khiva, l'une des plus anciennes villes de la région du Khwarezm et de façon plus générale de la République d'Ouzbékistan, se prévaut d'une histoire de plus de 2500 ans et est célèbre pour sa forteresse médiévale, l'Iyshan Qala, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1990. Ce musée en plein air, soigneusement préservé, offre un aperçu de l'illustre passé de la région, de sa vaste culture, de ses avancées scientifiques et de ses contributions à la civilisation islamique.

La région de Khwarezm, en Ouzbékistan, a été un haut lieu du savoir et de la science entre le IX^e et le XII^e siècle. La célèbre académie Al-Ma'mun de Khwarezm a favorisé des travaux pionniers en astronomie, en mathématiques, en médecine et en chimie. Des érudits de renom tels que Muhammad ibn Musa al-Khwarizmi, le père de l'algèbre, et Abu al-Rayhan al-Birouni, un savant en astronomie et en philosophie, sont issus de cette région.

Les visiteurs de Khiva seront fascinés par le mélange de traditions anciennes et de développements modernes. L'environnement tranquille, l'hospitalité des habitants et la variété d'excellentes installations pour les visiteurs font de Khiva une destination unique qui s'est engagée à préserver son héritage historique tout en offrant des installations modernes à même d'assurer aux visiteurs une expérience distinctive et éducative.

On espère que la grande célébration de Khiva, capitale du tourisme du monde islamique en 2024, stimulera de manière significative le

secteur du tourisme. Les ministres et les hauts responsables du tourisme des États membres de l'OCI se sont réunis à Khiva du 31 mai au 2 juin 2024, où ils ont pu apprécier de près la chaleur et l'hospitalité de ses habitants.

Cet afflux de visiteurs de haut niveau permettra de mettre en valeur le riche patrimoine culturel de Khiva et ses superbes installations d'accueil, notamment ses hôtels de grand standing, ses sites historiques et sa superbe cuisine locale.

La Conférence ministérielle, qui a déjà eu lieu à Khiva, en Ouzbékistan, vise à atteindre des objectifs stratégiques en matière de tourisme, notamment la sélection de villes touristiques dans le monde islamique pour 2025 et 2026, une attention renouvelée au développement du tourisme islamique, le renforcement de la coopération entre les États membres de l'OCI dans le secteur du tourisme, la mise en évidence du potentiel touristique de l'Asie centrale, en particulier en Ouzbékistan.

Le Secrétaire général félicite le monde islamique à l'occasion de l'Aïd al-Adha



Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), S.E. M. Houssein Brahim Taha, a adressé ses sincères félicitations et ses bénédictions à la Oummah islamique et à Leurs Majestés, les Rois, les Emirs et les Présidents des Etats membres de l'OCI à l'occasion de l'Aïd Al-Adha de l'an 1445 de l'Hégire. Le Secrétaire général a partagé les célébrations de l'Aïd Al-Adha avec le Royaume d'Arabie saoudite et a félicité ses dirigeants, représentés par le Gardien des deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz, et Son Altesse Royale le Prince Mohammed bin Salman. Il a également félicité le Royaume d'Arabie saoudite pour les efforts considérables qu'il a déployés et qu'il déploie tous les ans dans la gestion et le parrainage réussis de la saison du Hadj, mettant l'accent sur les facilités, les conditions appropriées et les services confortables qu'il fournit aux pèlerins pour l'accomplissement en toute sécurité du rituel du Hadj, ainsi que sur le grand soin qu'il apporte à leur sécurité tout au long de leur séjour dans le pays pour l'accomplissement du pèlerinage.

Le Secrétaire général a apprécié les soins généreux accordés par le Gardien des deux Saintes Mosquées et son Prince héritier, Son

Altesse Royale le Prince Mohammed bin Salman, à la gestion des deux Saintes Mosquées et des lieux saints, ainsi que l'hospitalité et l'accueil dont bénéficient les pèlerins de la Maison Sacrée et les visiteurs de la Mosquée du Prophète, louant les dispositions et les efforts déployés par le Royaume d'Arabie saoudite pour organiser avec succès cette saison du Hadj, comme toutes les autres années.

Le Secrétaire général a prié Allah Tout-Puissant à cette occasion de bénir le Royaume d'Arabie saoudite, ses dirigeants et son peuple, en leur apportant davantage de prospérité, de progrès, de sécurité et de sûreté.

M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, a exprimé son souhait que l'Aïd Al Adha de cette année soit une occasion renouvelée pour une plus grande cohésion et fraternité entre tous les musulmans à travers le monde islamique et pour que la solidarité islamique prévale dans tous les Etats membres, soulignant que l'Aïd Al Adha vient aux musulmans cette année et que le monde traverse de graves défis, dont le plus grave est l'agression israélienne incessante contre la bande de Gaza et l'ensemble du territoire palestinien, causant des dizaines de milliers de martyrs et de blessés, principalement des femmes et des

enfants, en plus du bombardement barbare continu qui a affecté diverses régions dans la bande de Gaza et l'a transformée en une zone de décombres et de désolation. A cet égard, il a réitéré le soutien indéfectible de l'Organisation à la cause de la Palestine et à la mosquée bénie d'Al-Aqsa.

Le Secrétaire général a également réaffirmé le soutien de l'OCI au peuple du Jammu-et-Cachemire pour qu'il retrouve ses droits, ainsi que le soutien de l'OCI aux droits des Musulmans Rohingyas qui font l'objet d'un déplacement forcé. Il a également souligné le soutien de l'OCI aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux personnes affectées dans les camps situés dans de nombreuses régions du monde musulman, y compris les pays africains du Sahel et du lac Tchad. Il a également insisté sur le suivi constant des questions relatives à la pauvreté, aux épidémies, aux maladies, aux guerres et à la perte de vies humaines et de biens. M. Houssein Brahim Taha a prié Allah le Tout-Puissant de faire de l'Aïd Al-Adha de cette année un tournant vers le soulagement de tous ceux qui souffrent, et de perpétuer l'unité, la sécurité, la stabilité et la prospérité de la Oummah islamique.

Le Secrétaire général participe à l'exposition

“Journée de l'unité nationale et de la démocratie du 15 juillet” en Türkiye

Le Secrétaire général de l'Organisation de coopération islamique (OCI), S.E. M. Hissein Brahim Taha, a pris part à une exposition de photos commémorative organisée par la Mission permanente de la République de Türkiye auprès de l'OCI pour commémorer le courage des vétérans et des martyrs à la suite de la tentative de coup d'État manquée contre la démocratie turque du 15 juillet 2016. La cérémonie inaugurale de l'exposition s'est tenue au siège du Secrétariat général de l'OCI à Djeddah, au Royaume d'Arabie saoudite, le 10 juillet 2024. L'exposition s'est poursuivie jusqu'au 15 juillet 2024. Le Secrétaire général de l'OCI a présidé l'événement et prononcé à cette occasion une allocution en soutien à la victoire de la démocratie en République de Türkiye, un des pays membres fondateurs de l'OCI.

Le Représentant permanent de la République de Türkiye auprès de l'OCI, S.E. l'Ambassadeur Cenk Uraz et le Consul général de la République de Türkiye à Djeddah, M. Mustafa Ünal ont participé à l'événement, auquel ont égale-



ment pris part les Représentants permanents des États membres de l'OCI, les Consuls généraux, les Secréaires généraux adjoints de l'OCI, le Directeur général du Cabinet ainsi que d'autres membres du personnel de l'OCI. La “Journée de la démocratie et de l'unité na-

tionale du 15 juillet” est l'un des jours fériés en Türkiye en commémoration des victimes de la tentative de coup d'État manquée perpétrée en 2016 par l'organisation terroriste Fethullah Gülen pour marquer la victoire de la démocratie.

L'OCI accueille une exposition sur le Jammu-et-Cachemire

Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a accueilli, le 8 août 2024, une exposition de photos à son siège à Djeddah. L'exposition a été organisée par la mission permanente de la République islamique du Pakistan auprès de l'OCI pour marquer le 5ème anniversaire de la révocation par l'Inde du statut spécial du Jammu-et-Cachemire.

Dans son discours, S.E. M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, a réitéré le soutien de l'Organisation au droit du peuple cachemirien à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

Pour sa part, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Jammu-et-Cachemire et Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Youssef bin Mohammed Al-Dubaie, a passé en revue les efforts et les initiatives de l'OCI en matière de défense des droits légitimes du peuple cachemirien.

Sur un autre plan, le Secrétaire général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a reçu dans



son bureau S.E. M. Muhammad Ishaq Dar, Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République islamique du Pakistan.

Au cours de leur entretien, les deux parties ont procédé à un échange de vues sur plusieurs questions inscrites à l'ordre du jour de l'OCI.



L'UE et le Nigeria renforcent leur coopération dans le domaine de la recherche et de la mobilité éducative

Lors de l'événement de haut niveau sur l'éducation organisé par Global Gateway à Bruxelles, la Commissaire européenne Jutta Urpilainen a mis en avant l'engagement fort de l'Union européenne en faveur de l'éducation et de l'équité en matière de santé. A cette effet, elle a signé avec Didi Esther Walsion-Jack, Secrétaire permanente du Ministère fédéral de l'éducation du Nigeria, un accord de coopération portant sur un soutien de l'UE de 18 millions d'euros destiné à renforcer les capacités de recherche et de développement qui permettront de mettre en œuvre le plan national du Nigeria en faveur de l'industrie pharmaceutique et de la production locale de vaccins et de technologies médicales.

La Commissaire Urpilainen a déclaré : «La croissance économique dépend d'une main-d'œuvre éduquée et qualifiée et de sociétés saines», ainsi que de l'investissement dans le renforcement des systèmes d'éducation et de santé dans le monde entier, autant de facteurs qui font partie intégrante de la stratégie «Global Gateway» de l'Union européenne. Les investissements de l'UE dans l'éducation, la recherche et la formation de qualité visent

à autonomiser les générations futures en les dotant des connaissances, des qualifications et des compétences dont elles ont besoin dans un monde en mutation pour relever les défis mondiaux et construire la prospérité.

Le financement européen signé dans le cadre de l'initiative Team Europe sur la fabrication et l'accès aux vaccins, aux médicaments et aux technologies de la santé en Afrique (MAV+) soutiendra l'environnement favorable plus large autour du secteur pharmaceutique nigérian, notamment en encourageant le développement des compétences par l'éducation et la formation ; la recherche et le développement (par exemple, la recherche en intelligence artificielle et en nanotechnologie) ; la numérisation des dimensions essentielles de l'écosystème ; un système centralisé de prévision, d'achat et de distribution de produits médicaux de qualité ; ainsi que la facilitation du commerce, de l'investissement et des douanes, les cadres et conditions des droits de propriété intellectuelle et un environnement propice au commerce et à l'investissement préférentiels.

La Commissaire Urpilainen a également signé

15 projets de programme de mobilité intra-africaine financés par l'UE à hauteur de 27 millions d'euros dans le cadre du programme phare Youth Mobility for Africa (Mobilité des jeunes pour l'Afrique). Ces projets offriront aux étudiants, aux stagiaires et au personnel des possibilités de mobilité à des fins d'apprentissage sur l'ensemble du continent, afin de développer des compétences vertes et numériques de haut niveau. Le Nigeria bénéficiera des projets suivants : Renforcement des capacités pour la pratique et la recherche en matière d'enseignement de l'ingénierie (1,8 million d'euros de financement de l'UE au total, avec la participation de l'université de Lagos-Unilag) ; Recherche et éducation sur le climat pour faire progresser le développement vert en Afrique (1,8 million d'euros de financement de l'UE au total, avec la participation de l'université de Port-Harcourt) ; et le Projet de mobilité pour les chercheurs en génomique végétale afin d'accélérer les options d'adaptation intelligente au climat et la sécurité alimentaire en Afrique II (1,8 million d'euros de financement de l'UE au total, coordonné par l'université de l'État d'Ebonyi).



Le Kazakhstan organise une réunion de coordination des partenaires pour le développement du secteur de l'eau

La République du Kazakhstan a tenu la première réunion du Conseil de coordination des partenaires pour le développement du secteur de l'eau dans la capitale Astana le 30 septembre 2024. Le Kazakhstan a mis en place un Conseil de coordination des partenaires pour le développement du secteur de l'eau qui comprend des représentants du Ministère des ressources en eau et de l'irrigation du Kazakhstan, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ainsi que d'autres organisations internationales et d'institutions financières.

Selon le Ministère, ledit Conseil aura pour mission de coordonner l'action des agences gouvernementales, du PNUD, des organisations financières internationales et de la communauté des donateurs, en fonction des priorités nationales dans le secteur hydrique. Le Conseil s'emploiera également à mobiliser et à allouer efficacement les ressources financières et techniques nécessaires à la réalisation des objectifs.

Le Conseil soutiendra, en outre, l'élaboration et la mise en œuvre des documents stratégiques, tels que la loi sur l'eau, le concept de

développement du système de gestion des ressources en eau et le plan global de développement du secteur de l'eau, ainsi que le renforcement du cadre législatif et des mécanismes institutionnels nécessaires à la gestion durable de l'eau.

Le Conseil organisera l'échange de connaissances et d'expertise, renforcera les capacités des spécialistes et informera les citoyens sur les principes de gestion durable des ressources en eau à travers la mise en œuvre des meilleures pratiques internationales et des solutions innovantes en matière de gestion des ressources en eau.

Parmi les autres tâches essentielles qui incombent au Conseil figurent le renforcement de la coopération régionale en matière de gestion des ressources hydriques et l'amélioration de la résilience au changement climatique et aux catastrophes naturelles telles que la sécheresse et les inondations.

Le Ministre des ressources en eau et de l'irrigation, Nurzhan Nurzhigitov, a commenté l'événement comme suit : «L'établissement du Conseil de coordination est une étape importante pour le secteur de l'eau au Kazakhstan.

En coordonnant les efforts du ministère, des organisations internationales et de la communauté des donateurs, le Conseil jouera un rôle important dans la promotion de la stabilité environnementale et du développement économique du pays à long terme.

La représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en République du Kazakhstan, Katarzyna Wawiernia, a prononcé un discours de bienvenue lors de la réunion dans lequel elle a déclaré : «Nous sommes extrêmement reconnaissants de la confiance que nous a témoignée le PNUD en nous confiant la présidence de ce Conseil. Nous restons pleinement engagés à soutenir le travail du Conseil tout au long de l'année à venir, et à nous assurer que nos efforts de collaboration débouchent sur des progrès significatifs dans le développement du secteur de l'eau». Elle a fait remarquer que la réunion des partenaires représente une étape importante dans la résolution des problèmes urgents auxquels est confronté le secteur hydrique du Kazakhstan, mais aussi dans la promotion de pratiques de gestion durable de l'eau dans l'ensemble du pays.



Le Salon WITEX 2025 vise à promouvoir le tourisme halal

Le Cambodge, la Thaïlande, Brunei, l'Égypte, Singapour, la Zambie, l'Indonésie, la Malaisie et l'Ouzbékistan se sont donné pour mission de renforcer l'industrie mondiale du voyage par le biais du tourisme halal. Ces pays reconnaissent l'importance croissante du tourisme halal en tant que segment vital du marché mondial du voyage et s'engagent à améliorer leurs offres pour attirer les voyageurs musulmans.

En participant à WITEX 2025, ces pays entendent présenter leurs services, produits et expériences de voyage basés sur le halal et s'imposer comme des acteurs clés dans le paysage mondial du tourisme islamique. Cet effort collectif devrait entraîner une croissance significative du secteur du tourisme halal, en favorisant les échanges culturels et le développement économique entre les régions. Le Salon WITEX 2025 servira donc de plateforme à ces pays pour collaborer, innover et façonner l'avenir du tourisme halal, renforçant ainsi leur engagement à répondre aux besoins spécifiques des voyageurs musulmans à travers le monde.

La décision de rebaptiser l'Asia Islamic Tourism and Trade Expo (AITEK) en World Islamic Tourism and Trade Expo (WITEX) a été prise à l'issue de discussions approfondies entre les chefs d'entreprise et les principaux acteurs de l'industrie. Cette décision représente une étape importante dans le développement du tourisme islamique sur la scène mondiale.

Cette décision, soutenue par des délégués de

pays tels que le Cambodge, les Philippines, Brunei, la Thaïlande, Singapour, la Zambie, l'Égypte, l'Indonésie et l'Ouzbékistan, souligne la reconnaissance croissante du tourisme halal en tant que segment essentiel de l'industrie mondiale du voyage. Le changement de marque de l'AITEK en WITEX souligne la nécessité de disposer d'une plate-forme exhaustive à même de répondre aux attentes spécifiques des voyageurs et des entreprises musulmanes à travers le monde.

A noter que le passage d'AITEK à WITEX a été motivé par l'expansion mondiale du Salon et par la participation croissante de pays non asiatiques. WITEX se veut une plate-forme mondiale qui permet aux parties prenantes d'explorer de nouvelles opportunités, de relever des défis et de façonner l'avenir du tourisme islamique.

La décision de renommer le Salon reflète l'évolution de l'industrie et le désir de créer une plate-forme qui transcende les frontières régionales car, ce faisant, l'événement ne conservera pas seulement sa pertinence, mais élargira également son attrait pour un public plus large, en attirant des participants du monde entier.

Le changement de marque d'AITEK en WITEX a reçu un soutien massif de la part des délégués représentant ces pays. Ces pays ont, en effet, exprimé leur volonté de promouvoir le tourisme halal et souhaitent désormais faire de WITEX une plate-forme leur permettant de présenter leurs offres à un public interna-

tional.

Le Cambodge, connu pour son riche patrimoine culturel et ses sites historiques, reconnaît de plus en plus le potentiel du tourisme halal et investit dans des installations et des services certifiés halal afin d'attirer davantage de voyageurs musulmans. Le Salon WITEX 2025 offre ainsi au Cambodge une plate-forme idéale pour mettre en avant ses offres de tourisme halal et établir des contacts avec les principaux acteurs de l'industrie.

Quant aux Philippines, avec leurs paysages diversifiés et leur culture dynamique, elles font également de grands progrès dans le domaine du tourisme halal. La participation du pays au Salon souligne son engagement à devenir une destination majeure pour les voyageurs musulmans. Plus encore, les Philippines entendent améliorer leur infrastructure et leurs offres en matière de tourisme halal.

Le Brunei, pays au fort héritage islamique, est naturellement positionné pour être un acteur clé de l'industrie du tourisme halal. En participant au Salon, Brunei pourra présenter ses nombreux services et produits certifiés halal, tout en explorant de nouveaux partenariats et de nouvelles possibilités de croissance sur le marché mondial du tourisme islamique.

S'agissant de la Thaïlande, qui est une destination touristique populaire connue pour son hospitalité et la diversité de ses attractions, celle-ci se concentre de plus en plus sur le tourisme halal afin de répondre à la demande croissante du marché musulman des voyages.



Le «tourisme» dans le monde islamique pourvoit à quelque 46 millions d'emplois

Malgré tous les défis et problèmes posés par la pandémie de COVID-19, les pays de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ont connu une reprise progressive dans les arrivées de touristes, dont le nombre s'est élevé à 96 millions en 2021. Cette reprise s'est accélérée en 2022, avec une augmentation significative du nombre de touristes internationaux arrivant dans les pays de l'OCI, qui a atteint 224 millions, soit 77% de la moyenne enregistrée antérieurement à la pandémie.

Les arrivées de touristes intra-OCI, après une reprise modérée en 2021, ont atteint 78,8 millions en 2022, soit 71% des niveaux enregistrés au cours de la période pré-pandémique. Le nombre d'arrivées de touristes par rapport à la population des pays de l'OCI a également augmenté de manière significative, atteignant 15 visiteurs pour 100 habitants en 2022. Toutefois, ce chiffre reste inférieur de 25% aux niveaux antérieurs à la pandémie, soit 20 visiteurs pour 100 habitants.

En termes de recettes touristiques internationales, la performance combinée des pays de l'OCI est encore plus impressionnante, puisqu'elles ont atteint 257 milliards de dollars américains en 2022, dépassant les niveaux d'avant la pandémie et établissant ainsi un record historique.

Il convient de noter que la majeure partie des recettes du tourisme international en 2022 a été générée par les pays membres à revenu élevé, totalisant 118 milliards de dollars améri-

cains, ce groupe de revenu ayant enregistré les taux de croissance les plus élevés au cours des trois dernières années.

Le tourisme international a des impacts multiformes sur l'économie, bénéficiant à la fois aux destinations touristiques et aux pays exportateurs de tourisme. En 2023, le secteur du tourisme international a contribué à l'économie pour 753,5 milliards de dollars, ce qui représente 6,9 % du PIB total des pays de l'OCI.

Les pays de l'OCI ont également enregistré des niveaux élevés de recettes par arrivée individuelle sur l'ensemble de la période. Ces recettes étaient initialement légèrement inférieures avant la pandémie à ceux des pays dévelop-

pés, mais elles se sont ensuite considérablement accrues, dépassant d'autres groupes de pays, y compris les pays en développement non membres de l'OCI, qui ont enregistré une moyenne de 1148 dollars américains en 2022. Dans l'ensemble, le tourisme international a un impact multidimensionnel sur l'économie, en ce sens qu'il profite à la fois aux pays de destination et aux pays exportateurs de touristes. En 2023, le secteur du tourisme international a contribué à l'économie à hauteur de 753,5 milliards de dollars US, soit 6,9% du PIB des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Le nombre d'emplois créés par le tourisme dans les pays de l'OCI en 2023 est estimé à 45,7 millions, soit 6,8% de la population active totale. Les pays de l'OCI disposent d'un énorme potentiel de développement, en particulier dans le domaine du tourisme islamique, du patrimoine et du tourisme durable. Ils ont un avantage touristique sur leurs homologues non membres de l'OCI, avec une valeur moyenne de 54 sur l'indice mondial des voyages musulmans par rapport à la moyenne mondiale, qui est de 41. Plus encore, parmi les 1199 sites du patrimoine mondial enregistrés entre 1978 et 2023, on compte 231 sites (19%) situés dans les pays de l'OCI. Parmi ceux-ci, 187 sont classés comme sites culturels, 35 sont des sites du patrimoine naturel et 9 sont une combinaison de sites naturels et culturels.

Le Secrétaire général

l'IA est sur le point de révolutionner nos sociétés

S.E. M. Houssein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), s'est adressé à la 23ème session ordinaire de la Commission permanente indépendante des droits de l'homme (CPIDH) relevant de l'OCI, où il avait participé à la discussion sur l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'homme. A cette occasion, il a exprimé sa gratitude au Royaume d'Arabie saoudite pour sa sage direction et son soutien continu à l'OCI, à ses institutions et au CPIDH. Houssein Brahim Taha a également félicité le Président de la CPIDH pour son élection et a salué chaleureusement les nouveaux membres du Conseil de la Commission. Il a salué le rôle que joue la Commission sur le terrain dans la promotion des droits de l'homme, des libertés fondamentales et des valeurs islamiques, ainsi que les efforts déployés par la Directrice exécutive, Prof Noura bint Zaid Mubarak Al-Roshoud dans ce domaine.

Dans son discours, Houssein Taha a souligné que l'intelligence artificielle (IA) est sur le point de révolutionner nos sociétés, créant des opportunités et des défis pour les droits de l'homme. Il a rappelé, à cet égard, que les racines de l'IA remontent aux contributions des



savants musulmans, d'où la nécessité de concilier modernité et valeurs islamiques dans le cadre de son développement. L'Organisation de la coopération islamique (OCI) encourage l'utilisation de l'IA par ses États membres, tout en insistant sur l'importance de l'éthique et de la responsabilité. Des initiatives telles que le Centre international pour la recherche et l'éthique de l'IA en Arabie saoudite témoignent de l'engagement des États mem-

bres à promouvoir l'utilisation éthique de l'IA en vue de relever les défis économiques et sociaux.

Il a souligné que la protection des droits de l'homme dans le contexte de l'IA nécessite des cadres juridiques solides qui intègrent les principes des droits de l'homme. Il a souligné que l'OCI appelle à une approche multidimensionnelle pour assurer la gouvernance éthique de l'IA, conformément aux valeurs islamiques.

Dans une lettre à l'UNA, le Secrétaire général insiste sur la nécessité de dénoncer les crimes israéliens

Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), S.E. M. Houssein Brahim Taha, a prononcé une allocution à l'atelier virtuel sur "Les médias et les droits des palestiniens : Étapes pratiques pour tirer parti des initiatives de reconnaissance de la Palestine", qui a été organisé le 9 juin 2024 par l'Union des agences de presse des États membres de l'OCI (UNA) en collaboration avec la Ligue musulmane mondiale.

Dans cette allocution le Secrétaire général a déclaré que le présent atelier incarne la concrétisation de l'esprit de coopération envers notre première cause, à savoir la cause de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif. Il a également souligné qu'il constitue un prolongement des efforts politiques et médiatiques de l'OCI dans le cadre de la mise en œuvre de ses résolutions, y compris celle adoptée par

le Sommet arabo-islamique extraordinaire conjoint tenu à Riyad le 11 novembre 2023 pour discuter de l'agression israélienne contre le peuple palestinien, sur l'invitation du Royaume d'Arabie saoudite. Ce Sommet, a rappelé le Secrétaire général, avait décidé de créer une Unité de surveillance médiatique au sein du Secrétariat général pour souligner l'importance du rôle des médias dans la documentation et la dénonciation des crimes et violations israéliens, ainsi que la mobilisation de la solidarité internationale en faveur du peuple palestinien.

Cet atelier virtuel sur les médias et le droit palestinien intervient à un moment où le territoire palestinien, en particulier la bande de Gaza, est le théâtre d'horribles massacres qui incarnent un modèle de terrorisme organisé, de violence et de crime de génocide com-

mis par l'occupation israélienne sans aucune dissuasion politique, religieuse, humanitaire ou juridique. D'où la nécessité de redoubler d'efforts dans tous les domaines, y compris dans l'espace médiatique, pour dénoncer ces crimes et amener l'occupation israélienne à rendre compte de ses actes.

Le Secrétaire général de l'OCI a souligné la volonté du Secrétariat général de l'OCI de coopérer à l'élaboration d'un plan d'action médiatique, de concert avec les institutions médiatiques de l'OCI et les agences de presse nationales intéressées des États membres, afin de mobiliser le soutien et la solidarité internationaux en faveur des droits du peuple palestinien, de diffuser le scénario palestinien authentique et les témoignages réels des victimes palestiniennes.

L'OCI réaffirme le rôle du sport dans la réalisation des Objectifs de développement durable

الرياض ٢٠٢٥ RIYADH 2025

النسخة السادسة من دورة ألعاب التضامن الإسلامي
The 6th Edition of the Islamic Solidarity Games



Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a participé à la 39ème réunion du Conseil d'administration de la Fédération sportive de la Solidarité islamique (ISSA) qui s'est tenue les 7 et 8 juillet à Riyad, au Royaume d'Arabie saoudite. La réunion a été marquée par la cérémonie de signature du Prince Abdulaziz bin Turki Al-Faisal, ministre des Sports du Royaume d'Arabie saoudite, et du Prince Fahd bin Jalawi bin Abdulaziz bin Musaed, Vice-président du Comité olympique et paralympique saoudien, pour l'accord d'accueil de la 6ème édition des Jeux de la Solidarité islamique dans la ville de Riyadh, en 2025.

L'ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, culturelles et sociales, a transmis les félicitations de S.E. M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), à l'Arabie saoudite pour avoir accepté d'accueillir la 6ème édition des Jeux

de la Solidarité islamique à Riyadh. Il a salué les préparatifs exceptionnels entrepris pour assurer le succès de cette édition. En outre, il a exprimé sa gratitude au Prince Abdulaziz bin Turki Al-Faisal et à l'ISSA pour leurs efforts dévoués dans la promotion des jeunes et le développement du sport dans les pays de l'OCI.

L'ambassadeur Tarig a souligné le rôle transformateur du sport dans la promotion de l'intégration sociale parmi les jeunes, la lutte contre l'extrémisme et l'éradication de la pauvreté. Il a exhorté les États membres à renforcer la collaboration à travers leurs comités olympiques nationaux, l'ISSA et le Secrétariat général de l'OCI pour soutenir le succès de cette édition et faire avancer les objectifs de l'OCI dans ce domaine.

Le Prince Fahd bin Jalawi bin Abdulaziz bin Musaed, Président du Comité d'organisation des Jeux de la Solidarité islamique "Riyad 2025", a fait une présentation détaillée de

l'événement qui devrait se tenir dans la capitale l'année prochaine. Les jeux rassembleront des athlètes de 57 comités olympiques du monde islamique.

La présentation de «Riyad 2025» portait sur les détails opérationnels relatif à l'organisation de la session à Riyad, y compris les installations qui ont été préparées pour les joueurs, les administrateurs, les techniciens et le public, en plus des installations qui accueilleront les compétitions, en préparation d'une édition sans précédent dans l'histoire de ces jeux. A rappeler que ces jeux ont été organisés pour la première fois dans le Royaume d'Arabie saoudite en 2005 à la Mecque, à Djeddah, à Taif et à Médine, et qu'ils reviennent 20 ans après pour être organisés dans la capitale Riyadh. Il s'agit donc d'un prolongement de la série d'accueils qui ont fait de l'Arabie saoudite une destination sportive mondiale pour les plus grands événements sportifs dans le monde.

L'OISA vise à autonomiser les agriculteurs afghans après le tremblement de terre



Avec le concours généreux du gouvernement de la République du Kazakhstan et en collaboration avec l'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA), l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISA) a officiellement lancé le projet de promotion du blé pour le développement durable dans l'ouest de l'Afghanistan. Cette initiative importante vise 300 agriculteurs, dont 45 femmes, dans la province de Zindjan, une région gravement touchée par le tremblement de terre de l'année dernière. Le projet a pour but de stimuler la production de blé et d'améliorer la sécurité alimentaire dans la région en distribuant 15 tonnes de semences de blé améliorées de la variété locale Tshunt, 15 tonnes d'engrais au phosphate de diammonium (DAP) et 30 tonnes d'engrais à l'urée. En outre, des machines agricoles de base, dont 2 tracteurs, 4 charrues, 2 remorques, 2 batteuses et 2 moissonneuses, ont été fournies afin de renforcer la mécanisation et d'améliorer la culture du blé avant la saison des semences de 2024.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre plus large du Programme de sécurité alimentaire en Afghanistan (AFSP) qui a été lancé comme résultat phare du 17^{ème} Conseil extraordinaire des ministres des Affaires étrangères sur la situation humanitaire en Afghanistan, tenu les 18 et 19 décembre 2021 à Islamabad, au Pakistan, qui a adopté notamment la résolution désignant l'OISA pour prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ce programme. Le CMAE a également encoura-

gé les États membres de l'OCI, les donateurs internationaux, les fonds et programmes de l'ONU et les autres acteurs internationaux à contribuer généreusement au Programme de sécurité alimentaire en Afghanistan.

La cérémonie d'ouverture du projet, qui constitue une étape importante pour le programme afghan de sécurité alimentaire, s'est déroulée à Herat en présence de nombreux invités de marque, dont le Consul général de Türkiye à Herat, le Dr Sinan Ilhan, le Coordinateur du programme de la TIKA à Herat, M. Arafat Deniz, le Président de la Chambre de commerce du Kazakhstan en Afghanistan, M. Arman Yesentayev, ainsi que des hauts fonctionnaires du Bureau du Gouverneur de Herat et du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'irrigation. Des représentants de Kaboul étaient également présents, notamment, M. Imre Yüksek, Directeur des opérations humanitaires à l'OISA.

Durabilité et renforcement des capacités

Conçu dans une optique de durabilité, le projet de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISA) dispose d'une stratégie de sortie claire qui met l'accent sur l'appropriation locale et l'autosuffisance. Les initiatives de renforcement des capacités sont la pierre angulaire du projet et font en sorte que les agriculteurs reçoivent la formation nécessaire pour maintenir leur productivité à long terme. Les programmes de formation portent sur des sujets clés tels que l'utilisation correcte d'engrais comme le DAP et l'urée pour améliorer la fertilité du sol et

la croissance du blé, les techniques de traitement des semences pour se protéger contre les ravageurs et les maladies, et les meilleures pratiques de plantation pour une germination optimale. A l'horizon 2025, le projet s'étendra en mettant l'accent sur la réduction des pertes post-récolte et la mise en œuvre de pratiques de conservation des semences, avec l'aide d'experts locaux et internationaux, afin d'assurer la durabilité de l'agriculture à long terme.

Les interventions antérieures de l'OISA en Afghanistan

En 2022, l'OISA a joué un rôle essentiel dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable en introduisant l'Oasis Box. Il s'agit d'un système innovant d'extraction et de purification de l'eau fonctionnant à l'énergie solaire. Six Oasis Boxes ont été livrées à des communautés rurales à travers l'Afghanistan en avril 2022, en collaboration avec Bond-e Shams, une entreprise sociale du Pakistan. En outre, le Programme Flour for Humanity (Farine pour humanité) de l'OISA a envoyé en 2023 deux convois humanitaires, livrant 335 tonnes métriques de farine de blé à 2.700 familles dans le besoin, en partenariat avec la Société afghane du Croissant-Rouge. Le programme a également soutenu cinq centres de traitement de la toxicomanie, bénéficiant à près de 7.000 patients, en collaboration avec l'UNAMA et l'UNODC.

Intensification de la coopération entre l'OCI et l'ICESCO



Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), S.E. M. Hissein Brahim Taha, a rencontré le Directeur général de l'Organisation du Monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), M. Salim bin Mohammed AlMalik, le 2 juin 2024, en marge de la 12ème session de la Conférence islamique des Ministres du Tourisme qui s'est tenue à Khiva, en Ouzbékistan. Le Secrétaire général a souligné le rôle important que l'ICESCO assume, en particulier dans le domaine culturel, et les possibilités de coopération bilatérale. Le Directeur général de l'ICESCO a souligné, quant à lui, que l'ICESCO se réjouit à l'idée d'une coopération accrue entre les deux parties. La réunion entre les deux parties a permis de discuter des aspects de la coopération existante entre l'OCI et l'ICESCO sur des questions d'intérêt commun et des moyens de la renforcer.

Par ailleurs, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, culturelles, sociales et familiales, l'Ambassadeur Tarig Bakheet et la délégation qui l'accompagne ont rencontré, le 17 juillet 2024, le Directeur général de l'ICESCO au siège de l'Organisation, à l'issue de la réunion de coordination tenue entre le Secrétariat général de l'OCI et l'ICESCO. La réunion, à laquelle ont participé des re-

sponsables des deux organisations, a été marquée par un esprit positif et une convergence de vues sur l'avenir de la coopération bilatérale et la nécessité de la renforcer et de la développer afin de réaliser les objectifs communs des deux organisations.

Les deux parties ont salué le dynamisme qui a caractérisé la 2ème Réunion de coordination et la volonté d'œuvrer en vue d'assurer une plus grande et meilleure coordination des activités conjointes et des programmes culturels et scientifiques, qui sont au cœur de leurs préoccupations et traduisent leur ambition légitime de les revaloriser et de leur conférer le rang qu'ils méritent.

Il convient de préciser que cette réunion a permis de renforcer la confiance entre les deux parties et de créer un espace de coopération couvrant tous les domaines d'intérêt commun, conformément aux résolutions adoptées et par le Sommet islamique et par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères et les conférences sectorielles connexes.

A rappeler également que les deux parties se sont rencontrées le 16 juillet 2024 au siège de l'ICESCO à Rabat, capitale du Royaume du Maroc. Cette rencontre, qui s'est tenue dans le cadre de la réunion de coordination entre les deux organisations, comprenait la délégation

du Secrétariat général de l'OCI conduite par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, culturelles, sociales et familiales, l'Ambassadeur Tarig Bakheet, et la délégation de l'ICESCO.

Au début de la réunion, le Directeur général de l'ICESCO, Dr Salem bin Mohammed AlMalik, a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue à la délégation du Secrétariat général de l'OCI et s'est félicité de la coopération fructueuse qui a toujours caractérisé les relations entre les deux organisations et de leur ambition de réaliser les objectifs de l'action islamique commune dans les domaines concernés.

Le Directeur général de l'ICESCO a souligné l'importance que revêt la coordination des efforts en vue d'assurer une mise en œuvre optimale des programmes et projets qui servent les objectifs du développement durable dans les Etats membres et renforcent les liens de solidarité entre eux.

Dans son intervention, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet a remercié le Directeur général de l'ICESCO pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux réservés à la délégation de l'OCI, et lui a transmis les salutations de S.E. le Secrétaire général, M. Hissein Brahim Taha.

L'Institut de la BID achève un exercice pilote de cartographie stratégique

L'Institut de la Banque islamique de développement (IBID) a annoncé avoir achevé avec succès son exercice pilote du Cadre de cartographie stratégique de la finance islamique (IF-MAP), anciennement connu sous le nom d'IF-CAF, dans la République du Kazakhstan. L'évaluation complète, menée en collaboration avec le Centre financier international d'Astana (AIFC), visait à identifier les principaux défis et opportunités au sein du secteur de la finance islamique au Kazakhstan.

L'initiative pilote de l'IF-MAP (Cadre de cartographie stratégique de la finance islamique) a été lancée en juin et a donné lieu à des consultations approfondies avec les principales parties prenantes, notamment les agences gouvernementales, les institutions financières et les experts de l'industrie. Le rapport sur les recommandations politiques personnalisées, qui décrit les progrès du secteur et fournit des recommandations pour le développement futur, a déjà été soumis au Centre financier international d'Astana.

L'Institut de la BID et l'Institut financier international d'Astana ont élaboré le Rapport sur la finance islamique 2024 de la République du Kazakhstan, qui a été présenté par le gouverneur du Centre financier international d'Astana (AIFC), M. Renat Bekturov, comme l'un des principaux résultats de l'exercice.

Lancé le 6 septembre lors des Journées finan-



cières d'Astana, le rapport met en évidence l'énorme potentiel de la finance islamique pour soutenir la croissance économique et le développement de la République du Kazakhstan.

Dans son discours de bienvenue, le Gouverneur du Centre financier international d'Astana, M. Renat Bekturov, a déclaré : "Ce rapport fournit non seulement un aperçu complet du secteur de la finance islamique, mais met également en évidence notre vision commune de l'avenir". L'engagement de l'AIFC à promouvoir la finance islamique est évident à travers les conditions favorables offertes aux sociétés financières islamiques pour opérer dans les

secteurs de détail et des entreprises.

Le Gouverneur du Centre financier international d'Astana a souligné que le rapport "constitue un guide inestimable pour les investisseurs, les décideurs politiques et les parties prenantes".

Dr Sami Al-Suwailem, Directeur général par intérim de l'Institut de la Banque islamique de développement, a commenté la réussite de l'exercice pilote en déclarant : "Nous sommes heureux de collaborer avec le Centre financier international d'Astana dans le cadre de cette importante initiative".

Programme de coopération entre le Conseil algérien de la jeunesse et la BID



Le Conseil supérieur de la jeunesse de la République algérienne démocratique et populaire et la Banque islamique de développement (BID) ont convenu de mettre en place un programme

de coopération pluridisciplinaire à travers l'élaboration d'un accord portant sur le développement des capacités des jeunes dans les différents domaines. Dans son communiqué,

le Conseil a indiqué que les deux organismes ont également convenu de "mettre en place des activités conjointes entre les deux organismes" et "d'explorer les moyens de financer des projets de qualité destinés à la jeunesse algérienne".

Cet accord a été conclu lors d'une réunion entre le Président du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustafa Haidawi, et une délégation du Groupe de la BID, dans le cadre des efforts déployés par le Conseil pour échanger des expériences avec divers organismes et institutions régionaux et internationaux en rapport avec la jeunesse. Au cours de la réunion, ils ont discuté "des moyens possibles de coopération à travers les stratégies de chaque organisme ainsi que des besoins et des défis auxquels ils sont confrontés dans la réalisation de leurs objectifs et que le Groupe de la BID peut soutenir".

L'IRCICA organise le Symposium Mostar 2024



Le Centre de recherches sur l'histoire, l'art et la culture islamiques (IRCICA), la municipalité de Mostar et le Conseil de la communauté islamique de Mostar, avec la contribution de la municipalité de Konya, ont organisé l'atelier et le symposium «Mostar 2024» du 15 au 22 juillet 2024. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la célébration du 20ème anniversaire de la reconstruction de la vieille ville de Mostar et du célèbre vieux pont de Mostar.

L'atelier comprenait des conférences sur l'histoire et le patrimoine culturel de Mostar et de la Bosnie-Herzégovine, de nombreuses visites de terrain à des sites archéologiques et des monuments dans et autour de Mostar, ainsi qu'un apprentissage en matière de restauration et de conservation du patrimoine architectural, tant en général que dans le contexte local. Le patrimoine urbain de Mostar, en particulier le vieux pont et la vieille ville, a été mis en lumière sous différents angles, y compris sur le plan des interventions liées à l'infrastructure, à l'architecture et à la gestion du tourisme. Des professeurs et des étudiants universitaires d'Europe, des États-Unis et de Turquie ont participé au programme.

Le programme a trouvé son point culminant avec le symposium, qui a été ouvert le 22 juillet 2024 avec les allocutions du Directeur général de l'IRCICA, le Prof. Mahmud Erol Kılıç, du Président du Conseil municipal de Mostar, M. Salem Mari, et du Président du Conseil

de la communauté islamique, M. Dzafer Ali. Quatre professeurs ont ensuite donné une vue d'ensemble de l'atelier, suivie par des présen-

L'atelier comprenait des conférences sur l'histoire et le patrimoine culturel de Mostar et de Bosnie-Herzégovine, des visites sur le terrain de sites et monuments dans et autour de Mostar et des présentations sur la restauration et la conservation du patrimoine architectural.


tations d'étudiants sur les études menées pendant l'atelier sur des structures et des monuments spécifiques. Le symposium s'est poursuivi par des exposés d'universitaires internationaux sur les processus de reconstruction à Mostar et en Bosnie-Herzégovine ; les ora-

teurs se composaient respectivement des professeurs Attilio Petruccioli, Luca Orlandi, Emily Makaš, Adis Zili, Haris Desrvišević, Mehmet Zeki İbrahimgil, Amra Hadzimuhamedović. Dans ses conclusions finales du symposium et de l'atelier, le Chef de la section Patrimoine architectural de l'IRCICA, le Dr. Alidost Ertuğrul, a récapitulé les principales caractéristiques et les résultats du programme.

Un lancement de livre pour la nouvelle publication de l'IRCICA intitulée *Album Shah Tahmasp du Trésor royal ottoman* a été organisé dans la salle de conférence du Centre le 24 septembre 2024, en présence des auteurs, Lâle Uluç et Bora Keskiner. Un large public intéressé par les arts islamiques du livre et des membres des médias culturels ont participé à la réunion.

Le Directeur général de l'IRCICA, le Professeur Mahmud Erol Kılıç, a rappelé, dans son discours, que des échanges culturels importants avaient eu lieu entre l'Iran et l'État ottoman, conduisant à une relation étroite entre les arts des deux milieux. L'une des deux principales influences artistiques en Anatolie provenait de l'Iran et l'autre de l'Asie centrale. Les échanges de cadeaux entre États étaient une tradition. La délégation iranienne envoyée à Istanbul pour féliciter le sultan Mourad III après son accession au trône ottoman transportait des cadeaux chargés sur sept chameaux, dont l'album qui avait été préparé sous le souverain safavide Shah Tahmasp (règne 1524-1576).

L'album contient des extraits du *Shahname*, ainsi que des versets du Coran, des hadiths, des poèmes, des échantillons de calligraphie et de peinture miniature. Ils sont compilés sans classement thématique ou chronologique, formant ainsi un «album». Prof. Kılıç a ajouté que l'avantage d'une telle compilation réside dans le fait que son contenu peut servir d'exemple aux calligraphes, aux enlumineurs et aux peintres de miniatures. Prof. Lâle Uluç a présenté des exemples de pages à l'écran, expliquant que les albums tels que celui-ci, rassemblés dans les bibliothèques des différents palais au cours des 15ème et 16ème siècles, étaient réalisés en découpant des morceaux d'œuvres précieuses et en les collant sur des pages. Le contenu n'est pas constitué d'œuvres continues, mais de sélections, utilisées comme exemples ou imitées à leur époque. Le contenu est assorti de dates, de noms de calligraphes, de dédicaces et d'autres informations historiques.



SESRIC : Les pays de l'OCI ont enregistré une croissance de 5,6% en 2022

Le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC), basé à Ankara, République de Turquie, a publié l'édition 2023 du Rapport sur les perspectives économiques de l'OCI à la 39^{ème} session ministérielle du COMCEC, tenue à Istanbul, en République de Türkiye, du 2 au 5 décembre 2023. Mme Zehra Zümrüt Selçuk, Directrice générale du SESRIC, a présenté au cours de la conférence les points saillants du rapport.

Ce rapport phare du SESRIC explore les tendances macroéconomiques globales avec un accent sur les pays de l'OCI, en tant que groupe, et fournit une large gamme de statistiques et d'analyses utiles, y compris la comparaison de la performance économique des pays de l'OCI avec les pays développés, les pays en développement non OCI, et la moyenne mondiale. Il accorde une attention particulière à l'essor de l'économie numérique et explore les possibilités de tirer parti de cette transformation en réduisant la fracture numérique.

Après la pandémie de COVID-19, l'économie mondiale a connu une forte croissance en 2021, avec un taux de croissance moyen de 6,3%. En 2022, le taux de croissance du PIB réel a retrouvé son niveau d'avant la pandé-

mie. S'agissant de l'économie mondiale, celle-ci devrait maintenir un taux de croissance d'environ 3% en 2023 et 2024.

Toutefois, les conflits géopolitiques en cours et les pressions liées à l'inflation devraient avoir un impact considérable sur la reprise économique mondiale post-pandémique et faire peser des incertitudes importantes sur les perspectives. Après avoir connu une contraction plus faible pendant la pandémie, les pays de l'OCI ont affiché une reprise plus forte au cours de la période post-pandémique. En 2022, les pays de l'OCI ont enregistré une croissance moyenne de 5,6% de leur PIB, ce qui est le taux de croissance le plus élevé observé au cours de la dernière décennie.

Selon le rapport, les pays de l'OCI affichent globalement de meilleures performances en termes de commerce et d'investissement au cours de la période post-pandémique, mais des actions supplémentaires sont nécessaires pour assurer leur durabilité. A cette fin, il est nécessaire d'entreprendre un investissement stratégique dans les capacités productives des pays de l'OCI afin d'encourager l'innovation et la compétitivité, et de parvenir à une diversification économique. D'autre part, malgré une reprise notable, les pays de l'OCI continuent de

lutter contre le chômage et les taux d'inflation, se démarquant ainsi davantage des moyennes mondiales.

L'économie mondiale connaît également une nouvelle forme de transformation caractérisée principalement par la montée de la numérisation, de l'automatisation et de l'intelligence artificielle. Ces technologies transformatrices remodelent les industries, les chaînes d'approvisionnement, voire la nature même du travail. A cet égard, ledit rapport se penche sur les questions et les défis associés à la transformation numérique et présente pour les Etats membres de l'OCI un ensemble d'options politiques transversales en sept étapes pour leur permettre de s'adapter à l'importance croissante de la numérisation des activités économiques et d'en tirer profit. Il s'agit notamment de déterminer les domaines d'investissement prioritaires, de financer les investissements dans l'infrastructure numérique, d'améliorer l'accès aux technologies numériques, de réglementer l'économie numérique, de garantir la cybersécurité, d'aider les entreprises et les entrepreneurs à mieux utiliser les technologies numériques et d'améliorer les compétences afin d'accroître la productivité et de minimiser les pertes d'emploi.

Lancement de l'initiative de l'ICESCO «Lisez-le... pour le comprendre»



L'Organisation du Monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) a lancé le 9 juillet 2024, l'initiative «Lisez-le... pour le comprendre», en réaction positive aux tentatives désespérées visant à porter préjudice au Saint Coran, mais aussi pour promouvoir les attitudes équitables envers le Saint Coran en Occident. Cette initiative vise également à inciter les non-croyants à lire et à comprendre les versets de guidance et de miséricorde dont le Coran est riche, et à considérer le Livre Sacré d'Allah à travers un regard intègre.

A la clôture du Forum international «Le Coran et l'Occident : vers une approche rationnelle», tenu au siège de l'ICESCO à Rabat, Dr Salim M. AlMalik, Directeur général de l'ICESCO, a annoncé le lancement de ladite initiative. Il a souligné que cette démarche est le fruit d'une réflexion approfondie sur le statut du Saint Coran à travers le monde, entre ceux qui y croient et le respectent, ceux qui, bien qu'ils n'y croient pas, respectent son caractère sacré, et d'autres qui expriment leur hostilité envers ses enseignements à travers des comportements extrémistes et incivils, sans même se donner la peine de le lire.

Dr AlMalik a indiqué que les détails de l'initiative n'ont pas été complètement annoncés qu'après prise en compte d'idées provenant de certaines commissions nationales des États membres de l'ICESCO, et en s'inspirant des échanges scientifiques rigoureux des participants au Forum. Il a ensuite présenté les axes de l'initiative, qui repose sur des partenariats avec des groupes de réflexion et de re-

cherche scientifique en Occident pour mettre en lumière les richesses du Coran, réfuter les accusations infondées contre ses préceptes et encourager les gouvernements du monde islamique à se servir des aspects culturels de leur diplomatie publique pour accorder une attention particulière aux questions liées au Saint Coran. Et d'ajouter que l'ICESCO compte soumettre aux États membres un suivi annuel des tendances et des développements en matière de traitement des questions coraniques.

Les axes de l'initiative prévoient, en outre, d'inciter les communautés musulmanes en Occident, par le biais des institutions parlementaires et législatives, à respecter les codes législatifs nationaux. L'Organisation soutiendra la conception d'une vision qui présente le Saint Coran d'une manière accessible, convaincante et non intolérante, en facilitant les visites d'échange entre les intellectuels occidentaux et leurs homologues du monde islamique, notamment les jeunes, afin de promouvoir le dialogue. Dans ce contexte, l'accent sera mis sur l'entière disponibilité de l'ICESCO à soutenir la traduction du Coran et à coordonner avec les institutions de traduction coranique à cet égard, en plus de tenir de façon régulière une conférence sur le thème «Le Coran et le Monde».

L'initiative envisage également l'organisation d'expositions itinérantes équipées des dernières technologies d'exposition dans les grandes capitales, ainsi que des campagnes publicitaires dans les espaces publics et les transports en commun pour présenter les as-

pects humanitaires et civilisationnels du Coran. De même qu'elle prévoit de collaborer avec les parties concernées pour rédiger des brochures en plusieurs langues et annoncer le Prix annuel de l'ICESCO pour les meilleurs applications et propositions visant à encourager «l'Autre» à lire et comprendre le Coran.

Cette initiative a permis de saluer les positions des pays européens face aux attaques extrémistes contre le caractère sacré du Saint Coran et d'affirmer la disposition de l'ICESCO à renforcer ses liens avec les différentes institutions législatives occidentales pour endiguer les courants d'intolérance et de racisme.

Ce forum, organisé en coopération avec l'Institut allemand pour le dialogue et l'entente (Mouatana), a vu la participation d'éminentes personnalités internationales, de plusieurs ambassadeurs accrédités auprès du Royaume du Maroc et de chercheurs spécialisés dans les études islamiques et le dialogue interreligieux. Les travaux du forum, qui se sont déroulés en présentiel et par vidéoconférence, ont débuté par la récitation de versets du Saint Coran, suivie d'une présentation générale de l'ambassadeur Khalid Fathalrahman, Directeur du Centre du dialogue civilisationnel de l'ICESCO, au cours de laquelle il a souligné que le forum traite d'un sujet important et primordial pour tous les Musulmans, précisant qu'il connaîtra, au cours de ses différentes sessions, des interventions nourries d'un certain nombre de penseurs, d'experts et de chercheurs dans le domaine des études arabes et islamiques et du dialogue interreligieux.

Mascate accueille l'atelier sur la Charte islamique mondiale de l'intelligence artificielle



L'atelier régional sur la Charte du monde islamique pour l'intelligence artificielle pour les régions d'Asie et du Moyen-Orient, qui a clôturé ses travaux le 3 juillet 2024, a connu de riches discussions entre nombre de responsables, d'experts et de représentants des États membres de l'Organisation du Monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), qui ont présenté les résultats de leurs délibérations sur les principes éthiques de l'IA à inclure dans la Charte, ainsi que leurs propositions concernant les mécanismes de contrôle et de gouvernance permettant d'assurer la bonne application de ces principes. Les participants à l'atelier, organisé par l'ICESCO, en partenariat avec l'Université de technologie et des sciences appliquées et le Ministère omanais des transports, des communications et des technologies de l'information, et en coopération avec la Commission nationale omanaise pour l'éducation, la culture et les sciences, ont souligné la nécessité d'élaborer des textes juridiques et des cadres éthiques régissant l'IA. Il s'agit également, dans ce contexte, d'œuvrer au renforcement des capacités de l'élément humain en la matière, et d'aligner la Charte du monde islamique pour l'intelligence artificielle sur les chartes internationales, en tenant compte des spécificités et des valeurs du monde islamique. Les participants ont également appelé à concilier l'innovation et la recherche scientifique avec la protection des droits individuels, tout en insistant sur l'importance de la sensibilisation et du renforcement des capacités.

Au début de la deuxième journée de l'atelier, organisé dans le cadre des activités de la Chaire

ICESCO pour l'éthique de l'intelligence artificielle à l'Université de technologie et des sciences appliquées d'Oman, dans le cadre de la préparation de la Charte du monde islamique pour l'intelligence artificielle, Dr. Salem bin Mohammed AlMalek, Directeur général de l'ICESCO, a souligné, dans son intervention précédant le début des travaux des groupes de travail, la nécessité d'inclure un système de valeurs éthiques dans la Charte pour atteindre l'objectif visé, tout en mettant l'accent sur la créativité, la liberté et l'égalité de l'individu.

Il a indiqué que l'utilisation de l'IA présente de multiples avantages dans de nombreux domaines, mais qu'elle peut nuire si elle n'est pas utilisée de manière éthique, notamment son utilisation, par exemple, dans l'élaboration de recherches et d'études en vue d'obtenir des diplômes, acte qui est considéré comme une duperie dans le domaine de l'éducation.

Dans son allocution, Dr Kais Hammami, Chef du Centre de la prospective et de l'intelligence artificielle, a passé en revue les efforts et la méthodologie du Centre pour promouvoir la culture de la prospective, les bases de l'analyse systématique et de l'établissement des scénarios dynamiques, et l'utilisation de la langue arabe dans ce domaine.

Dr Said Jaboob, Vice-président de l'Université de technologie et des sciences appliquées pour les études supérieures, la recherche scientifique et l'innovation, a affirmé que l'élaboration de l'avant-projet de la Charte, constitue une étape importante vers l'établissement d'un cadre de travail solide pour l'éthique et la gouvernance de l'IA dans les régions d'Asie et du Moyen-Orient.

L'ordre du jour de la deuxième journée de l'atelier comportait des séances de remue-méninges aux fins d'établissement d'une vision globale de la Charte du monde islamique pour l'intelligence artificielle. Les experts et les chercheurs ont été répartis en quatre groupes, chacun discutant de plusieurs scénarios afin de formuler un certain nombre de principes éthiques nécessaires pour une meilleure élaboration de la Charte.

Par ailleurs, M. AlMalik a tenu une réunion avec Dr Madiha bint Ahmed Al-Shaibani, ministre de l'Éducation et présidente de la Commission nationale omanaise pour l'éducation, la culture et les sciences, à Mascate, au cours de laquelle ils ont assisté à la signature d'un accord en vertu duquel Oman accueillera la 3ème Conférence des Ministres de l'éducation des États membres de l'ICESCO, prévue pour les 2 et 3 octobre 2024.

L'accord a été signé au siège du Ministère à Mascate par Mme Amna bint Salem Al-Balushi, Secrétaire générale de la Commission nationale omanaise pour l'éducation, la culture et les sciences, et Dr Salem Al-Habsi, Directeur du Secrétariat général des Commissions nationales et des Conférences à l'ICESCO. M. AlMalik a exprimé au début de la réunion, à laquelle ont assisté un certain nombre de fonctionnaires du ministère, ses remerciements et son appréciation au Sultanat d'Oman, représenté par le Ministère de l'éducation et la Commission nationale omanaise, pour l'initiative d'accueillir la conférence et pour les efforts déployés dans les préparatifs en vue d'en assurer le succès.

L'ICESCO lance un ouvrage sur l'héritage de la langue arabe



Le siège de l'Organisation du Monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) à Rabat a abrité le 24 juin 2024 la cérémonie de lancement de la publication de l'UNESCO intitulé «Showcasing the role and legacy of the Arabic Language along the Silk Roads» (Mise en lumière du rôle et de l'héritage de la langue arabe le long des Routes de la Soie). Cet ouvrage est le fruit de la collaboration entre le Programme Prince Sultan bin Abdulaziz Al Saud pour la langue arabe et le Programme des Routes de la Soie, tous deux relevant de l'UNESCO.

La cérémonie, organisée par l'UNESCO et la Fondation caritative Prince Sultan bin Abdulaziz Al Saud, a connu une participation de haut niveau et a débuté par la récitation de versets du Saint Coran, suivie par une allocution enregistrée de Dr Salim M. AlMalik, Directeur général de l'ICESCO, dans laquelle il a souligné la place centrale de la langue arabe et sa mise en avant dans l'ouvrage de l'UNESCO, ainsi que son rôle axial dans l'enrichissement de la Route de la Soie. Dans son message, il a également souligné que la langue arabe, née dans la péninsule arabique, berceau de l'Islam, avait atteint l'orée de la Chine et de l'Asie centrale, allant jusqu'à Türkiye et les frontières de l'Europe, tant et si bien que la traduction de l'arabe et vers l'arabe était devenue une activité lucrative majeure.

De son côté, Mme Gabriela Ramos, Sous-directrice générale pour les sciences sociales et

humaines à l'UNESCO, a salué les efforts déployés par les organisateurs pour promouvoir la diversité culturelle et mettre en valeur la langue arabe en tant que vecteur de rapprochement entre les civilisations.

Prenant la parole à son tour, Dr Saleh Ibrahim Al-Khulaifi, Directeur général de la Fondation caritative Prince Sultan bin Abdulaziz Al Saud, s'est dit ravi du résultat des efforts conjoints qui ont conduit à cette publication, soulignant son importance dans la promotion de la langue arabe et du dialogue entre les cultures.

M. Eric Falt, Directeur du Bureau de l'UNESCO à Rabat, a salué le lancement de cette publication, précisant son importance pour la préservation du patrimoine culturel de la langue arabe. Il a noté que cette langue a créé une communauté distincte le long des Routes de la Soie et a transcendé les différences entre les peuples. Dr Li Ruohong, Président de la Fondation internationale pour la culture de la paix de Pékin, a évoqué, quant à lui, l'importance de l'arabe comme langue mondiale ayant contribué à enrichir le patrimoine, et a encouragé les jeunes à préserver l'héritage culturel et social des Routes de la Soie.

Dr Hani Al Balawi et Dr Sidra Tariq Jamil, experts au Centre du Dialogue civilisationnel de l'ICESCO, ont salué les efforts des partenaires et des organisateurs, en mettant en lumière le rôle central de la langue arabe dans la diffusion de la culture le long des Routes de la Soie. Ils ont également souligné l'engagement con-

stant de l'ICESCO pour préserver cet héritage et le faire connaître.

La cérémonie de lancement a été marquée par la tenue de deux séances de débats sur l'héritage de la langue arabe sur les Routes de la Soie. La première a été modérée par Dr Omar Halli, Conseiller du Directeur général attaché à la Fédération des universités du Monde islamique (FUMI), tandis que la seconde a été animée par Dr Mehrdad Shabahang, Chef du Programme des Routes de la Soie, relevant de l'UNESCO.

Dr Abdulaziz Almagushi, Directeur général adjoint de la Fondation Sultan bin Abdulaziz Al Saud a, pour sa part, mis en évidence l'importance de la culture arabe, qui s'est répandue à travers le monde en véhiculant des valeurs, des principes et des idées qui ont laissé un impact positif sur de nombreuses sociétés. Dans son allocution de clôture, Dr Abdelilah Benarafa, Directeur général adjoint de l'ICESCO, a souligné l'importance historique des Routes de la Soie, mettant l'accent à cet égard sur la richesse scientifique que l'ouvrage de l'UNESCO comporte. Il a ajouté que l'inclusion de la langue arabe dans ce lancement reflète une vision stratégique ayant pour but de s'intéresser aux langues en général, et à la langue arabe en particulier en tant que plate-forme majeure du patrimoine scientifique, culturel et civilisationnel humain. D'où la nécessité de protéger et de développer cette langue en priorité.

Le SESRIC publie l'annuaire statistique des Etats membres de l'OCI



Le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) a abrité un événement spécial à son siège à Ankara pour lancer officiellement l'Édition 2023 de "l'Annuaire statistique des pays membres de l'OCI" et la nouvelle version de la Base de données des statistiques de l'OCI (OICStat). Ont participé à cet événement les ambassadeurs de la République populaire du Bangladesh, de l'État de Palestine, de la République islamique de Mauritanie, de la République du Soudan et du Royaume d'Arabie saoudite, des représentants d'un certain nombre d'ambassades et d'organisations internationales, des chercheurs et des fonctionnaires des institutions nationales turques concernées, notamment l'Institut turc de la statistique (TurkStat).

La session d'ouverture a commencé par l'allocation de Mme Zehra Zümrüt Selçuk, suivie par Dr. Ahmad Kawesa Sengendo, Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les Affaires économiques, Dr Erhan Çetinkaya, Président de l'Institut statistique turc (TurkStat), puis par S.E. Faed Khaled Abed Mustafa, Ambassadeur de l'État de Palestine en Türkiye. Dans son allocution à la séance d'ouverture,

Mme Selçuk a insisté sur l'importance de la précision des informations non seulement pour élaborer des politiques fondées sur des données probantes, mais aussi pour révéler au-delà des chiffres la triste réalité du monde. Elle a souligné que certains chiffres ne sont pas de simples statistiques - ils représentent des vies volées, des familles déchirées, des villes réduites en cendres et des avens détruits. Elle a également mis l'accent sur le tragique génocide en cours à Gaza où, depuis le 7 octobre 2023, plus de 40.000 palestiniens ont été tués, plus de 100.000 ont été blessés et près de 2 millions ont été déplacés. Sans compter qu'en raison du blocus qui se poursuit, 9 enfants sur 10 à Gaza souffrent de malnutrition.

Succédant à Mme Selçuk, S.E. l'Ambassadeur Ahmad Kawesa Sengendo a délivré un message vidéo dans lequel il a souligné l'importance des données et des statistiques dans les différents domaines socioéconomiques, car elles sont vitales pour mesurer et suivre le progrès du développement au sein des pays de l'OCI. Il a félicité le SESRIC pour le lancement réussi de l'annuaire statistique 2023 et la nouvelle version de la base de données OICStat, soulignant le rôle central du SESRIC en tant que principale

source de données et d'informations destinées à établir des politiques basées sur des données probantes au sein des pays de l'OCI.

S.E. M. Erhan Çetinkaya, a souligné dans son discours l'engagement du SESRIC à renforcer la capacité statistique et à promouvoir l'élaboration de politiques basées sur des données probantes qui permettront de réaliser le développement durable et le progrès socio-économique des pays de l'OCI, et que cet événement marque une avancée significative en faveur des pays membres en matière d'amélioration des perspectives basées sur les données. Il a également souligné le partenariat solide qui existe entre TurkStat et le SESRIC depuis des décennies, indiquant que cette collaboration a joué un rôle crucial dans l'avancement des idées basées sur les données et la promotion de la coopération entre les pays de l'OCI.

S.E. M. Mustafa, Ambassadeur de Palestine et invité spécial à cet événement, a réaffirmé dans son discours que la Palestine reste le cœur battant de la Oumma islamique, exhortant la communauté internationale à intervenir afin de faire cesser l'agression de l'occupation israélienne et les souffrances qui en découlent.

Israël... ou Daesh, où est la différence ?

Avec la poursuite de l'odieuse agression israélienne contre Gaza et les peuples palestinien et libanais, et la transgression par Israël de toutes les lignes rouges tracées par le monde de l'après-Second Guerre mondiale dans ses persécutions contre le peuple palestinien, la comparaison logique entre Daesh et Israël se pose au vu des événements qui frappent notre région.

Dans les lignes qui suivent, nous présenterons certaines similitudes entre les deux projets afin de permettre aux chercheurs de mener des études et des analyses plus approfondies. La première similitude est la lourde teneur politico-religieuse. Les politiques du Likoud au pouvoir et de ses alliés d'extrême droite s'appuient sur une teneur religieuse chargée de textes bibliques et talmudiques qui ont été dépouillés de leurs contextes historiques et reconditionnés pour s'adapter aux événements contemporains. Daesh a procédé de la même façon lorsqu'il a fondé son discours religieux sur l'évocation de textes religieux et de hadiths dégnés de leur contexte historique et réinterprétés après réadaptation à la réalité de la Oumma islamique.

Tout comme Daesh a invoqué les prophéties de la fin des temps et les batailles de Dabiq et du Levant, Israël invoque les textes de la bataille d'Armageddon, la promesse divine et la venue du Messie. La deuxième similitude est incarnée par la déconnexion de la réalité et l'utopisme. En effet, Daesh s'est appuyé sur une interprétation politique superficielle de la réalité des événements au Moyen-Orient, ramenant tous les problèmes de la région à l'absence de l'institution du Califat. Puis il s'est empressé de l'annoncer dans son premier discours officiel, en rupture totale avec la réalité politique et ses exigences. Ce scénario est partagé par l'extrême droite israélienne, qui proclame aujourd'hui l'accomplissement imminent des prophéties bibliques et la création du grand État d'Israël, qui s'étendra d'un fleuve à l'autre, afin que les Juifs puissent jouir de la sécurité et de la sérénité, mais dans un aveuglement total quant à l'irréalité de ce rêve, compte tenu de l'incapacité d'Israël à éliminer le peuple palestinien au cours des cent dernières années, et encore moins des peuples de la région dans laquelle il rêve d'étendre ses frontières.

La troisième similitude réside dans la machine à tuer et la loi de la barbarie, car il est indéniable que la loi de la barbarie façonne la politique militaire et de Daesh et d'Israël. Daesh a adopté la tyrannie du meurtre et du terrorisme profond, chose qu'il a même prônée dans sa constitution, connue sous le nom de «Administration de la barbarie». Or, Israël l'a maintes fois exprimé par la bouche de ses ministres, de ses chefs militaires et de ses chefs religieux. Médiatiquement, elle est connue comme la théorie de l'ancien chef d'état-major Dan Haloutz, qui consiste à faire un usage excessif de la force et à recourir à une force militaire accrue de manière à suggérer à l'ennemi que «le maître des lieux est devenu fou».

La quatrième similitude réside dans le déni des normes et des pactes internationaux. En effet, Daesh n'a reconnu aucun pacte international ou norme humanitaire que les nations et les peuples ont admis, pour autant qu'ils freinent son appétit expansionniste. Seul Israël, dont l'allié le plus proche se trouve embarrassé par son déni de toutes les normes internationales, a partagé cette tendance au niveau mondial. Non content de cela, il est passé au stade de l'intimidation violente des organisations internationales qui osent lui rappeler les termes des accords qu'il a signés. La cinquième similitude est l'unité de la théorie de l'élimination, vu que tous deux, Daesh et Israël, se basent sur la théorie de l'élimination totale. En effet, si Daesh élimine un grand nombre de Musulmans du cercle de l'Islam et justifie ainsi l'explosion de voitures sur leurs marchés, Israël adopte la logique de l'élimination en tant que politique gouvernementale officielle.

La sixième similitude réside dans la montée de l'échelle des griefs et l'évocation du danger existentiel. Or Daesh n'a-t-il pas fondé sa propagande sur l'idée de l'oppression sectaire des Sunnites dans la région et s'en est largement servi pour justifier son expansion militaire et les terribles massacres qu'il a commis ? Et c'est bel et bien la même politique qu'adopte Israël, qui se sert de l'Holocauste pour justifier son existence et, partant, pour justifier ses politiques extrémistes en vue de prévenir la répétition de l'Holocauste.

Quant à la septième similitude, elle consiste à s'appuyer sur l'image médiatique et à influencer l'imagination, car tout le projet israélien repose sur le contrôle de la narration et l'élaboration du récit, justifiant ainsi dès le départ le projet sioniste, tout en le commercialisant dans l'imaginaire mondial comme un projet humaniste qui s'inscrit harmonieusement dans la politique internationale et l'histoire des peuples et des nations, comme s'il n'avait rien à voir avec la colonisation et l'exil d'un peuple entier et la confiscation de tous ses droits légitimes.

Et paradoxalement on retrouve le même langage chez Daesh qui, s'il a réussi une chose pendant toute sa période d'activité, ce serait sa campagne de propagande et son impact sur l'imagination de milliers de jeunes dans tous les pays du monde, lorsqu'il a réussi à tirer le tapis d'Al-Qaïda et à créer une image médiatique utopique de son entité politique en vertu de laquelle les adeptes jouissent de la justice, de la sécurité et de la capacité à se réaliser avec, de surcroît, des jeunes filles en abondance, bien sûr.

Face à cette similitude et même à cette convergence entre les deux entités, la question suivante se pose : Existe-t-il des différences entre Daesh et Israël ? Il ne semble pas y avoir de réponse claire, sinon le paradigme suivant : Si le monde entier s'est mobilisé pour combattre et éradiquer Daesh et traquer ses dirigeants un par un, comment se fait-il que le Premier ministre d'Israël soit accueilli au Congrès, dans les pays occidentaux et à l'ONU pour faire un sermon sur les réalisations de son pays et son génie existentiel ?



par Tarek Laajal

Spécialiste au Cabinet du
Secrétaire général

La troisième similitude est la machine à tuer et la sauvagerie brutale. Il est indéniable que Daesh et Israël opèrent, dans leur politique militaire, sous la loi de la sauvagerie.

Une plate-forme qui combine l'intelligence artificielle et l'expertise humaine pour fournir du contenu écrit

Dans le monde de la création rapide de contenu écrit, l'intelligence artificielle (IA) remodèle les industries en même temps que la communication entre les organisations et les individus. Cependant, si l'IA excelle en termes de vitesse et d'échelle, la perspicacité humaine demeure essentielle pour saisir le contexte culturel et les nuances linguistiques - en particulier dans des régions comme le Moyen-Orient, où les dialectes et les détails culturels ont leur importance.

C'est ici qu'intervient STUCK?, cette plate-forme pionnière qui associe la puissance brute des grands modèles linguistiques pilotés par l'IA à la compréhension nuancée des experts humains pour créer un contenu précis et de haute qualité à la fois en arabe et en anglais. La fondatrice, Sama Naja, explique que son expérience des langues et des besoins linguistiques des entreprises l'a amenée à créer une solution pour combler le fossé de la communication.

Fondée en 2022, l'entreprise STUCK? utilise une série de modèles linguistiques, chacun spécialisé dans différents aspects du traitement de la langue.

Naja a déclaré à ce propos qu'un modèle a été

conçu pour traiter de vastes contextes, tandis qu'un autre excelle dans la traduction, et puis un autre encore est exceptionnellement efficace dans la compréhension de la langue arabe.

La capacité de l'IA à analyser rapidement d'énormes ensembles de données et à générer du contenu a déjà révolutionné des secteurs entiers. Toutefois, l'IA n'a toujours pas la sensibilité émotionnelle et la profondeur culturelle de l'être humain.

Les modèles de langue arabe nécessitent un développement spécialisé pour traiter, selon le cas, les dialectes, les contextes culturels ou la terminologie spécifique à l'industrie, ce qui est essentiel dans différentes régions où des différences subtiles de dialecte, de formulation ou de références culturelles peuvent changer de manière significative le sens ou le ton d'un message.

Conçu en tenant compte de ces défis, STUCK? combine plusieurs modèles d'IA, chacun spécialisé dans des domaines différents tels que la traduction ou la compréhension contextuelle, afin de fournir une solution complète pour la création de contenu et son utilisation.

La plate-forme se distingue par sa capacité à

gérer non seulement l'arabe classique moderne, mais aussi les dialectes locaux et régionaux, y compris l'arabe levantin (dialecte de Syrie), l'égyptien et le saoudien, tels que le najdi et le hedjazi.

Le contenu généré par l'IA en anglais ou dans toute autre langue, largement répandue, est devenu plus avancé au fil des ans. Cependant, la langue arabe - et en particulier ses dialectes régionaux - présente des défis uniques, avec de nombreux dialectes qui varient non seulement par pays, mais aussi à l'intérieur d'un même pays selon les régions.

A titre d'exemple, l'arabe parlé à Riyad diffère de celui parlé à Djeddah, ce qui fait que les modèles linguistiques standard ont du mal à saisir avec précision ces différences. Pour les industries opérant au Moyen-Orient, qu'il s'agisse des soins de santé, du patrimoine culturel, du pétrole ou du gaz, une communication précise dans le bon dialecte peut faire toute la différence entre le succès et l'échec.

Or bien que la technologie évolue, l'équipe de STUCK? reconnaît que l'IA ne peut à elle seule satisfaire pleinement aux exigences de la création de contenus complexes.



Liban

Capitale : Beyrouth
Superficie : 10.452 km²
Langue officielle : l'arabe
Monnaie nationale : Lire



Le Liban (officiellement : République Libanaise) est un pays arabe situé au Moyen-Orient, dans l'ouest de l'Asie. Il est bordé par la Syrie au nord et à l'est, par la Palestine occupée au sud et par la mer Méditerranée à l'ouest. La lire est la monnaie officielle du pays.

Le Liban est connu depuis l'Antiquité pour les nombreuses civilisations qui l'ont traversé ou qui ont occupé son territoire en raison de sa situation centrale entre le Nord européen, le Sud arabe, l'Est asiatique et l'Ouest africain. Cette situation centrale est l'une des principales raisons de la diversité des cultures au Liban, mais aussi l'une des raisons qui ont conduit à des guerres et à des conflits à travers les âges. Les premières traces d'établissement humain et de civilisation au Liban remontent à plus de 7.000 ans.

Dans l'Antiquité, les Phéniciens habitaient le territoire du Liban actuel ainsi qu'une partie de la Syrie et de la Palestine. C'était un peuple sémitique qui avait fait de la navigation et du commerce son métier. Leur civilisation a prospéré pendant environ 2500 ans (d'environ 3000 à 539 av. J.-C.). Plusieurs civilisations et peuples se sont installés au Liban depuis l'époque des Phéniciens, notamment les Égyptiens, les Assyriens, les Perses, les Grecs, les Romains, les Romains byzantins, les Arabes, les Croisés, les

Ottomans (Turcs), puis les Français.

La nature montagneuse et imprenable du Liban, comme la plupart des montagnes du Levant, a façonné son climat et la beauté de sa nature, qui attire les touristes des pays environnants, revitalisant ainsi son économie, qui repose principalement sur le tourisme et les services bancaires, qui représentent ensemble plus de 65% du PIB.

Le Liban est connu pour être une plaque tournante du tourisme au Moyen-Orient.

La population du Liban était estimée à 3.971.941 habitants en juillet 2008. La langue phénicienne a été la première langue parlée par les habitants des régions qui font aujourd'hui partie de l'État libanais, suivie de l'araméen et du syriaque, avant que la langue grecque ne se répande pendant la période hellénistique, soit au moment de l'invasion d'Alexandre le Grand. Cette langue a continué à être parlée relativement longtemps par la population jusqu'à la conquête islamique du Levant, lorsque la langue arabe est venue la remplacer.

La majeure partie du territoire libanais est montagneuse, à l'exception du littoral et de la vallée de la Bekaa. Du nord au sud, le Liban est traversé par deux chaînes de montagnes : la chaîne du Liban oriental, qui forme sa frontière orientale avec la Syrie, et la chaîne du Liban oc-

cidental, qui surplombe la mer Méditerranée, dont la plus importante est le Mont Liban, dont le sommet, le Qumat As-Sawda (Sommet noir), est le point culminant de l'Asie occidentale. Les deux chaînes de montagnes sont séparées par la vallée de la Bekaa. Le Liban est parsemé de rivières issues de la fonte des neiges, dont les plus célèbres sont le Litani et l'Oronte (Nahr El-Assi).

Le climat est froid, pluvieux et méditerranéen en hiver et chaud et humide en été. Dans les montagnes, les hivers sont froids et les températures descendent en dessous de zéro, accompagnées de chutes de neige, tandis que les étés sont doux et sans humidité. Les taux de précipitations sont élevés dans la région, sauf dans le nord-est, où la chaîne de montagnes occidentale empêche la pluie d'atteindre cette zone.

Le Liban est célèbre pour ses forêts de cèdres, qui sont considérées comme le symbole du pays. Ces forêts étaient immenses dans l'Antiquité, mais la quantité d'arbres a diminué en raison de l'utilisation de leur bois au fil du temps, du manque d'intérêt pour les replanter ou encore des maladies qui les ont affectées. Les Libanais ont obtenu leur indépendance en 1943 et toutes les armées étrangères ont quitté le pays en 1946.



Valorisation des partenariats pour l'action médiatique de l'OCI

Le Secrétariat général de l'OCI s'efforce de multiplier les partenariats avec les Etats membres et les institutions aux fins de mise en œuvre de programmes et de projets dans divers domaines vitaux entrepris par l'OCI, et ce afin d'accélérer le rythme d'application des résolutions issues des conférences sectorielles, du Conseil des Ministres des affaires étrangères (CMAE) ou des Sommets islamiques.

Les projets et programmes médiatiques que le Secrétariat général cherche à mettre en œuvre en partenariat avec les Etats membres et les institutions de l'action islamique commune dans le domaine de l'information ne sont que des exemples du grand nombre de projets, programmes, conférences et forums spécialisés que l'OCI entend réaliser en partenariat avec certains pays et institutions, dans le cadre du suivi de l'exécution des résolutions de l'OCI dans ses différents domaines d'action.

Par le biais des mémorandums d'entente portant sur la coopération médiatique avec les organisations médiatiques et les agences de presse des États membres et d'autres organes de presse, l'OCI vise à renforcer la promotion médiatique de l'action et des efforts de l'OCI dans tous ses domaines d'activité, qu'ils soient politique, culturel ou humanitaire, relatifs à la femme, à la jeunesse et aux personnes âgées, ou aux affaires économiques, à la science et à la technologie, aux médias, et à tout autre de ses domaines de compétence.

Par ailleurs, et dans son souci de contribuer au renforcement des capacités des institutions médiatiques et des journalistes des États membres, l'OCI estime qu'il est urgent d'organiser des programmes de formation et des ateliers, ces activités étant inscrites en effet dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie médiatique de l'OCI visant à lutter contre l'islamophobie. Il est également tout aussi urgent de former les journalistes, en particulier les jeunes, aux méthodes de couverture des incidents terroristes par les médias modernes, notamment les plateformes de médias sociaux, en se fondant sur le Guide de l'OCI pour la couverture des incidents terroristes, adopté par la Conférence islamique des Ministres de l'Information et le CMAE de l'OCI.

A cet égard, les médias jouent un rôle de premier plan dans l'information des sociétés musulmanes sur les efforts et les programmes de l'OCI sur le terrain, en application de ses décisions ministérielles qui n'ont d'autre objectif que de servir les intérêts vitaux de la Oummah, au premier rang desquels figure la question palestinienne. Il s'agit, en l'occurrence, de sensibiliser l'opinion publique internationale à l'ampleur de la tragédie, des crimes et des destructions massives perpétrés par les autorités d'occupation israéliennes à l'encontre du peuple palestinien.

S'agissant de la question palestinienne, l'OCI s'emploie à cet effet, par le biais de son Observatoire médiatique, à sensibiliser l'opinion publique sur les crimes d'Israël contre les Palestiniens. A noter que ledit Observatoire a entamé ses travaux au sein du Département de l'information, en coordination avec le Département de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif, en janvier 2024, en application du point 10 de la Déclaration finale du Sommet extraordinaire arabo-islamique conjoint sur l'agression israélienne contre le peuple palestinien, tenu à Riyad le 11 novembre 2023, qui a appelé à la création d'une Unité d'observation médiatique chargée de documenter les crimes perpétrés par les autorités d'occupation contre le peuple palestinien, assortie de plateformes médiatiques numériques pour publier et dénoncer leurs pratiques illégales et inhumaines.

L'Observatoire médiatique publie des rapports hebdomadaires sur les crimes et les massacres commis par Israël contre le peuple palestinien tant dans la bande de Gaza et les villes de Cisjordanie que dans la ville d'Al-Qods Al-Charif. L'Observatoire produit également des vidéos, des données explicatives et des infographies sur ces crimes, et tous ces supports médiatiques sont publiés sur la plate-forme en ligne de l'Observatoire médiatique, ainsi que sur le site web de l'OCI et les plateformes de médias sociaux.

L'organisation a d'ores et déjà pris des mesures concrètes pour développer le travail de l'Observatoire médiatique à la lumière du budget qui lui a été alloué. Une application mobile sera lancée, associée à la promotion médiatique de l'action de l'Observatoire et de ses résultats sur les plateformes de médias sociaux, afin d'atteindre le plus grand nombre, de sensibiliser et d'éveiller la conscience mondiale à la nécessité de mettre un terme aux crimes continus de l'occupation israélienne contre les Palestiniens.

Soucieuse de renforcer et de mettre en exergue les efforts de l'OCI sur les médias sociaux, la 15ème Session de la Conférence islamique au Sommet, tenue à Banjul, en République de Gambie, les 4 et 5 mai 2024, a appelé à accorder toute l'attention, les efforts et les moyens financiers nécessaires à la diffusion des informations sur les médias sociaux, ainsi qu'à promouvoir la diplomatie générale de l'OCI à travers les médias, tout en activant les stratégies médiatiques de l'OCI évoquées précédemment.

Le Journal de l'OCI permet également aux chercheurs et autres personnes intéressées par l'OCI dans le domaine politique ou médiatique d'effectuer des études et des recherches, telles que des analyses de contenu, car il s'agit du seul document de référence, outre le site web de l'OCI, qui contient et compile toutes les données, les positions, les programmes et les activités de l'OCI. Ce journal est, en soi, un exemple pratique de partenariat médiatique entre l'OCI, les États membres et les organes de l'OCI, qui publient dans ses pages les histoires à succès des États membres en matière de développement, ainsi que les principaux programmes, activités et conclusions des conférences desdits organes.



Dr. Abdelhamid Salhi
*Rédacteur en chef du Journal de l'OCI et
 Directeur par intérim
 du Département de
 l'information*

Le travail médiatique de l'OCI est un pilier clé et indispensable pour mettre en valeur les partenariats fructueux forgés par l'OCI. Il joue également un rôle crucial dans la promotion d'initiatives efficaces et le renforcement de la solidarité islamique entre les États membres.

A propos

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) est la deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations unies avec 57 Etats membres éparpillés dans 4 continents. L'Organisation est le porte-voix du monde musulman dont elle assure la sauvegarde et la protection des intérêts dans l'esprit de promouvoir la paix internationale et l'harmonie entre les différents peuples du monde. L'Organisation a été créée sur décision du Sommet historique qui a eu lieu à Rabat, Royaume du Maroc, le 12 rajab 1389 H (25 septembre 1969), à la suite de l'incendie criminel de la Mosquée d'Al-Aqsa d'Al-Qods occupé.

En 1970, la première réunion de l'histoire de la Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères (CIMAE) a été tenue à Djeddah et a décidé de mettre sur pied un secrétariat permanent basé à cette ville et dirigé par le Secrétaire général de l'Organisation. M. Hissein Brahim Taha est le Douzième Secrétaire général à être investi de cette fonction qu'il assume depuis novembre 2021.

La présente Charte de l'Organisation a été adoptée par la 3^{ème} Conférence des Ministres des Affaires étrangères tenue en 1972. La Charte a fixé les objectifs et principes de l'Organisation et les moyens fondamentaux de renforcer la solidarité et la coopération entre les Etats membres. Au cours des quatre dernières décennies, le nombre des Etats membres est passé de 30 Etats membres fondateurs à 57 Etats. La Charte a été mise à jour lors du 11^{ème} Sommet Islamique tenu à Dakar au Sénégal en 2008 pour s'adapter à l'évolution du monde islamique et répondre adéquatement aux exigences du 21^{ème} siècle.

L'Organisation a l'insigne honneur de galvaniser la Oummah dans une parfaite unité et de représenter dignement le monde musulman en épousant les causes qui tiennent à cœur à plus de 1,5 milliard des musulmans à travers le monde. L'Organisation entretient des relations de concertation et de coopération avec l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales, pour protéger les intérêts vitaux des musulmans et œuvrer pour le règlement des conflits dans lesquels des Etats membres se trouvent impliqués. En sauvegardant les valeurs cardinales de l'Islam et des musulmans, l'Organisation a beaucoup fait pour dissiper les préjugés et a fortement prôné l'élimination de la discrimination à l'encontre des musulmans, dans toutes ses formes et manifestations.

Les Etats membres de l'OCI se trouvent confrontés à plusieurs défis du 21^{ème} siècle et afin d'y faire face, la 3^{ème} Session extraordinaire du Sommet Islamique, tenue à Makkah en décembre 2005, a conçu un projet appelé Programme d'action décennal, qui prévoit une action commune des Etats membres Le Programme d'Action Décennal de l'OCI (PAD) a été mis en œuvre avec succès et a été entièrement bouclé avec la fin de l'année 2015.

L'Organisation a élaboré un programme successeur pour la prochaine décennie (2016-2025). Le nouveau Programme d'action OCI-2025 s'appuie sur les dispositions de la Charte de l'OCI et se décline en 18 domaines prioritaires et 107 objectifs. Les domaines prioritaires incluent les problématiques de la paix et de la sécurité, la Palestine et Al-Qods, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le terrorisme, l'investissement et les finances, la sécurité alimentaire, la science et la technologie, les changements climatiques et le développement durable, la modération, la culture et l'harmonie interconfessionnelle, l'autonomisation des femmes, l'action humanitaire islamique commune, les droits de l'homme et la bonne gouvernance, pour n'en citer que ceux-là.

Le Sommet Islamique, le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères et le Secrétariat Général constituent les principaux organes de l'OCI. L'Organisation compte également trois comités thématiques permanents qui sont le comité de la science et de la technologie, le comité de l'économie et du commerce, le comité de la communication et de la culture ainsi que le Comité Al-Qods. En outre, l'Organisation possède des institutions spécialisées opérant sous sa bannière, telles que la Banque Islamique de Développement (BID) et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO). Ces comités thématiques, organes subsidiaires et institutions affiliées de l'Organisation jouent un vital et complémentaire en travaillant dans divers domaines.

Pour lire plus, visitez le site
www.oic-oci.org



نظام التعاون الإسلامي
OIC - OCI

Promouvoir les Cultures Islamiques • Lutter contre la pauvreté
 Protéger les droits des minorités musulmanes
 Préserver l'héritage islamique • Hisser la science et la technologie
 Défendre la cause de la Palestine • Valoriser le développement économique et la solidarité islamique
 Renforcer les relations internationales • Atteindre le dialogue entre les cultures et les religions
 Renforcer la coopération économique et commerciale • Encourager le développement des cultures et les religions
 Encourager le dialogue international • Atteindre le dialogue entre les cultures et les religions
 Renforcer la coopération économique et commerciale • Encourager le développement des cultures et les religions
 Encourager le dialogue international • Atteindre le dialogue entre les cultures et les religions
 Renforcer la coopération économique et commerciale • Encourager le développement des cultures et les religions



منظر التعاون الإسلامي
 OIC - OCI

